

François-Xavier Garneau

Histoire du Canada

Tome V



BeQ

François-Xavier Garneau

Histoire du Canada

*Selon la huitième édition entièrement revue et
augmentée par son petit-fils Hector Garneau*

V

Le différend des frontières

La guerre de Sept Ans

Montcalm et Lévis

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *Littérature québécoise*

Volume 84 : version 1.1

Cette numérisation reprend la huitième édition,
en neuf volumes, publiée en 1944,
par les Éditions de l'Arbre, à Montréal.

Livre huitième

(suite)

Chapitre II

Louisbourg 1744-1748

L'abaissement de la maison d'Autriche est un des grands actes politiques de Richelieu. Quoiqu'il en eût bien diminué la puissance, il y avait des hommes en France qui désiraient la faire tomber encore plus bas. Tel le comte, futur maréchal, de Belle-Isle. Il voulait qu'on profitât pour y réussir de l'avènement de Marie-Thérèse à la couronne de son père, l'empereur Charles VI (1740). À peine cette femme illustre eut-elle pris possession de son héritage, qu'une foule de prétendants, l'électeur de Saxe, l'électeur de Bavière, le roi d'Espagne, Frédéric, le roi de Prusse et le roi de Sardaigne, se levèrent. Chacun avait à réclamer à quelque titre une part des immenses domaines de l'Autriche. Belle-Isle

entraîna la France, malgré l'opposition de son premier ministre, le vieux cardinal de Fleury, dans la coalition contre Marie-Thérèse, pour soutenir les prétentions de l'électeur de Bavière, proclamé empereur deux ans après sous le nom de Charles VII. On sait quel cri de patriotisme jaillit des États de la Hongrie en 1741, lorsque cette princesse se présenta, avec son fils aîné dans les bras, au milieu de leur assemblée, et invoqua leur secours par ces paroles pleines de détresse : « Je viens remettre en vos mains la fille et le fils de vos rois. » – « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! » s'écrièrent les nobles Hongrois, en élevant leurs sabres vers le ciel.

L'Angleterre, après avoir gardé une certaine neutralité, se déclara, quand elle vit la fermeté avec laquelle l'impératrice faisait tête à l'orage, et jeta son épée à côté de la sienne dans la balance. C'était commencer les hostilités contre la France, et, par suite, rallumer la guerre en Amérique.

Les colonies anglaises montraient de plus en plus une inquiétude, une ambition, une violence

républicaine, dont la singularité n'échappa point dans le temps, à la sagacité de la Grande-Bretagne. Le parti puritain, qui avait autrefois gouverné la mère patrie, avait transporté son esprit dans la Nouvelle-Angleterre. Le génie de ces colons semblait prendre de la grandeur à la vue des immenses et belles contrées qu'ils avaient en partage. Toutefois, en 1744, il y avait apparemment dans les provinces moins d'ardeur que de coutume pour la guerre, dont les plus voisines du Canada surtout semblaient redouter le péril. Mais les événements les ranimèrent.

En Canada, on s'attendait depuis longtemps à reprendre les armes. Les forts avancés avaient été ravitaillés, les petites garnisons de Saint-Frédéric et de Niagara augmentées ; à Québec, on avait élevé des batteries et des retranchements sur la cime du cap et sur le bord du fleuve. On se prépara aussi à chasser les Anglais de l'Ohio, où ils commençaient à se montrer. En même temps, on projeta de rassembler les sauvages du nord pour une entreprise qui aurait eu du retentissement si elle avait pu être exécutée, la conquête de la baie d'Hudson ; mais elle ne fut

point tentée.

Le fort de la guerre en Amérique allait être dans l'île Royale ou du Cap-Breton et la péninsule acadienne. Le cardinal Fleury, qui détestait la guerre, laissa le Canada à ses propres ressources. La colonie de New-York, exposée la première à nos coups, avait, en 1735, envoyé M. Rensselaer à Québec proposer un traité secret de neutralité entre les deux pays. On pouvait donc croire que les hostilités seraient peu vives sur le Saint-Laurent et les Lacs. En cas d'offensive, le premier poste que les Canadiens avaient intérêt à prendre sur cette frontière était Oswégo. Le gouverneur Beauharnois n'osait pas l'attaquer, parce que la colonie était trop dépourvue de tout, et parce qu'il craignait de s'aliéner les Iroquois.

Le Canada n'avait pas mille soldats échelonnés depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac Érié pour sa garde. D'autre part, Louisbourg, clef des possessions françaises vers la mer, possédait une garnison de sept à huit cents hommes. Il protégeait la navigation et le commerce. Sa situation favorable entre le golfe

Saint-Laurent, l'Acadie, les bancs et l'île de Terre-Neuve, lui donnait la vue sur toutes ces terres et sur tous ces parages.

Louisbourg, que baignaient les flots de l'océan, était revêtu d'un haut rempart en pierre avec, du côté de la terre, un fossé large de quatre-vingts pieds. Il était, en outre, protégé par deux bastions, deux demi-bastions, trois batteries de mortiers ; et ses murailles étaient percées de cent quarante-huit embrasures. Sur une île, à l'entrée du port, il y avait une batterie à fleur d'eau de trente pièces de vingt-huit, et, du fond de la baie, en face de son entrée, à un quart de lieue de la ville, il s'en trouvait une autre de trente canons. Cette dernière commandait tout le fond du port, la ville et la mer. On communiquait de la ville à la campagne par la porte de l'ouest et un pont-levis, que défendait une grande batterie circulaire de seize pièces de vingt-quatre. On travaillait depuis vingt-cinq ans à ces ouvrages, qui manquaient cependant de solidité, parce que le sable de mer, dont on était obligé de se servir, ne convient point à la maçonnerie ; mais ils n'en passaient pas moins au loin pour être formidable,

et Louisbourg était regardé comme la place la plus forte qu'il y eût en Amérique. [Les travaux, qui avaient été commencés dès 1714 par les soins de l'ingénieur Verville, furent terminés puis repris par d'autres aussi compétents tels que Berthelot de Beaucour, Levasseur de Néré, Boucher et Le Verrier ; ils représentaient au total une dépense de trente millions de livres]. On disait Louisbourg imprenable alors que les fortifications n'étaient pas encore achevées. Un de ses gouverneurs, le comte de Raymond, avait fait ouvrir un chemin jusqu'au port de Toulouse, sur la côte sud de l'île. Ce chemin, avantageux au commerce, avait affaibli la force naturelle de la place, protégée jusque-là, vers la campagne, par les marais et les aspérités du terrain. À la faveur de son renom, cette forteresse servait de retraite aux navires canadiens allant aux îles, et à une nuée de corsaires qui, aux premières hostilités, devait s'abattre sur le commerce des Anglais et ruiner leurs pêcheries. Les colonies anglaises voyaient avec une sorte d'effroi ces sombres murailles qui s'élevaient au-dessus des mers du nord.

En 1744, Du Quesnel était gouverneur du Cap-Breton. Le commissaire ordonnateur était Bigot, qui a acquis une si triste célébrité en Amérique. On connaît peu de chose du premier ; à peine son nom est-il parvenu jusqu'à nous. Le second faisait alors au Cap-Breton, loin de l'œil de ses maîtres, l'apprentissage de ces opérations commerciales dont les suites devaient être si funestes à toute la Nouvelle-France. On entretenait dans l'île huit compagnies françaises et deux compagnies suisses, en tout sept cents hommes environ. C'étaient là toutes les forces qui gardaient l'entrée de la vallée du Saint-Laurent. Les colonies anglaises n'étaient guère mieux pourvues de troupes que la Nouvelle-France ; mais il n'y avait point de comparaison entre les chiffres des habitants. Confiantes dans leur supériorité numérique, ces provinces montraient moins d'empressement que les Français à courir aux armes. Ceux-ci portaient toujours les premiers coups, sachant qu'ils devaient suppléer à leur faiblesse par la rapidité de leurs mouvements.

On apprit à Louisbourg que la guerre était

déclarée [par Louis XV à l'Angleterre le 15 mars, et par George II à la France le 9 avril 1744], deux mois avant que la nouvelle en parvînt à Boston. [Le gouverneur et l'intendant] armèrent aussitôt des corsaires. Bigot eut pour sa part plusieurs bâtiments en course. Le commerce américain fit des pertes considérables.

L'Angleterre, à l'exemple de la France, abandonnait l'Acadie à elle-même. Il n'y avait à ce moment qu'une centaine d'hommes de garnison à Annapolis [sous le commandement d'un calviniste français, le major Paul Mascarène.] Les fortifications, en outre, y étaient en ruine, si bien que les bestiaux montaient par les fossés pour paître sur les débris des remparts écroulés. On prépara en Canada une descente. [En mai 1744, le capitaine Dupont Duvivier,] avec environ huit cents soldats et miliciens, montés sur quelques petits navires, alla brûler une station de pêche située à l'extrémité sud du détroit de Canso ; [les habitants se rendirent sur la promesse qu'ils pourraient retourner en Nouvelle-Angleterre (24 mai). Au mois d'août,] Duvivier se dirigea vers Annapolis (l'ancien Port-

Royal). [Sa troupe se composait de quatre officiers et quatre-vingt-dix soldats réguliers auxquels se joignirent trois à quatre cents Micmacs et Maréchites.] Rendu au canton des Mines, il s'arrêta, sans qu'on sût trop pourquoi, puis se retira, à la fin de septembre, vers le Canada, après avoir sommé de loin Annapolis de se rendre.

Les Acadiens, qui s'étaient déterminés à prêter le serment d'allégeance au roi George, il y avait quinze ans, à condition qu'ils ne porteraient point les armes dans les guerres entre l'Angleterre et la France, les Acadiens, ou les Français neutres (*French Neutrals*), comme on les appelait, ne se joignirent pas à la troupe conduite par Duvivier ; mais ils eurent à la nourrir. Au mois d'octobre, dans la crainte qu'elle ne passât l'hiver au milieu d'eux, ils prièrent ses chefs, s'ils ne voulaient les ruiner tout à fait, de la faire retirer et avec elle les sauvages. La requête était signée par dix notables des Mines, Grand-Pré (aujourd'hui Horton), etc. « Nous vivons tranquillement sous un gouvernement doux, y disaient-ils, et tout nous engage à rester fidèles. »

Duvivier fut blâmé de n'avoir pas marché rapidement sur Annapolis. On affirmait qu'il s'en serait rendu maître, car déjà les principales familles s'étaient enfuies à Boston avec leurs effets les plus précieux. Il l'aurait trouvé investi par des sauvages du cap de Sable ; mais sa lenteur avait donné le temps aux assiégés de recevoir un renfort de Boston et les sauvages s'étaient retirés.

Les corsaires de Louisbourg infestaient déjà les côtes de Terre-Neuve, incommodaient les petites colonies dispersées sur ses rivages, menaçaient même Plaisance malgré ses fortifications et ses troupes. Le bruit de l'irruption des Français en Acadie et des déprédations à Terre-Neuve, arriva à Boston presque en même temps que la nouvelle de la guerre. Toutes les colonies furent dans l'alarme. Elles levèrent en hâte des troupes pour garder leurs frontières. Le Massachusetts fit élever à lui seul une chaîne de forts depuis la rivière Connecticut jusqu'aux montagnes Vertes. Sur ces entrefaites il se produisit à Louisbourg un événement qui les rassura d'abord et qui leur

donna ensuite probablement l'idée d'aller attaquer cette forteresse. Dans les derniers jours de l'année 1744 (27 décembre), la garnison s'était révoltée.

Faute d'ouvriers, les soldats étaient employés à achever les fortifications. Il paraît qu'on négligea de donner le supplément de paye que ce travail leur valait. Ils se plaignirent, puis murmurèrent, sans être écoutés. Alors ils s'entendirent pour se faire justice à eux-mêmes. Les Suisses donnèrent le signal. Les séditeux se choisirent de nouveaux officiers, s'emparèrent des casernes, établirent des corps de garde, posèrent des sentinelles aux magasins du roi, et chez Bigot, à qui ils demandèrent la caisse militaire, sans oser la prendre cependant. Après cela ils proférèrent des plaintes très vives contre plusieurs officiers, et contre le commissaire ordonnateur, qu'ils accusèrent de retenir une partie de leur paye, de leur habillement et même de leur subsistance. Bigot s'empressa de les satisfaire sur quelques points, et, tout l'hiver, il employa cette tactique quand ils devenaient trop menaçants. Depuis plus de six mois, la garnison

était ainsi dans le désordre, lorsque l'ennemi parut devant la place.

Le bruit de ce qui se passait à Louisbourg s'était répandu dès l'automne jusque dans la Nouvelle-Angleterre. Le gouverneur du Massachusetts, William Shirley, ancien avocat, écrivit aussitôt à Londres pour proposer à la métropole de faire attaquer cette forteresse au printemps, avant qu'elle eût reçu tout secours, ou du moins de seconder les colons, qui se chargeraient de l'entreprise au défaut de l'Angleterre. Il représenta que Louisbourg était un repaire de pirates qui désolaient les pêcheries et le commerce anglais ; que tant qu'il appartiendrait aux Français la Nouvelle-Écosse serait en péril, et que si cette province retombait entre leurs mains, on aurait six ou huit mille ennemis de plus à combattre. En prenant Louisbourg on porterait un coup mortel aux pêcheries françaises. Le Cap-Breton, en effet, protégeait la pêche de la morue, qui attirait, par an, plus de cinq cents petits navires de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grâce, etc., et occupait avec celle de la baleine et du loup-

marin, environ dix mille hommes. C'était une école de matelots. Le 9 janvier suivant (1745), sans attendre la réponse de Londres, Shirley, qui avait convoqué la législature du Massachusetts, annonça aux députés qu'il avait quelque chose de secret à leur communiquer sous la foi du serment. Après qu'ils eurent juré, il leur transmit par message la proposition de conquérir Louisbourg. Elle les étonna d'abord, et l'entreprise parut si hasardeuse qu'ils la rejetèrent par un premier mouvement. Shirley ayant réussi à en gagner quelques-uns, ils reprirent son idée, et, après de longues discussions, elle passa à la majorité d'une voix. Shirley demanda aux provinces voisines des secours en hommes et en argent, et les engagea à mettre un embargo sur leurs ports, afin que rien du projet ne transpirât au dehors. En peu de temps, [quatre mille quatre cent soixante volontaires de Massachusetts, de Connecticut, de New-Hampshire et de Rhode Island s'enrôlèrent et furent équipés. On rassembla, en outre, treize navires de guerre et quatre-vingt-dix transports. Enfin, le 24 mars, les troupes] s'embarquèrent pour le Cap-Breton, sous les ordres d'un

négociant nommé William Pepperell ; mais les glaces qui entouraient encore l'île les retinrent trois semaines devant ses côtes. Le vice-amiral Peter Warren, envoyé d'Angleterre avec quatre vaisseaux pour bloquer le port de Louisbourg, les rejoignit alors à Canso [et prit le commandement de la flotte.] Cet officier contribua beaucoup au succès de l'expédition.

[L'armée débarqua (30 avril-1^{er} mai 1745) à l'anse de la Cormorandière (Fresh Water Cove) à cinq milles à l'ouest de la place.] Profitant de la surprise des Français, le capitaine Vaughan, avec les milices de New-Hampshire, alla, par un détour à travers les bois, incendier sur le port les magasins remplis de boissons et d'objets de marine, pendant la nuit du 3 mai. Celui qui commandait près de là la batterie royale, vers laquelle un grand vent portait la fumée, se croyant trahi, se retira dans la ville, premier effet de la défiance inspirée aux officiers par le mécontentement de leurs troupes. La garnison était composée alors de [cinq cent soixante] soldats et d'environ huit cents habitants, matelots et pêcheurs, armés à la hâte.

À la première alarme, Duchambon, successeur de Du Quesnel au commandement dans l'île, harangua les soldats ; il fit appel à leurs plus nobles sentiments ; il leur dit que l'arrivée de l'ennemi leur offrait une occasion favorable d'effacer le passé et de montrer qu'ils avaient encore le cœur français. Ses paroles ranimèrent le patriotisme d'hommes qui n'étaient qu'irrités des injustices de leurs supérieurs. Ils rentrèrent dans le devoir. Malheureusement, les officiers ne crurent point à leur sincérité, et cette aveugle méfiance fut cause de la perte de la ville.

Quoique l'ennemi se fût approché de Louisbourg sans opposition, par surprise, son succès n'en était pas encore plus assuré. De simples milices, recrutées avec précipitation, commandées par des marchands n'ayant aucune expérience militaire, eussent été déconcertées par des attaques régulières et vigoureuses ; elles n'auraient pu résister à la baïonnette. Mais Duchambon lui-même s'obstina à croire que les soldats ne demandaient à faire des sorties que

pour désertter. Aussi il tint la garnison comme prisonnière jusqu'à ce qu'une si mauvaise défense et l'effet d'un bombardement par plusieurs batteries de terre et par les vaisseaux eussent réduit la ville en ruines à capituler, le 16 juin, après avoir perdu [une centaine d'hommes.] La garnison obtint d'en sortir avec ses armes et ses drapeaux. L'île entière eut en même temps le sort de Louisbourg, son unique boulevard. Warren venait de prendre [le *Vigilant* de soixante-dix canons, commandé par de La Maisonfort Boisdécourt,] et portant cinq cent soixante hommes envoyés de France pour relever la garnison. Si ce renfort avait pu pénétrer dans la place, elle était sauvée. Les Anglo-Américains laissèrent flotter encore quelques jours le drapeau blanc sur les remparts. Plusieurs bâtiments richement chargés furent trompés par ce signe. Tous les habitants aussi bien que la garnison furent ensuite transportés à Brest.

La prise de Louisbourg, qui coûta à peine quelques hommes, étonna encore plus l'Europe que l'Amérique. Comment croire qu'un plan d'attaque formé par un avocat, exécuté par un

merchand avec un corps d'artisans et de laboureurs, contre une forteresse régulière, eût réussi ! L'orgueil européen en fut blessé, et, quoique cette conquête mît la Grande-Bretagne en état de conclure dignement la paix, elle excita sa jalousie contre les colonies victorieuses. Nous verrons dans la prochaine guerre que les exploits des Canadiens suscitèrent pareillement l'envie des Français.

Tandis que les vainqueurs se félicitaient d'un succès qu'ils attribuaient, avant tout, au secours du ciel, la nouvelle de la reddition de Louisbourg parvint en France, où elle tempéra un peu la joie que causaient dans le moment la célèbre victoire de Fontenoy (11 mai 1745) et la conquête de l'Italie autrichienne. À Londres, la perte de cette bataille et le débarquement en Écosse du prétendant, le prince Edouard Stuart, petit-fils de Jacques II, empêchèrent d'exalter le fait d'armes américain. En Canada, la sensation fut profonde, car on croyait que l'attaque de Louisbourg n'était que le prélude de celle de Québec. Le gouverneur Beauharnois s'apprêta à faire face de tous côtés aux ennemis. Il présida à Montréal une assemblée

où se trouvèrent six cents sauvages appartenant à diverses tribus, et parmi lesquels il y avait des Iroquois ; tous montrèrent les meilleures dispositions. Il en fit descendre à Québec une partie avec des milices et l'on travailla aux défenses de la ville.

Le problème de fortifier Québec retenait toujours l'attention des chefs militaires, mais surtout en temps de danger. Vers 1743, on avait commencé un retranchement fraisé, depuis le cap aux Diamants jusqu'à la rivière Saint-Charles. Après la perte de Louisbourg, le gouverneur, contre l'opinion de l'intendant Hocquart, résolut de bâtir une enceinte en pierre du côté de la campagne. La construction en fut entreprise dès 1745. L'année suivante, néanmoins, Beauharnois fit interrompre les travaux, et assembla les principaux fonctionnaires de la colonie et les notables de la ville (26 juillet). Le ministre, le gouverneur, croyaient qu'en fortifiant davantage Québec, en le rendant trop formidable, on donnerait aux Anglais un nouveau motif d'entreprendre la conquête du Canada, « et qu'une fois maître d'une ville régulièrement

fortifiée, ils le seraient de tout le pays » ; qu'au surplus, si les fortifications étaient nécessaires, ce n'était point à Sa Majesté à en faire les frais, mais aux Canadiens eux-mêmes. Ceux-ci, quoique pauvres, se montrèrent plus fiers que leur prince. Ils déclarèrent qu'il fallait continuer les fortifications, et qu'ils payeraient une partie des dépenses.

Le gouverneur, qui partageait ce noble sentiment, répondit au comte de Maurepas que s'il avait commencé l'enceinte sans l'ordre exprès du roi, c'était parce que son devoir l'avait pressé de le faire, et qu'il aimerait mieux s'exposer à une réprimande que de manquer à ce qu'il devait à sa patrie en ne renforçant point la capitale du Canada. Un an après, l'impôt sur les boissons qui s'introduisaient en Canada fut augmenté par le roi pour couvrir les dépenses. Mais des fortifications exécutées en de pareilles circonstances ne devaient pas être bien considérables. On les continua d'abord assez rapidement, et l'ingénieur Chaussegros de Léry annonça, en 1748, qu'avec l'aide des paroisses environnantes, la ville serait entièrement fermée

l'année suivante. Les ouvrages, pourtant, ne furent pas achevés, puisqu'en 1759, il n'y avait pas de murailles régulières entre la porte Saint-Jean et le cap aux Diamants.

Beauharnois et Hocquart engagèrent instamment le ministre Maurepas à reprendre l'Acadie et l'île Royale ; ils assuraient que deux mille cinq cents hommes suffiraient pour la conquête de l'Acadie. Il fallait à tout prix les reprendre ; car c'était le passage du golfe qui était interrompu (Lettre du 12 septembre 1745). « Les Anglais, écrivit le gouverneur peu après (1^{er} et 4 novembre), tiennent toujours la même conduite, ils veulent occuper tous les passages, et ils les occupent en effet. Envoyez-moi au moins des munitions et des armes je compte sur la valeur des Canadiens et des sauvages. La conservation du Canada est l'objet le plus important ; si une fois l'ennemi en devenait le maître, il faudrait peut-être renoncer pour toujours à ce continent. » La prise de Louisbourg par les milices de la Nouvelle-Angleterre avait piqué l'amour-propre des Canadiens, et ils brûlaient de se mesurer avec ces nouveaux soldats.

Mais là où le succès des Anglais fit peut-être l'impression la plus douloureuse, ce fut dans l'Acadie même, parmi l'ancienne population française et catholique, qui, d'un côté, se voyait abandonnée de la France, et, de l'autre, était regardée avec soupçon par l'Angleterre. Le pressentiment du malheur qui devait la frapper l'inquiétait déjà. Elle avait vu la population du Cap-Breton déportée tout entière en France. Elle craignait une plus grande infortune, celle d'être enlevée et dispersée en différents lieux d'exil. Elle fit demander si le gouverneur du Canada n'aurait pas de terres à lui donner, question pénible et attristante à laquelle on n'eut, à cette heure-là, rien à répondre.

Les vives instances de Beauharnois ne pouvaient, cependant, rester sans effet. En 1746, le gouvernement français prépara un armement comme il n'en avait pas encore été fait pour l'Amérique. Il consistait en [dix vaisseaux de ligne, trois frégates, trois bombardes et soixante transports portant trois mille cinq cents hommes, sous les ordres de La Rochefoucauld, duc d'Anville, lieutenant général des galères ; ce

dernier était secondé par des officiers d'expérience, d'Estourmelles, La Jonquière, La Pommarède et Kersaint de Coëtnempren. Une fortune plus haute attendait l'un d'eux, La Jonquière, au Canada. Le secret de la destination de l'escadre fut bien gardé. Bigot, dont le nom sera désormais associé à tous les malheurs des Français sur ce continent, fut nommé intendant de la flotte par son protecteur, le ministre de la marine Maurepas.

On avait tout disposé pour que d'Anville trouvât en Acadie un corps de six cents Canadiens et autant de sauvages en armes. Il devait reprendre et démanteler Louisbourg, enlever Annapolis et y laisser garnison, détruire Boston, saccager le littoral de la Nouvelle-Angleterre, et aller inquiéter les colonies anglaises dans le golfe du Mexique. Le résultat n'aurait guère été douteux sans une fatalité singulière qui s'attachait alors à toutes les entreprises que formaient les Français dans le Nouveau-Monde. Quand elles étaient au-dessus

des efforts des hommes, elles venaient périr sous les coups des éléments. Chibouctou (aujourd'hui Halifax), en Acadie, était le rendez-vous de la flotte. Il convient de dire que le comte de Conflans, qui était allé, avec trois vaisseaux et une frégate, escorter les navires marchands, aux Antilles, avait ordre de rallier l'escadre sur la côte d'Acadie. Il atteignit ce lieu avant d'Anville ; mais, après y avoir croisé quelque temps, ne voyant rien paraître, il regagna la France.

La traversée, calculée à six semaines, dura plus de cent jours, par suite de l'inhabileté du duc d'Anville. La flotte enfin était en vue du port, et chacun, oubliant les fatigues, se livrait à ses espérances, quand une effroyable tempête disperse les vaisseaux (14-15 septembre 1746). Les uns vont relâcher aux Antilles ; d'autres en France ; quelques transports périssent sur l'île de Sable ; les reste, battu par les vents pendant dix jours, ne parvient qu'avec peine à la rade de Chibouctou (17 septembre), où il entre avec une épidémie terrible de scorbut qui a éclaté à bord. On débarque en hâte les malades, on établit des

hospitaux à terre. Les provisions sont épuisées, il faut en envoyer chercher à de longues distances. On espère que les vivres frais, un air pur, apporteront quelque soulagement aux hommes entassés dans les entreponts ou dans les huttes et que fauche la mort. Mais l'air de la terre semble fournir un nouvel aliment au fléau. La mort emporte huit cents soldats et quinze cents marins. La contagion se communique aux sauvages qui sont venus joindre leurs armes à celles des Français, et elle en fait mourir le tiers. Un sombre désespoir gagne alors tout le monde. Chacun se croit marqué par la fatalité. L'amiral Townshend, à la tête d'une escadre envoyée en avril au secours des troupes occupant Louisbourg, se tenait au loin dans un moment où il aurait pu d'un seul coup anéantir l'expédition française. Il attendait immobile, au Cap-Breton, que la peste eût lâché ses malheureux adversaires.

Une lettre interceptée apprit aux Français l'arrivée de la flotte anglaise ; on tint un conseil de guerre, où il y eut divergence d'opinions. D'Anville, dont le caractère altier se révoltait sous le poids d'aussi grands malheurs, mourut

subitement (27 septembre 1746). Son successeur au commandement, d'Estourmelles, proposa, dans un second conseil, d'abandonner l'entreprise. Sa proposition fut repoussée, surtout par La Jonquière, troisième en grade. Le nouveau commandant tomba dans une agitation extrême, la fièvre le saisit et en son délire il se perça de son épée.

Depuis le départ de France (22 juin), l'escadre avait perdu deux mille quatre cents hommes, dont presque tous étaient morts à Chibouctou. De deux cents malades placés sur un navire, un seul survécut, malgré les soins dont ils furent entourés ! Tant de pertes ne purent encore abattre la résolution des chefs. Quoiqu'il ne leur restât plus que quatre vaisseaux, La Jonquière insista pour aller assiéger Annapolis. Ils remirent à la voile (4 octobre). Une nouvelle tempête éclata sur ce débris de flotte devant le cap de Sable, et le força de retourner en France [avec seulement deux navires. Malgré tout, d'autres vaisseaux, ayant à leur bord huit cents malades, réussirent à atteindre le port de Rochefort]. Le ministre Maurepas, en apprenant tant d'infortunes, fit cette

réponse pour consoler les officiers : « Quand les éléments commandent, ils peuvent bien diminuer la gloire des chefs, mais ils ne diminuent ni leurs travaux ni leur mérite. »

Les six cents Canadiens, qui devaient prendre part à l'expédition, s'étaient rendus sur sept petits bâtiments en Acadie, dans le mois de juin. Ce renfort, commandé par Roch de Ramezay, débarqua à Beaubassin, au fond de la baie de Fundy, où il fut très bien accueilli par les habitants. Toute la population acadienne, comptant environ douze mille âmes, flottait entre la crainte et l'espérance. Elle disait qu'elle serait perdue sans ressource, si les projets des Français ne réussissaient pas, parce qu'elle avait refusé de s'armer pour ses nouveaux maîtres. En apprenant la venue du duc d'Anville, elle se crut sauvée ; elle fit de nombreuses démonstrations de joie, démonstrations funestes, qu'elle devait pleurer dans un cruel exil et dans une dispersion plus cruelle encore ! Ramezay se porta aux Mines pour prévenir toute communication des habitants avec Annapolis et empêcher qu'ils ne fussent molestés par la garnison de cette place, qui n'était

qu'à trente et quelques lieues. Après avoir attendu longtemps la flotte, il se remit en route vers le Canada, sur l'ordre de Beauharnois, inquiet des grands préparatifs que l'ennemi faisait du côté du lac Champlain. En chemin, il rencontra un exprès envoyé par le duc d'Anville, et il retourna aussitôt sur ses pas avec quatre cents Canadiens. Il se rapprocha d'Annapolis, et le tint en échec par terre, quoique la garnison en fût alors de six à sept cents hommes.

Dans le temps que la France projetait la reprise de l'Acadie, Shirley, poursuivant toujours son dessein de chasser les Français du continent, en conféra avec sir Peter Warren et le général Pepperell. Cette fois il proposa la conquête du Canada au ministère de Londres, qui finit par l'écouter, malgré les préoccupations que lui donnait la présence du prétendant au milieu de la Grande-Bretagne (Lettre à Newcastle, 7 juillet 1746). Le duc de Newcastle avait adressé une lettre circulaire aux gouverneurs des colonies anglo-américaines, pour leur demander de lever autant d'hommes qu'il leur serait possible. Le plan du cabinet de Saint-James était d'attaquer le

Canada par terre et par mer. Le contre-amiral Warren devait faire voile d'Europe avec des troupes commandées par le général Saint-Clair, prendre en passant par Louisbourg les milices de la Nouvelle-Angleterre et aller mettre le siège devant Québec (9 avril). De leur côté, les levées de New-York et des autres provinces se rassembleraient à Albany, et marcheraient sur le fort Saint-Frédéric et sur Montréal. Le ministre n'exigeait que cinq mille hommes des colonies. Dans leur ardeur, elles en levèrent huit mille. Ni flotte ni armée ne vinrent d'Angleterre, et les colonies furent forcées d'ajourner encore une entreprise qui était devenue depuis longtemps leur idée fixe. Pour ne pas perdre tout le fruit de leurs dépenses, elles voulurent enlever le fort Saint-Frédéric, sur le lac Champlain. Le gouverneur de New-York, George Clinton, avait déjà réussi à faire prendre les armes aux Cinq-Nations. Mais au bruit que Ramezay était débarqué à Beaubassin, et que les Acadiens, travaillés par ses intrigues, menaçaient de se soulever, l'expédition contre Saint-Frédéric fut abandonnée, et une partie des troupes se dirigea

en toute hâte vers l'Acadie pour couvrir Annapolis, dont la reddition eût entraîné la perte de la province.

À peine ces troupes étaient-elles en marche, que la nouvelle de l'apparition du duc d'Anville sur la côte acadienne courut dans les colonies anglaises ; elle fut connue à Boston le 20 septembre. Cette ville passa de l'exaltation à la crainte ; car l'armement des Français paraissait trop formidable pour être seulement destiné à reprendre Louisbourg et l'Acadie. Toutes les provinces anglaises se crurent en danger ; elles coururent aux armes ; plus de huit mille miliciens furent envoyés de l'intérieur du pays au secours de Boston ; six mille autres se tinrent prêts dans le Connecticut à y marcher au premier signal. Le gouverneur fortifia le port de la ville et augmenta les ouvrages de la citadelle, qui devint l'une des plus redoutables de l'Amérique. Mais, comme nous l'avons vu, tant de préparatifs n'étaient pas nécessaires. La fortune s'était chargée de détourner l'orage.

Ramezay était devant Annapolis, où il avait

fait une centaine de prisonniers. Après la seconde dispersion de la flotte française, il dut songer à se retirer vers Beaubassin, afin d'y établir ses quartiers d'hiver, la saison étant trop avancée pour retourner en Canada. Shirley, inquiet de le voir si proche de la principale ville d'Acadie, la fit renforcer de troupes. Sur la demande du gouverneur d'Annapolis, le major Mascarène, il envoya mille hommes pour déloger les Français. Cinq cents, sous les ordres du colonel Noble, [arrivèrent à destination ; ils vinrent se poster] à Grand-Pré, sur le bassin des Mines. Les deux corps se trouvaient en présence, mais séparés l'un de l'autre par le bras oriental de la baie de Fundy. En janvier (1747), Nicolas-Antoine Coulon de Villiers offrit à Ramezay, retenu par une blessure, d'aller, avec trois cents Canadiens et sauvages, surprendre le colonel Noble dans son cantonnement. Pour l'atteindre il fallait faire le tour de toute cette partie de la baie, et ainsi parcourir, dans les neiges et par les bois, un circuit d'environ soixante lieues. Sans s'effrayer de la distance ni de la saison, le détachement partit de la baie Verte, la raquette aux pieds (23

janvier), et arriva, le 11 février, un peu avant le jour, devant les quartiers anglais. Depuis la veille il neigeait. Leurs sentinelles ne le virent tout à coup venir que lorsqu'il ne fut qu'à une portée de fusil. Les Anglais étaient dans vingt-quatre maisons. Villiers et sa troupe s'élançèrent contre dix des plus grandes. Ce furent à la fois dix assauts. La résistance des Anglais fut opiniâtre. Vers midi seulement, la victoire se déclara pour les Canadiens. Les dernières maisons furent enlevées une à une. Le colonel Noble, son frère enseigne, trois autres officiers et cent trente soldats avaient été tués. Ceux qui restaient, ne pouvant fuir au travers des neiges, hautes de quatre pieds, se réfugièrent dans une maison fortifiée. Après une sortie sans effet, ils se rendirent prisonniers par capitulation. Du côté de Villiers, il y eut, dans la journée, sept hommes tués et quinze blessés. Cette expédition fit grand bruit à Boston, et fut regardée en Angleterre comme une des plus audacieuses qu'on pût entreprendre pour abaisser un peu l'orgueil des vainqueurs de Louisbourg [Nicolas de Villiers, qui avait été blessé durant le combat, fut décoré

de la croix de Saint-Louis].

L'échec du Grand-Pré n'était pas le seul que les Anglais eussent éprouvé depuis le commencement de la guerre : leurs frontières étaient désolées par les bandes qui s'y succédaient sans cesse. Mais, au loin, l'éclat de la conquête du Cap-Breton jetait dans l'ombre les succès des Français. Ces courses sans relâche devaient cependant fatiguer l'ennemi. On en comptait déjà jusqu'à vingt-sept depuis l'automne de 1744, c'est-à-dire depuis trois ans. Saratoga avait été pris et détruit par Lamargue de Marin (28 novembre 1745). Le fort Massachusetts, à quinze milles en amont de Saint-Frédéric, s'était rendu à Pierre Rigaud de Vaudreuil, major des Trois-Rivières, qui, avec sept cents Canadiens et sauvages, avait ensuite ravagé douze lieues de pays et répandu la terreur dans toute la Nouvelle-Angleterre (août 1746). Saint-Luc de La Corne avait attaqué le fort Clinton et battu un détachement anglais, qu'il avait précipité à coups de hache dans une rivière (juin 1747). Le fort Bridgeman, sur le fleuve Connecticut, avait été brûlé par De Léry, fils de

l'ingénieur (octobre 1747). Les frontières de Boston à Albany n'étaient plus tenables. Les forts avancés avaient été évacués, et la population effrayée courait chercher un refuge dans l'intérieur, pour se soustraire à ces dévastations meurtrières. Tel était l'état des choses en Amérique.

À Paris, où parvenaient les bonnes comme les mauvaises nouvelles, le gouvernement ne fut pas découragé par les désastres qui étaient tombés sur la flotte du duc d'Anville. Il résolut non seulement de reprendre l'expédition que les éléments et la peste avaient interrompue, mais encore d'envoyer une flotte dans l'Inde pour profiter des victoires que Mahé de la Bourdonnais venait d'y remporter, en battant les amiraux Peyton et Barnet et en enlevant Madras, sur la côte de Coromandel (1746). Deux escadres furent équipées, l'une à Brest et l'autre à Rochefort. Celle du Canada, la plus nombreuse, [composée de trois vaisseaux de ligne, deux frégates, et d'une trentaine de transports,] fut mise sous les ordres de La Jonquière ; celle de la Compagnie des Indes fut donnée [au chevalier

Grout] de Saint-Georges. Les deux réunies formaient huit bâtiments ; elles convoaient quinze navires, portant des troupes, des provisions et des marchandises, et devaient naviguer de conserve jusqu'au cap Finistère, en Espagne.

L'Angleterre, ayant appris ces desseins, avait chargé l'amiral George Anson, avec en sous-ordre le contre-amiral Warren, d'intercepter les deux escadres et de les détruire s'il était possible. Parti de Portsmouth avec [quinze vaisseaux, armés de neuf cent quarante-quatre bouches à feu,] il la rencontra le 14 mai (1747) [par le travers du cap Ortegal, au nord-ouest de la Galice (Espagne).] Alors les Français osèrent lui opposer [sept vaisseaux, portant quatre cent trente-six pièces. Encore furent-ils réduits à combattre avec six seulement, car Taffanel de La Jonquière, neveu du chef d'escadre, avait pu s'échapper sur *l'Émeraude* et escorter le convoi jusqu'à sa destination.] La Jonquière de La Pommarède ordonna à ses gros bâtiments de se ranger en ligne de bataille tout en ralentissant leur marche. [Il pouvait être quatre heures de l'après-midi.]

Anson et Warren manœuvrèrent longtemps pour envelopper La Jonquière, et celui-ci pour les déjouer. Mais, après d'héroïques efforts, les vaisseaux français se virent complètement cernés ; accablés sous le nombre, l'un après l'autre ils amenèrent leur pavillon. Ce fut une affaire où les vaincus s'illustrèrent autant que les vainqueurs. Anson s'empressa d'envoyer une partie de ses forces à la poursuite du convoi ; neuf voiles furent enlevées. Cette défaite priva la Nouvelle-France d'un puissant secours. La Jonquière avait montré un rare talent dans cette bataille. Le capitaine du *Windsor* s'exprima ainsi dans son rapport : « Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français ; et, pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage ; aucun d'eux ne s'est rendu que quand il leur a été absolument impossible de manœuvrer. »

À cette époque, la marine française, après avoir eu un moment la maîtrise de la mer, était en décadence. Le temps des Duquesne, des Tourville, des d'Estrées, des Jean Bart, des d'Iberville, des Duguay-Trouin, n'était plus.

« Mais, dit Guérin, les officiers faisaient, en général, avec le peu de moyens mis à leur disposition, tout ce qu'on pouvait attendre de gens de cœur, d'honneur et de talent. » Ils accomplissaient des prodiges d'héroïsme, souvent couronnés de succès ; et, lorsqu'ils succombaient, c'était sous la grande supériorité numérique de leurs adversaires. Un historien anglais avoue que, dans cette guerre, l'Angleterre dut ses victoires maritimes au nombre de ses vaisseaux plutôt qu'à la valeur de ses marins.

« Il semble, dit Voltaire à cette occasion, que les Anglais dussent faire de plus grandes entreprises maritimes. Ils avaient alors six vaisseaux de cent pièces de canon, treize de quatre-vingt-dix, quinze de quatre-vingts, vingt-six de soixante-dix, trente-trois de soixante. Il y en avait trente-sept de cinquante à cinquante-quatre canons ; et au-dessous de cette forme, depuis les frégates de quarante canons jusqu'aux moindres, on en comptait jusqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes et dix brûlots. C'était en tout deux cent soixante-neuf vaisseaux de guerre, indépendamment des

corsaires et des vaisseaux de transport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots.

« Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeureraient sans secours à la merci des flottes anglaises ; si les convois partaient ou de France ou des Îles, ils couraient risque, étant escortés, d'être pris avec leurs escortes » (*Précis du siècle de Louis XV*, chap. XXVIII).

En effet, quelques mois après la bataille du cap Ortegal, le chef d'escadre, François Des Herbiers de l'Étanduère, avec huit vaisseaux et une frégate, reste de la puissance navale de la France sur l'Atlantique, escortait aux Antilles la flotte marchande de deux cent cinquante-deux voiles. Il fut rencontré [à quatre-vingts lieues au nord du cap Finistère] par l'amiral sir Edward Hawke, ayant sous ses ordres quatorze vaisseaux de ligne, trois frégates et deux brûlots (25 octobre

1747). Le combat fut long et sanglant ; [il dura de onze heures du matin à huit heures du soir ;] les marins français étaient réduits à ne plus lutter que pour l'honneur. Deux vaisseaux seulement, le *Tonnant* et l'*Intrépide*, sortirent de cette nouvelle bataille, et rentrèrent à Brest, comme des monceaux flottants de ruines ; mais le convoi avait été sauvé. Le premier de ces vaisseaux était monté par l'Étandière lui-même ; le second, par un Canadien, [Louis-Philippe de Rigaud, comte de Vaudreuil, qui était le fils aîné du premier gouverneur général canadien de ce nom]. Ce combat est resté célèbre dans les annales de la marine française pour la résistance qu'offrit le *Tonnant*, attaqué quelque temps par la ligne entière des Anglais ; le noble vaisseau passa fièrement à travers les ennemis, à la remorque de l'*Intrépide*, qui était venu partager ses dangers, et qui se couvrit également de gloire. L'amiral anglais fut accusé devant une cour martiale pour n'avoir pas fait leur conquête. En ce temps-là, la Grande-Bretagne, irritée de l'audace de ses ennemis, faisait passer ses amiraux par les armes, lorsqu'ils montraient la moindre faiblesse.

La France n'eut plus que quelques navires de guerre sur l'Atlantique. « On connut dans toute son étendue, écrit Voltaire, la faute du cardinal de Fleury, d'avoir négligé la mer ; cette faute est difficile à réparer. » Elle était, comme l'événement l'a prouvé, irrémédiable pour la France et ses colonies. L'Angleterre se hâta de prendre le reste des possessions françaises dans l'Amérique du Nord avant que sa rivale eût rétabli ses flottes. La perte du Canada, en 1760, peut être attribuée en partie à une faute qui laissa la mère patrie sans moyens de le secourir lorsqu'il eut besoin d'elle.

Pierre-Jacques de Taffanel, marquis de La Jonquière, avait été nommé le 15 mars 1746, pour relever le marquis de Beauharnois au gouvernement de la Nouvelle-France. [Il était né en 1685 dans le Languedoc. Tour à tour chargé de missions à l'étranger, promu enseigne puis capitaine de vaisseau, commandant et chef d'escadre sous le duc d'Estrées et maintes fois aux prises avec les corsaires anglais et hollandais, il se fit remarquer par sa bravoure et par des qualités singulières qui le mettaient au rang des

marins consommés. En 1711 il participait à une expédition au Brésil contre les Portugais. En 1722, il reçoit la croix de chevalier de Saint-Louis. Plus tard on le trouve aux Antilles défendant sur l'océan les intérêts du commerce français. C'est en 1733 qu'il conduit pour la première fois son navire, le *Rubis*, à Québec. Sa carrière se déroule ainsi au même rythme progressif et fébrile, jusqu'au moment, nous l'avons vu plus haut, où il dirige une partie de l'escadre que commandait le duc d'Anville et dont l'objectif était la reprise de Louisbourg]. La Jonquière devait, après cette campagne, se rendre à Québec pour occuper son nouveau poste. Fait ensuite prisonnier au combat du cap Ortegale, il fut remplacé, pendant sa captivité, par le comte Roland-Michel Barrin de La Galissonnière (1747). L'année suivante, François Bigot, l'ancien commissaire ordonnateur de Louisbourg et l'intendant de l'escadre de d'Anville, succédait à l'intendant Hocquart ; et le roi étendit sa juridiction sur toute la Nouvelle-France, la Louisiane comprise.

Si la France était malheureuse sur mer, elle obtenait des triomphes sur le continent européen. Les victoires du maréchal de Saxe, qui venait encore de gagner la fameuse bataille de Laufeld, contre le duc de Cumberland (2 juillet 1747), décidèrent les alliés à demander la paix, souhaitée ardemment par tous les peuples, las d'une lutte sanglante et ingrate. Dès le milieu de l'été, le duc de Newcastle envoya aux colonies anglaises l'ordre de licencier leurs troupes. En Canada, on ne s'attendait pas à poser sitôt les armes. L'annonce de l'envoi d'une escadre considérable, sous La Jonquière, y faisait croire, au contraire, que l'issue de la guerre était encore éloignée. Mais, sur la fin de l'été, après le désarmement des colonies anglaises, les nouvelles apportées d'Europe par M. de La Galissonnière, qui arrivait à Québec le 19 septembre, confirmèrent la cessation des hostilités. La paix qui termina la guerre de la succession d'Autriche fut signée à Aix-la-Chapelle l'année suivante (18 octobre 1748). Le comte de Saint-Séverin, plénipotentiaire français, déclara, à l'ouverture des négociations, en avril, qu'il venait accomplir

les paroles de son maître, « lequel voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi » ; paroles qui, dans la bouche de Louis XV, montraient moins de grandeur que d'imprévoyance et de légèreté. Il ne fit rien pour la France et fit tout pour ses alliés, comme le dit l'historien de son siècle. Il laissa avec une aveugle indifférence la question des frontières indécises en Amérique, se contentant de stipuler qu'elle serait réglée par des commissaires. On avait fait une première faute, en 1713 (traité d'Utrecht), en ne précisant pas les limites de l'Acadie. On en fit une seconde, plus grande encore, en 1748, en abandonnant cette question aux chances d'un litige dangereux : car les Anglais avaient tout à gagner à cette temporisation. La supériorité numérique toujours croissante de la population de leurs colonies augmentait leur désir et leur espoir d'être bientôt les seuls maîtres de toute l'Amérique du Nord. Aussi le traité d'Aix-la-Chapelle, « l'un des plus déplorables, dit un auteur, que la diplomatie française ait jamais acceptés », n'inspira aucune confiance et ne procura qu'une paix armée. Le Cap-Breton, ou île Royale, fut rendu à la France ;

moyennant quoi, elle renonça à Madras, dans l'Inde, et à ses conquêtes dans les Pays-Bas. L'avis de la suspension des hostilités entre les puissances belligérantes parvint à Québec en même temps que celui du rétablissement de la tranquillité dans les Pays d'en Haut, où la paix avait été troublée un instant par une conspiration des Miamis.

Le progrès des Européens effrayait davantage tous les jours les indigènes de l'ouest, qui cherchaient à s'isoler de ces étrangers, et même à les détruire s'il était possible. Depuis quelques années ils se disaient dans leur naïf langage : « Les hommes ne doivent pas se détruire les uns les autres ; laissons les blancs se faire la guerre entre eux. » (La Galissonnière au ministre Maurepas, 23 octobre 1748).

Les Miamis, plus impatients que les autres, tramèrent, en 1747, un massacre des habitants de Michillimackinac et du Détroit. Une agitation sourde se montra parmi les nations des Grands Lacs. Les Français, inquiets, augmentèrent les garnisons des deux postes. Les sauvages devaient

courir aux armes durant une des fêtes de la Pentecôte ; mais une vieille femme huronne, fort attachée aux Français, vint découvrir leur complot au chevalier de Longueuil, commandant au Détroit. Il ne fut tué par eux que quelques trafiquants isolés. Le fort, nommé des Miamis, qu'ils avaient eux-mêmes brûlé en partie avant de fuir, fut pris (1748), et le secours qui arriva peu après de Montréal acheva d'intimider ces barbares. Ils n'osèrent plus remuer. Et la Nouvelle-France vit la paix régner sur toutes ses frontières.

Bibliographie

Sources et ouvrages à consulter. *Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, Québec, 1883-1885. – *Lettre d'un habitant de Louisbourg*, 28 août 1745, trad. anglaise de G. W. Wrong, Toronto, 1897. – *Journal historique du voyage de la flotte commandée par le duc d'Anville dans Le Canada Français*, Québec,

1888 ; *Description de l'Acadie*, 1748, *ibid.* ; Beaujeu, *Journal de la campagne... à l'Acadie et aux Mines*, 7 nov. 1747, *ibid.* ; *Relation de La Corne*, 28 sept., 1747, *ibid.* – *Journal de ce qui s'est passé d'intéressant... depuis 1746*, 1747, 1748. *Journal de Rigaud de Vaudreuil*, 20 oct., 1746 (Archives canadiennes, Ottawa.) Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, Paris, 1883. – J. W. Fortescue, *History of the British Army*, London, 1899. – H. S. Burrage, *Maine and Louisbourg in 1745*, Augusta, 1910. – G. Lacour-Gayet, *La Marine militaire de la France sous Louis XV*, 2^e édit., Paris 1910. – L. Guérin, *Histoire maritime de la France*, Paris, 1851, tome IV. – A. T. Mahan, *The Influence of Sea-Power in History, 1660-1783*, Boston, 1889, 1895. – H. Carré, *Histoire de France*, d'E. Lavissee, tome VIII, 2^e p., Paris, 1908. – *Canada and its Provinces*, vols I et II, Toronto, 1914. – W. Wood, *The great fortress*, Toronto, 1915. – J. S. McLennan, *Louisbourg*, déjà cité. – E. Lauvrière, *La tragédie d'un peuple*, nouv. édition, Paris, 1924. – Abbé Am. Gosselin, *Notes sur la famille Coulon de Villiers*, Lévis, 1906. – Marquis de la

Jonquière, *Le chef d'escadre Marquis de La Jonquière et le Canada*, Paris, 1895. – P. G. Roy, *Bulletin des recherches historiques*, 1897. – Abbé Am. Gosselin, « Les de La Jonquière au Canada », *ibid.*, 1898. – Le P. C. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, tome II, Paris 1906.

Chapitre III

Commission des frontières 1748-1755

La paix d'Aix-la-Chapelle ne fut qu'une trêve. À peine les hostilités cessèrent-elles en Amérique. L'Angleterre et ses colonies avaient suivi avec le plus vif intérêt la lutte sur l'océan. Combien elles s'étaient réjouies de voir les derniers navires de la flotte de l'Étanduère réduits à rien dans le combat de Belle-Isle ! La marine française anéantie, qu'allaient devenir les possessions de la France d'outre-mer ? Qu'allait devenir ce beau système colonial qui lui assurait une si large part du Nouveau-Monde ?

Les colonies anglo-américaines voulurent aussitôt reculer leurs frontières au loin. Une compagnie d'hommes influents de la Grande-Bretagne et de la Virginie se forma en 1749, pour

occuper la vallée de l'Ohio. [En vertu de sa charte du 9 mai, elle recevait une concession comprenant cinq cents acres de terre]. Ce n'était pas la première fois que les Anglais convoitaient cette fertile et délicieuse contrée : dès 1716, le gouverneur de la Virginie, Alexander Spotswood, avait proposé d'en acheter une partie aux indigènes, et de créer une association pour y faire la traite mais le cabinet français s'y étant opposé, ce dessein avait été abandonné. Les journaux de Londres annoncèrent qu'il était question d'étendre vers la rive du Saint-Laurent les établissements projetés du côté de l'Acadie. Cette agitation ne faisait que confirmer les Canadiens dans leur appréhension de quelque grande agression par leurs voisins. M. de La Galissonnière partageait ce sentiment.

[Roland-Michel, marquis de La Galissonnière naquit à Rochefort, dans la Saintonge, en 1693. Fils d'un lieutenant général de la marine, Roland Barrin, il allait suivre jusqu'à la fin la voie paternelle. Petit de taille, intrépide, ardent pour le combat comme pour le labeur intellectuel, possédant une intelligence prompte, des dons

singuliers et variés, il devint sans peine lieutenant, capitaine de vaisseau et chef d'escadre. Il fit avec succès nombre de campagnes. Après des commandements qui le conduisirent à Québec et à Constantinople], il s'était illustré par des victoires sur l'océan, [notamment contre une frégate anglaise supérieurement équipée et armée. À cette occasion, le roi voulut le récompenser et lui offrit le gouvernement de la Nouvelle-France. La Galissonnière s'excusa de refuser en disant qu'il était plus apte à diriger des entreprises maritimes. Néanmoins, de 1747 à 1749, nous l'avons vu, il vint remplacer temporairement le marquis de La Jonquière, gouverneur de la colonie, mais alors prisonnier et détenu en Angleterre. La Galissonnière comptait parmi les marins de premier rang de son siècle]. Actif et éclairé, il employait à l'étude des sciences les loisirs que lui laissaient ses fonctions publiques. Il ne gouverna le Canada que deux ans ; mais, dans ce temps court, il donna une forte impulsion à l'administration, et fit entendre aux ministres des conseils qui eussent peut-être assuré la

conservation de cette belle colonie à la France, s'ils eussent été suivis.

Les frontières ne pouvaient rester plus longtemps incertaines. Il promena ses regards sur l'immense étendue des possessions françaises, il en étudia les endroits forts et les faibles. Il sonda les projets des Anglais. Il finit par se convaincre que l'isthme acadien, à l'est, les Appalaches ou Alléghanys, à l'ouest, étaient les vraies limites et les seuls boulevards de l'Amérique française. Si l'on perdait l'isthme, les Anglais déborderaient jusqu'au Saint-Laurent et séparerait le Canada de la mer ; si l'on abandonnait la chaîne des Appalaches, ils se répandraient jusqu'aux Grands Lacs et au Mississipi, isoleraient le Canada de ce fleuve, lui enlèveraient l'alliance des sauvages, et repousseraient les Français jusqu'au pied du lac Ontario. Ces résultats lui parurent inévitables, en voyant le développement déjà atteint par les colonies anglaises. Il écrivit au ministre que les postes chez les Illinois, après avoir été trop prisés, ne l'étaient plus assez ; quoiqu'ils ne produisissent rien, il ne fallait pas les abandonner, parce qu'ils servaient avec avantage

à empêcher les Anglais de pénétrer plus avant dans l'intérieur. « Le pays, bien établi, disait-il, nous rendrait formidables du côté du Mississipi ; si dans la présente guerre nous avons eu quatre à cinq cents hommes armés chez les Illinois, non seulement nous n'y aurions pas été inquiétés, mais nous aurions mené jusque dans le cœur des établissements de l'ennemi ces mêmes nations qui nous insultaient si souvent. » (La Galissonnière à Maurepas, 1^{er} septembre 1748).

On a beaucoup blâmé la France de son attitude dans la question des frontières ; elle a même été accusée par les siens d'ambition excessive et de vivacité. Voltaire va jusqu'à dire qu'une pareille dispute, élevée entre de simples commerçants, aurait été apaisée en deux heures par des arbitres ; mais qu'entre des Couronnes il suffit de l'ambition ou de l'humeur d'un simple commissaire pour bouleverser vingt États. (*Précis du siècle de Louis XV*, chap. XXXI). [C'est à cette partie seulement de la Nouvelle-France et non pas au pays tout entier, notons-le, que l'historien, dans son roman philosophique de *Candide*, entendait appliquer l'expression

devenue célèbre : « les quelques arpents de neige vers le Canada ».] Comme si la possession d'un territoire assez spacieux pour former trois ou quatre empires tels que la France, comme si l'avenir de ces magnifiques contrées, couvertes aujourd'hui de millions d'habitants, avait à peine mérité l'attention de la Cour ! La persistance de l'Angleterre et de ses colonies, l'éclat de leurs préparatifs, qui annonçaient l'importance de leurs projets, tout n'était-il pas propre à exciter cette attention ? Mais le Canada seul paraissait avoir une inquiétude sérieuse.

Le cabinet anglais s'était abstenu jusqu'alors d'énoncer ses prétentions d'une manière précise. Il ne les avait fait connaître, pour ainsi dire, que par son action négative, en contestant aux Français le droit de s'établir à Niagara et à la Pointe-à-la-Chevelure, et de continuer leur séjour chez les Abénaquis après 1713. Tandis qu'il déclarait aux sauvages que le territoire placé entre la Nouvelle-Angleterre et le golfe Saint-Laurent appartenait à la Grande-Bretagne, il gardait le silence vis-à-vis de la France sur cette prétention, qu'il méditait cependant de faire

valoir par la suite. Chose singulière ! le Conseil privé d'Angleterre avait reçu du bureau des colonies et des plantations en 1713, même avant la signature du traité d'Utrecht, un rapport dans lequel on disait « que le Cap-Breton avait toujours fait partie de l'Acadie, et que la Nouvelle-Écosse embrassait toute l'Acadie, bornée par la rivière Sainte-Croix, le Saint-Laurent et la mer » (Extrait des procès-verbaux du *Board of colonies and plantations*). Pour ce qui est de l'ouest, le silence du gouverneur de Londres avait été plus expressif encore ; ou plutôt l'Angleterre avait reconnu implicitement la nullité de son droit en refusant de sanctionner la formation, en 1716, d'une compagnie coloniale dite de l'Ohio. Mais les choses avaient bien changé depuis.

Après le dernier traité, qui lui cédait définitivement l'Acadie, l'Angleterre maintenait que le territoire occupé par elle entre les deux rivières Kennebec et Penobscot, (ou Pentagouet), se prolongeait en arrière jusqu'à la rive méridionale du Saint-Laurent, et lui avait toujours appartenu ; et que les véritables

frontières de la Nouvelle-Écosse, ou Acadie, suivant ses anciennes limites, étaient : 1° une ligne droite tirée depuis l'embouchure de la rivière Penobscot jusqu'au fleuve Saint-Laurent, à quelque distance sous Québec ; 2° ce fleuve en aval et le golfe Saint-Laurent jusqu'à la mer, au sud-ouest du Cap-Breton ; 3° l'Océan de là à l'embouchure de la rivière Penobscot. Elle déclara même que le fleuve Saint-Laurent était la ligne de démarcation la plus naturelle et la plus vraie entre les possessions des deux peuples. En dehors de la péninsule acadienne, le pays ainsi réclamé, qui était presque tout le midi du Canada, avait plus de trois fois l'étendue de la Nouvelle-Écosse elle-même ; et il commandait également l'estuaire du Saint-Laurent et la baie de Fundy. C'étaient à la fois la porte du Canada en temps de navigation et le seul côté par où l'on pût y pénétrer de l'océan, en hiver, c'est-à-dire pendant cinq mois de l'année.

Le territoire que l'Angleterre disputait aux Français par delà les Appalaches, avait aussi une valeur inappréciable. Le bassin de l'Ohio seul, jusqu'à la décharge de cette rivière dans le

Mississippi, à deux cents lieues. Mais ce n'était là qu'une faible partie de ce territoire : l'étendue réclamée était indéfinie ; elle n'avait et ne pouvait encore avoir, à proprement parler, aucune limite. Il s'agissait d'un droit occulte, entraînant avec lui la possession des immenses contrées représentées sur les cartes entre la chaîne des lacs Ontario, Érié, Huron et Michigan, le haut Mississippi et les monts Alléghanys, et qui forment aujourd'hui les États de New-York, Pennsylvanie, Ohio, Kentucky, Indiana, Illinois, outre les terres situées à l'est et à l'ouest du lac Michigan, jusqu'aux lacs Érié et Huron et au fleuve Mississippi. Le Canada eût été séparé de la Louisiane par une longue distance, et complètement mutilé. Des murs de Québec et de Montréal, on aurait pu voir flotter le drapeau anglais sur la rive droite du Saint-Laurent. De pareils sacrifices équivalaient à un abandon total de la Nouvelle-France.

Contre ces prétentions à la propriété de terres découvertes par les Français, et qui étaient une partie intégrante ou une dépendance du territoire occupé par eux depuis un siècle et demi, qu'avait

à faire La Galissonnière, sinon de maintenir les droits de sa patrie ? Tous les mouvements qu'il ordonna sur les frontières lui furent dictés par cette nécessité. Mais il y a plus. Le traité d'Aix-la-Chapelle stipulait positivement (Art. 9) « que toutes choses seraient remises sur le même pied qu'elles étaient avant la guerre », et la Grande-Bretagne avait envoyé deux otages à Versailles pour garantie de la restitution de Louisbourg. Or, la France avait toujours occupé le territoire contesté, sur la baie Française, jusqu'à l'isthme de la péninsule acadienne. La construction d'un fort à l'entrée de la rivière Saint-Jean, et la prise de possession du Cap-Breton immédiatement après le traité d'Utrecht était un acte notoire, manifeste de cette occupation, dont la légitimité semblait avoir été reconnue par le silence que la Cour de Londres avait gardé jusqu'après la paix d'Aix-la-Chapelle ; car ce fut alors seulement que le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, le colonel Mascarène, voulut imposer aux habitants de la rivière Saint-Jean le serment de fidélité à l'Angleterre, et s'appropriier leur pays. (*Mémoire* du duc de Choiseul au marquis de Puyzieulx, 26

mai 1749).

La Galissonnière devait veiller à la conservation des droits de la France, et c'est ce qu'il fit. Il envoya des troupes à la baie de Fundy, avec ordre de repousser, même par la force, les Anglais, s'ils tentaient de sortir de la péninsule et de s'étendre sur le continent. Il écrivit à Mascarène pour se plaindre de sa conduite à l'égard des habitants de Saint-Jean ; et pour l'engager à faire cesser les hostilités, qui avaient été continuées contre les Abénaquis, quoique ceux-ci eussent mis bas les armes dès que le traité de paix avait été connu (15 janvier 1749). Ces plaintes donnèrent lieu, quelque temps après, à un échange de lettres assez vives entre le marquis de La Jonquière et le colonel Cornwallis, qui avait remplacé en 1749, le premier, La Galissonnière, et le second Mascarène.

Jusque-là le gouvernement français était dans son droit. Mais La Galissonnière avait formé un projet peu justifiable : c'était d'engager les Acadiens à abandonner en masse la péninsule, et à venir s'établir sur la rive septentrionale de la

baie de Fundy. Son but en cela était de couvrir cette frontière par une population dense et bien affectionnée, et de réunir toute la population française sous le même drapeau. Une pareille proposition, dans l'état actuel des relations entre la France et l'Angleterre, était déloyale car elle provoquait à la désertion les sujets d'une puissance redevenue amie. Quoique les Acadiens se refusassent à prêter le serment d'absolue allégeance, se donnassent pour neutres, [et fussent qualifiés de ce nom depuis vingt ans par les autorités anglaises elles-mêmes], ils n'en étaient pas moins des sujets britanniques aux yeux des signataires du traité d'Utrecht. La Cour cependant agréa le dessein de La Galissonnière, et consacra à son exécution [la somme de 300 000 livres.] (*Mémoire sur les affaires du Canada*, 1749-1760). Les missionnaires français en Acadie secondèrent les vœux de leur ancienne patrie. Le P. Germain, Jésuite, à Port-Royal et l'abbé Jean Le Loutre, prêtre des Missions-Étrangères, à Beaubassin, décidèrent un grand nombre d'Acadiens à abandonner leurs terres qui étaient toute leur fortune. Lorsqu'il fallut quitter

pour jamais les lieux qui les avaient vus naître, et dont le sol renfermait les tombeaux de leurs pères ; lorsque l'heure arriva de dire un dernier adieu aux champs embellis par les souvenirs d'enfance, le cœur manqua à ces malheureux, et ils éclatèrent en sanglots. Cette émigration commença en 1748.

La Galissonnière travailla non moins activement à fermer aux Anglais l'entrée de la vallée de l'Ohio. Cette vallée, comprise dans l'édit royal de 1712 pour l'établissement de la Louisiane, avait toujours servi de chemin aux voyageurs canadiens qui allaient vers le Mississipi. Comme les traitants anglais persistaient à s'y montrer, le gouvernement y envoya, en 1749, Céloron de Bienville avec deux cent quarante-quatre hommes, faire une prise de possession solennelle. Céloron planta des poteaux, enterra des plaques de plomb aux armes de France dans différents lieux, et en dressa procès-verbal devant les tribus du pays, qui ne virent pas s'accomplir ces formalités sans inquiétude et sans murmure (29 juillet). La Galissonnière pria alors le gouverneur de

Pennsylvanie de défendre aux traitants de sa province d'aller désormais commercer à l'ouest des Appalaches, parce qu'ils y seraient arrêtés et leurs marchandises saisies. Il plaça une garnison à Détroit, fit relever, au nord du lac Michigan, le fort de la baie Verte démantelé par Ligneris en 1728, dans son expédition contre les Outagamis, et ordonna d'en bâtir un en pieux au milieu des Sioux, un autre en pierre, à Toronto (fort Rouillé) ; et un troisième à la Présentation (aujourd'hui Ogdensburg) sur la rive droite du Saint-Laurent, entre Montréal et Frontenac, afin que l'on fût plus à portée de gagner les Iroquois à la France. Ces sauvages avaient envoyé en Canada, vers la fin de 1748, une députation nombreuse, qui déclara encore une fois qu'ils n'avaient cédé leurs terres à personne et qu'ils voulaient vivre en paix avec les deux nations. (La Galissonnière à Maurepas, 26 juin 1749 ; 8 novembre 1748).

La milice retint également l'attention du gouverneur. Le chevalier Péan en fit par son ordre la revue et le rôle dans chaque paroisse. Elle était de dix à douze mille hommes.

Pendant que La Galissonnière était ainsi occupé à donner quelque solidité aux frontières, il vit arriver, en août 1749, le marquis de La Jonquière qui venait reprendre le gouvernement du Canada. La Galissonnière lui communiqua tous les renseignements qu'il avait recueillis touchant les possessions françaises dans l'Amérique septentrionale et lui fit part de ses plans et de ses vues pour leur sûreté et leur conservation. De retour en France, il continua à s'intéresser au Canada. Il avait déjà conseillé au ministère d'envoyer dix mille paysans, pour peupler les bords des Lacs et le haut des vallées du Saint-Laurent et du Mississipi. En 1750, il lui adressa un nouveau mémoire, où il disait que, si la paix paraissait avoir assoupi la jalousie des Anglais en Europe, cette jalousie éclatait dans toute sa force en Amérique ; qu'il fallait reconquérir l'Acadie le plus tôt possible, sans quoi Louisbourg serait encore perdu ; fortifier le Canada et la Louisiane, surtout s'établir solidement dans les environs du fort Saint-Frédéric et des postes de Niagara, du Détroit et des Illinois. (*Mémoire sur les colonies de la*

France dans l'Amérique septentrionale).

Il ne vécut pas assez longtemps pour voir tous les malheurs qu'il redoutait. En 1756, ayant conduit à Minorque un corps de troupes qui allait assiéger Port-Mahon, il fut attaqué dans les eaux de l'île par une escadre de secours, aux ordres de l'amiral Byng, et, après une brillante action, il forçait les Anglais de fuir devant lui. [Il mourut au mois d'octobre la même année, à Nemours, en se rendant auprès du roi à Fontainebleau. Tant de services rendus à la France par La Galissonnière, ajoutés à sa propre valeur et à ses travaux remarquables sur l'histoire naturelle lui avaient mérité d'être nommé successivement lieutenant général des armées de mer, membre de l'Académie des sciences et commandeur de l'ordre de Saint-Louis].

Les plans de La Galissonnière pour la conservation du Canada auraient pu s'exécuter avec de l'énergie ; mais ils parurent d'une trop grande hardiesse à son successeur. La Jonquière, attendant peut-être peu de choses de la Cour, ne crut pas devoir les suivre tous, particulièrement

ceux qui avaient trait à l'Acadie, de peur de donner de l'ombrage à l'Angleterre, car des commissaires venaient d'être nommés pour régler les différends entre les deux nations. Sa prudence néanmoins fut taxée à Paris de timidité, et l'ordre lui fut transmis de ne point abandonner les pays dont la France avait toujours été en possession. Le chevalier de La Corne, qui commandait à la frontière acadienne, fut chargé de choisir un endroit en deçà de la péninsule, pour s'y fortifier et y recevoir les Acadiens. Il choisit Chipody, au nord de la baie de Fundy, entre la baie de Chignecto et la baie Verte sur le golfe Saint-Laurent. Le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Écosse, Cornwallis, prétendant que son gouvernement, outre la péninsule, comprenait l'isthme et la côte septentrionale de la baie de Fundy avec la rivière Saint-Jean, fit partir le major Lawrence [avec quatre cents hommes] au printemps de 1750, pour en chasser les Français et les sauvages, et pour saisir les navires qui apportaient des vivres de Québec aux Acadiens réfugiés. À l'approche des Anglais, des Micmacs et quelques habitants de Beaubassin, encouragés

par leur missionnaire, l'abbé Le Loutre, mirent le feu au village ; puis les Français se retirèrent, avec leurs femmes et leurs enfants, derrière la petite rivière Massagouerche qui se jette dans la baie de Chignecto. (Lettre de Jacques Prévost, commissaire ordonnateur à Louisbourg, au ministre de la marine Rouillé, 22 juillet 1750.) Jamais on n'avait vu des colons montrer un pareil dévouement à leur métropole. Le chevalier de La Corne, [secondé par Boishébert], s'avança avec son détachement, et planta le drapeau français sur la rive droite de la rivière, déclarant au major Lawrence qu'il avait ordre d'en défendre le passage jusqu'à ce que la question des limites eût été décidée. À cette déclaration, Lawrence retourna à Beaubassin. Sur les ruines encore fumantes du village, il éleva un fort qui reçut son nom, et en fit commencer un second aux Mines. Les Français pour marquer la frontière se fortifièrent de leur côté à Beauséjour (aujourd'hui Cumberland), aux Gaspareaux dans la baie Verte, et sur la rivière Saint-Jean. Alors chacun resta en position, l'arme au bras, attendant le résultat des conférences de Paris. (La Jonquière à Rouillé, 3

octobre 1750).

En 1750, lord Albemarle était ambassadeur auprès de la France. Il se plaint au marquis de Puyzieulx, ministre des Affaires étrangères, des empiétements des Français en Acadie. Il lui fut répondu que Chipody, situé hors de la péninsule, était sur le territoire canadien, ainsi que la rivière Saint-Jean ; et que les habitants ayant été menacés par les Anglais, La Jonquière, qui n'avait encore reçu aucune instruction de la Cour, avait cru devoir envoyer des forces pour les protéger. Le 7 juillet, le même ambassadeur renouvela ses représentations. Les Français avaient envahi, dit-il, toute cette partie de la Nouvelle-Écosse qui était entre les rivières Chignecto et Saint-Jean ; ils avaient brûlé Beaubassin, avaient emmené ses habitants et en avaient formé une compagnie, après les avoir armés ; enfin, le chevalier de La Corne et l'abbé Le Loutre incitaient les autres Acadiens à abandonner leur pays, tantôt au moyen de promesses, tantôt en leur faisant craindre un massacre général par les Anglais. Il affirma que le gouverneur Cornwallis n'avait point fait

d'établissement au delà des limites de la Nouvelle-Écosse ; et il demanda que la conduite de M. de La Jonquière fût désavouée ; que ses troupes sortissent du territoire anglais, enfin que les dommages causés par elles fussent réparés. Le ministre de la marine Rouillé écrivit aussitôt à ce gouverneur qu'il voulait avoir des renseignements précis sur ce qui s'était passé. « S'il y avait des Français, disait le ministre, qui se fussent rendus coupables des excès qui font l'objet de ces plaintes, ils mériteraient punition, et le roi en ferait un exemple » (11 juillet). Au mois de septembre, on remit à lord Albemarle une réponse aux plaintes graves de l'Angleterre ; elle contenait la relation des mouvements du major Lawrence et de La Corne. En 1751, ce fut au cabinet de Versailles à se plaindre. Des vaisseaux anglais avaient enlevé jusque dans le fond du golfe Saint-Laurent plusieurs petits navires qui portaient des vivres aux troupes françaises stationnées sur la baie de Fundy. Mais la Cour de Londres n'ayant donné aucune satisfaction de ces insultes, La Jonquière par représailles fit saisir à l'île Royale et confisquer

trois ou quatre bâtiments anglais. (La Jonquière à Rouillé, 1^{er} mai 1751).

En 1749, il y avait déjà plus de trois mille Acadiens dans l'île Saint-Jean et sur la terre ferme, le long du golfe Saint-Laurent et de la côte septentrionale de la baie de Fundy. Le manque de récoltes, les accidents de la guerre laissèrent ces malheureux en proie à une extrême misère ; car la disette régna dès lors parmi eux jusqu'à la conquête du Canada, sans, cependant, arrêter le cours de l'émigration. L'arrivée à Chibouctou de deux mille cinquante colons de la Grande-Bretagne, qui y fondèrent la ville d'Halifax en 1749, sembla au contraire raffermir davantage les familles dans la pensée de quitter l'Acadie. On en vit se diriger vers Québec, vers Madawaska, vers tous les lieux qu'on leur indiquait, pourvu qu'elles n'y fussent pas sous la domination anglaise. Cette fuite extraordinaire accusait les vexations et l'injustice du gouvernement anglais ou de ses agents. Aussi en éprouva-t-il un profond ressentiment dont les Acadiens restés dans la péninsule eurent à souffrir, et qui influa sur ses dispositions à la guerre.

Tant de difficultés avaient engagé les deux Cours à nommer la commission dont il était parlé dans le traité d'Aix-la-Chapelle. Ce fut la France qui prit l'initiative. Ses craintes avaient été éveillées par le bruit de préparatifs dans la Grande-Bretagne et par les débats du Parlement anglais à l'occasion d'un plan pour faire la traite dans les contrées au midi de la baie d'Hudson, et pour porter les frontières vers le nord, dans l'intérieur du Canada. La Cour de Versailles fit remettre à celle de Londres, en juin 1749, un mémoire dans lequel elle exposait ses droits sur les territoires contestés, et proposait de fixer à l'amiable les limites des colonies des deux nations. Cette proposition fut aussitôt acceptée. La commission s'assembla à Paris ; elle se composait de MM. Shirley et Mildmay, représentant l'Angleterre, et de MM. de La Galissonnière et de Silhouette, représentant la France. Shirley avait été gouverneur en Amérique, ainsi que La Galissonnière. Outre la frontière acadienne, les commissaires avaient encore des intérêts à régler touchant quatre des îles Caraïbes ou Petites Antilles : Sainte-Lucie, la

Dominique, Saint-Vincent et Tabago, dont les deux puissances se disputaient la propriété.

Il avait été convenu, en formant cette commission mixte, que le *statu quo* serait maintenu dans les pays sur le sort desquels elle avait à se prononcer. (*Mémoire* de Choiseul, déjà cité). Les mouvements du chevalier de La Corne et du major Lawrence, la construction de forts à l'isthme de l'Acadie, tout cela fut regardé comme des violations des traités. Les deux Cours protestèrent qu'elles avaient un désir sincère de conserver la paix, et promirent que leurs gouverneurs recevraient l'ordre de ne plus entreprendre rien de semblable et de cesser toute espèce d'hostilité.

Les commissaires exposèrent longuement les prétentions de leurs pays. La Grande-Bretagne, on l'a vu, réclamait toute la région située entre le fleuve et le golfe Saint-Laurent, l'Atlantique et une ligne droite tirée de l'embouchure du Kennebec vers le nord jusqu'au Saint-Laurent. À l'inverse, la France, ne lui laissant pas même la presque île acadienne tout entière, réclamait le

littoral de la baie de Fundy, moins la ville de Port-Royal (Annapolis), cédée nommément par le traité de 1713. Si l'on jette les yeux sur une carte géographique, on verra combien étaient opposées les prétentions des deux peuples. Outre la Nouvelle-Écosse actuelle, les contrées que demandait l'Angleterre comprennent aujourd'hui la plus grande partie de l'État de Maine, tout le Nouveau-Brunswick, une portion considérable du Québec, et le Cap-Breton avec les îles adjacentes. Après la déclaration de prétentions si contraires, on dut conserver peu d'espoir d'un accommodement. Les deux puissances énumérèrent les titres sur lesquels elles se fondaient. Elles fouillèrent dans l'histoire de l'Acadie et du Canada jusqu'à leur origine ; elles citèrent une foule de documents ; elles apportèrent des preuves nombreuses. Chacune défendit sa cause avec habileté, mais ne put convaincre sa partie adverse ; et les deux cabinets restèrent à peu près dans la position qu'ils avaient prise tout d'abord. Pendant cinq ans, la commission tint à Paris des conférences tantôt animées, tantôt languissantes. Il n'en résulta que

trois gros volumes de mémoires et de pièces justificatives, et la guerre ne fut pas retardée d'un instant, lorsque l'Angleterre se crut prête.

Si les mouvements contre la paix avaient cessé vers la baie de Fundy, pendant qu'à Paris les commissaires travaillaient au règlement des frontières, les Anglais avaient continué leurs empiétements dans la vallée de l'Ohio. Tandis que l'on pensait en Europe que la guerre pourrait être occasionnée par l'Acadie, elle recommença au sujet des limites vers le Mississipi.

La Jonquière suivait, sur les instructions de sa Cour, le plan que La Galissonnière avait tracé pour empêcher les Anglais de pénétrer dans l'Ohio. Malgré les protestations et les avertissements, le Maryland et la Pennsylvanie permettaient toujours à leurs traitants d'aller à l'ouest des Appalaches, où ils excitaient les sauvages contre les Français, et leur distribuaient des armes, des munitions et des présents. En 1750, trois de ces traitants furent arrêtés et conduits à Montréal. Par représailles, les Anglais saisirent trois Français, et les emmenèrent dans la

Pennsylvanie. Ces actes donnèrent lieu à une correspondance entre Québec et New-York (1751).

Pendant que les sauvages de l'Ohio prêtaient l'oreille aux inspirations haineuses des Anglo-Américains, les Cinq-Nations entendaient les conseils des Français, qui s'étaient encore rapprochés d'elles en s'établissant à la Présentation. Philippe-Thomas de Joncaire, fils de celui qui avait établi le poste de Niagara, fut chargé d'aller résider au milieu de leurs tribus (1750). Le dessein des Anglais, en s'avancant dans la contrée de l'Ohio, était d'y pousser les peuplades à en chasser les Français. Et le but de ces derniers, en se rapprochant du territoire des Cinq-Nations, était d'engager les Iroquois à garder la neutralité en cas de guerre ; car on ne se flattait pas qu'ils consentiraient à prendre les armes contre leurs anciens alliés.

Ce qui se passait en Amérique et en Europe laissait donc peu d'espoir d'un dénouement pacifique. Il se publiait déjà des écrits à Londres pour conseiller au gouvernement de s'emparer

des colonies françaises avant que la France eût relevé sa marine. En 1751, et à sa demande, La Jonquière reçut à Québec des munitions de guerre, des troupes de marine et des recrues destinées à remplacer les vieux soldats. Il fit renforcer la garnison à Détroit, entrepôt des postes du sud, et envoya Louis Coulon de Villiers commander dans la région des lacs, d'où l'on écrivait que les nations méridionales se déclaraient pour les Anglais. (*Mémoire sur les affaires du Canada, 1749-1760*).

Le gouvernement du marquis de La Jonquière touchait alors à son terme. Ses dernières années furent troublées par de mesquines querelles avec les Jésuites. [Trois demoiselles Desauniers avaient ouvert une maison au saut Saint-Louis où elles exerçaient un commerce fructueux]. On accusait les Pères de la Compagnie de Jésus, chargés de la mission des Iroquois, de faire la traite sous le nom de ces demoiselles, et de vendre leur castor aux Anglais d'Albany. [La Jonquière avait aussitôt pris parti contre les religieux. Au vrai, tout cela était pure calomnie, affirme le P. Camille de Rochemonteix. (*Les*

Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII^e siècle, tome II, chap. VI). Depuis vingt ans que les demoiselles Desauniers tenaient magasin au saut Saint-Louis, aucun des gouverneurs n'avait soupçonné les Pères de participer à leur négoce. La Jonquière n'en persistait pas moins à inculper ces derniers. Et l'on peut croire qu'il s'était particulièrement mépris sur la conduite du P. Jean-Baptiste Tournois, supérieur de la mission, qu'il avait pris pour cible. Toujours est-il que] le directeur de la Compagnie des Indes occidentales s'était plaint de ce qu'il regardait comme une violation de son privilège. Il fut défendu aux demoiselles Desauniers de continuer leur trafic. Elles réclamèrent. À la fin, sur un ordre de la Cour, La Jonquière fit fermer le comptoir du saut Saint-Louis. (*Mémoire sur les affaires du Canada de 1749 à 1760. La Jonquière à Rouillé, 25 juillet 1750. Requête des Dlls Desauniers... 1751*).

La Jonquière ne tarda point à être en butte à la vengeance de ceux qu'il avait offensés. On écrivit contre lui aux ministres ; on l'accusa de s'être emparé du commerce autour des Lacs ; de faire tyranniser les marchands par son secrétaire Saint-

Sauveur, auquel il avait livré la vente exclusive de l'eau-de-vie chez les sauvages ; de donner les meilleurs postes à ses associés et à ses favoris. Les trafiquants, qui n'auraient pas osé prendre l'initiative, appuyèrent ces accusations. Tant de plaintes lui attirèrent les reproches de la Cour. Dans sa réponse il affecta de garder le silence sur ce qui en était le sujet, tandis qu'il donnait un assez pompeux détail de ses services, insinuait que l'État lui était encore redevable, malgré les honneurs et les richesses dont il en avait été comblé, et demandait son rappel. Mais, intérieurement miné par ses chagrins, ses blessures se rouvrirent, et il expira à Québec le 17 mars 1752, à l'âge de soixante-sept ans. Il fut enterré dans l'église des Récollets, entre Frontenac et Vaudreuil.

La France perdit beaucoup par sa mort ; car c'était un de ses plus habiles marins. Il était doué de cette inébranlable constance à la guerre, d'autant plus utile à sa patrie qu'elle luttait alors avec des forces inégales sur l'océan. C'était un homme de haute taille, bien fait de sa personne, d'un air imposant, d'un bouillant courage ; mais

il était peu instruit.

Le gouverneur de Montréal, Charles Le Moyne, second baron de Longueuil, administra par intérim la colonie jusqu'à l'arrivée de Ange de Menneville, marquis de Duquesne. [Il était né à Toulon en 1702. À la suite de plusieurs campagnes et d'engagements sur mer où il s'était signalé, il fut promu capitaine de vaisseau et peu après chevalier de Saint-Louis. Ses provisions de gouverneur général de la Nouvelle-France sont du 1^{er} janvier 1752. Il parvint à Québec au cours de l'été suivant. Petit neveu d'Abraham Duquesne,] le grand amiral de Louis XIV, il avait été recommandé au roi par La Galissonnière. Ses instructions du 15 mai portaient de tenir la même conduite que ses prédécesseurs à l'égard des colonies anglaises. La guerre devenait de plus en plus imminente. La milice canadienne fut organisée et exercée. La discipline militaire était fort relâchée. Duquesne s'efforça de la raffermir. Il écrivit aux ministres que, parmi les troupes, mal composées, il y avait de nombreuses désertions. « Leur indiscipline, disait-il, provient de l'impunité dans les cas les plus griefs. » En

quelques mois il transforma ces mauvais soldats en troupes dociles et pleines d'ardeur.

Ces réformes rencontrèrent une violente opposition à laquelle prit part l'intendant Bigot, comme s'il devait être de tout ce qui nous était funeste. Il adressait au ministre Rouillé les plaintes les plus acerbes contre le gouverneur. « Le marquis Duquesne, disait-il, bannit de la colonie, chasse sans procès, sans enquête et sans prendre l'avis de l'intendant. » Bigot parle de deux miliciens qui se sont mutinés ; le gouverneur les a mis sept mois au cachot et les a bannis. Pour ceux-là, comme la cause de leur punition est militaire, Bigot déclare qu'il se résigne ; mais Duquesne a exilé un colon de Détroit pour avoir traité avec les sauvages malgré la défense du commandant du poste ; Bigot déplore un acte pareil. « On abuse des milices, dit-il encore ; on ne peut cultiver les terres, parce que les colons sont toujours sous les armes » (28 août 1753).

Au printemps de 1753, Duquesne envoya [quinze cents Canadiens et sauvages,] dans la

vallée de l'Ohio, [sous les ordres de Marin, puis de Le Gardeur de Saint-Pierre]. Les Anglais se mirent aussi en mouvement, et s'avancèrent au delà des monts. Les sauvages, sollicités par les deux partis, ne savaient que faire. Ils étaient surpris, troublés de voir arriver de toutes parts des soldats, de l'artillerie, des munitions, au milieu de leurs forêts jusque-là silencieuses. Les Français construisirent le fort de la Presqu'île au sud-est du lac Érié, et celui de [Le Bœuf, sur la rivière aux Bœufs (aujourd'hui French Creek)]. C'est à ce moment que les Miamis, les Sakis, les Poutewatomis, les Chippewas, dans un élan unanime, se rangèrent du côté de la France]. Au même temps, le gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie, qui se préparait à prendre position sur l'Ohio, leur signifia qu'étant là dans une dépendance de sa province, ils eussent à se retirer. Mais, peu après, Pecaudy de Contrecoeur, commandant sur cette rivière, [envoya Le Mercier (16 avril)] chasser un détachement de miliciens anglais, occupé à faire des retranchements sur une langue de terre, au confluent de la Monongahéla et de l'Alléghany, à

vingt lieues environ des Appalaches ; dans le même endroit il éleva le fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg, dans la Pennsylvanie (1754). Aux premiers bruits du mouvement des Virginiens, on avait mis plusieurs barques sur les chantiers aux lacs Érié et Ontario pour le service des transports. Et le marquis Duquesne avait demandé à M. de Kerlérec, gouverneur de la Louisiane, de gagner par des présents les tribus du Mississipi à joindre leurs forces à celles des Français sur l'Ohio.

Au milieu de ces préparatifs, Contrecoeur reçut la nouvelle que [trois cents miliciens anglais] marchaient à lui sous le commandement du lieutenant-colonel George Washington, [alors âgé de vingt-deux ans.] Il chargea aussitôt Joseph Coulon de Villiers dit de Jumonville d'aller « le sommer de se retirer, attendu qu'il était sur le territoire français ». Ce jeune officier partit avec une escorte de trente-quatre hommes. Contrecoeur lui avait recommandé de se tenir en garde, car il y avait de l'agitation dans les tribus sauvages, et leurs guerriers ne respiraient que la guerre. Il choisissait, en conséquence, ses campements de

nuît avec précaution. Le 27 mai (1754) au soir, il s'arrêta dans un vallon profond et obscur. Des sauvages ennemis le découvrirent et allèrent en informer Washington, qui était dans le voisinage avec ses troupes. Celui-ci, [suivi de quarante hommes,] marcha sous une pluie battante toute la nuit, à travers les bois, pour surprendre les Français. À la pointe du jour, il les attaqua précipitamment. Jumonville fut tué avec neuf des siens ; [vingt-deux restèrent prisonniers. De leur côté, les Anglais perdirent un homme et eurent deux blessés]. Les Français prétendent que ce parlementaire fit signe qu'il était porteur d'une lettre de son commandant ; que la fusillade alors cessa un instant, et qu'après qu'il eut commencé la lecture de la sommation, les assaillants se remirent à tirer. Washington par contre affirme qu'il était à la tête de la colonne ; qu'à sa vue les Français coururent aux armes ; et qu'il est faux que Jumonville ait fait connaître son caractère. Il est probable qu'il y a du vrai dans les deux versions, mais que l'attaque fut si soudaine qu'on ne put rien démêler. Washington n'avancait, pour ainsi dire, qu'en tremblant d'être lui-même

surpris, et il voulait prévenir tout péril, fût-ce au risque de combattre des fantômes. Ce n'est que de cette manière que l'on peut expliquer pourquoi il montra cette ardeur à surprendre Jumonville au point du jour. La mort de Jumonville ne causa point la guerre en Amérique ; celle-ci était déjà décidée, mais elle l'accéléra. Washington continua son chemin ; il alla bâtir le fort Necessity, sur la Monongahéla, [à trois lieues au-dessus du fort Duquesne,] et y attendit de nouvelles troupes pour assiéger ce fort.

En apprenant la mort tragique de Jumonville, Contrecoeur résolut de la venger. Il donna six cents Canadiens et cent sauvages au frère de la victime, Louis de Villiers, [surnommé le Grand Villiers,] qui se mit aussitôt en marche. Villiers trouva sur le lieu où l'action s'était déroulée, les cadavres de quelques Français. Les Anglais étaient dans la plaine ; ils se replièrent et s'enfermèrent, au nombre de cinq cents, dans les ouvrages de leur fort, qu'ils avaient garni de dix canons. Ce fort était dans une clairière. Villiers attaqua en plein jour et à découvert. Les Canadiens éteignirent le feu des batteries

anglaises avec leur seule mousqueterie ; et, après neuf heures de combat, Washington capitula pour éviter un assaut (3 juillet 1754). Les Anglais s'engagèrent à sortir du territoire contesté. (*Journal de la campagne de M. de Villiers, 6 sept. 1754. Relation de ce qui s'est passé le 3 juillet 1754, au fort Nécessité*).

Tels sont les humbles exploits par lesquels le futur conquérant des libertés américaines commença sa carrière. Les vainqueurs, après avoir rasé le fort et brisé les canons, se retirèrent. La guerre était plus inévitable que jamais, quoiqu'on parlât toujours de paix. La victoire de Villiers fut le premier acte de ce grand drame de vingt-neuf ans, dans lequel la France et l'Angleterre devaient subir de si terribles échecs en Amérique.

Que faisait alors la commission des frontières à Paris ? Tandis « que toutes les colonies anglaises, dit le duc de Choiseul, se mettaient en mouvement pour exécuter le plan de l'invasion générale du Canada, formé et arrêté à Londres, les commissaires britanniques ne paraissaient

s'occuper que du soin de concourir avec ceux du roi à un plan de conciliation ». Les ministres français, cependant, ne pouvaient être la dupe de cette politique. Ils avaient remarqué l'obstination des Anglais à vouloir pénétrer dans la vallée de l'Ohio. C'est pourquoi ils avaient eux-mêmes ordonné, en 1742 et 1743, d'y faire passer des troupes et d'établir une chaîne de forts, depuis le lac Érié jusqu'à cette rivière, et, en 1754, de rejeter les milices virginiennes au delà des Appalaches. Mais le gouvernement français, dans son état de décrépitude, ne tentait plus que de faibles efforts. Le plus grave sujet d'inquiétude pour le cabinet de Versailles était les finances. Le trésor était vide. Déjà depuis plusieurs années les ministres murmuraient contre les dépenses du Canada. Quand il fallut pourvoir aux préparatifs de la guerre, ils éclatèrent en reproches. Chaque navire apportait des réprimandes à l'intendant au sujet des dépenses excessives ; mais peu ou point de soldats pour la défense du pays, quoique la mort de Jumonville et la capitulation de Washington eussent fait sensation en Europe. Le peuple français, exclu des affaires publiques par

la nature de son gouvernement, et bercé de l'espérance d'une longue paix, dut aussi se désabuser. Il fallait encore en venir à la guerre. Dès 1753, l'Angleterre avait invité ses colonies à se concerter pour leur commune et mutuelle défense. Sept gouverneurs avec des délégués provinciaux s'assemblèrent à Albany (19 juin 1754). Ils renouvelèrent l'alliance avec les Iroquois. Ensuite ils votèrent un projet d'union fédérale entre les treize colonies, pour que l'argent et les forces des diverses provinces fussent employés selon une juste proportion contre l'ennemi commun. Le gouvernement général de la confédération devait se composer d'un président nommé par la Couronne, et d'un conseil choisi par les assemblées coloniales. Le président serait investi de la puissance exécutive, et exercerait la puissance législative concurremment avec le conseil. Il aurait le pouvoir de faire la guerre et la paix avec les sauvages, de lever des troupes, de fortifier les villes, d'imposer, avec l'agrément du roi, des contributions, enfin de nommer les officiers civils et militaires. Ce grand projet prématuré fut rejeté

à la fois par les colonies et la Couronne, pour des motifs différents : par les colonies, parce qu'il donnait trop d'autorité au président, et par la Couronne, parce qu'il en donnait trop aux représentants du peuple. Comme nous l'avons dit ailleurs, les guerres contre le Canada tendaient à réunir ensemble les provinces anglaises, et à les accoutumer ainsi insensiblement à regarder le gouvernement fédéral comme le meilleur pour elles. Le projet adopté par la convention ayant été mal accueilli, il fut résolu de faire la guerre avec les troupes régulières de la métropole, auxquelles les troupes coloniales serviraient d'auxiliaires. En même temps, les colonies votèrent des subsides et levèrent des milices. L'Angleterre [fit parvenir 10 000 livres sterling à ses possessions américaines ; elle leur donna, en outre, deux régiments de cinq cents hommes de troupes régulières, sous le commandement en chef du major-général Edward Braddock] qui avait servi avec honneur sous le duc de Cumberland dans les guerres de l'Europe. Braddock reçut du vaincu de Fontenoy un plan complet d'opérations contre le Canada (25 novembre 1754).

Les troupes régulières, rassemblées en Irlande, s'embarquèrent à la mi-janvier 1755 dans une flotte commandée par l'amiral Augustus Keppel, chargé de seconder sur mer la campagne qui se ferait sur terre. Braddock tint, à son arrivée en Virginie, une conférence avec les gouverneurs des provinces. Il y fut arrêté qu'il irait en personne avec les troupes réglées s'emparer du fort Duquesne et de toute la vallée de l'Ohio dont ce fort était la clef ; que le gouverneur William Shirley, du Massachusetts, [et William Pepperrell, avec deux régiments de troupes provinciales,] attaqueraient Niagara qui était, à leurs yeux, le poste militaire le plus important sur les Lacs ; qu'un troisième corps, fourni par les provinces septentrionales et conduit par le colonel William Johnson, tomberait sur le fort Saint-Frédéric (Crown Point, sur le lac Champlain) ; enfin que le lieutenant-colonel Robert Monckton, avec des milices du Massachusetts, prendrait Beauséjour et le fort des Gaspareaux, dans l'isthme de l'Acadie. Ce plan accepté, il ne restait plus qu'à surprendre le

Canada en précipitant l'invasion.

Mais la France, on l'a vu, n'était pas demeurée tout à fait inactive en présence de ces préparatifs. Depuis longtemps, le langage des journaux et les discours prononcés dans les Chambres lui faisaient assez connaître l'opinion publique en Angleterre. On savait que cette opinion était puissante à Londres, et qu'elle exerçait aussi une grande influence sur le gouvernement. [Une escadre française de dix-huit vaisseaux, dont onze armés en flûte, fut préparée à Brest et à Rochefort, et mise] sous le commandement de l'amiral Du Bois de La Motte. On y embarqua six bataillons [tirés des régiments de La Reine, Artois, Languedoc, Bourgogne, Béarn et Guyenne,] environ trois mille hommes ; deux de ces bataillons devaient être laissés à Louisbourg, et les autres, transportés en Canada. Le maréchal de camp, baron de Dieskau, qui s'était distingué dans les armées françaises, sous le maréchal de Saxe, les commandait. Il avait pour colonel d'infanterie M. de Rostaing, et pour aide major général le chevalier de Montreuil (1^{er} avril 1755).

Duquesne demanda son rappel pour rentrer dans la marine. Son départ ne causa aucun regret, quoiqu'il eût conduit assez heureusement les affaires publiques et pourvu avec sagesse aux besoins de la colonie. Son caractère hautain l'avait empêché de devenir populaire : ce défaut est encore plus sensible en Amérique qu'en Europe à cause de l'égalité plus grande des rangs. Avant son départ il eût voulu rallier les Iroquois et il tint à Montréal (octobre 1754) un conseil, où vinrent de leurs guerriers [ainsi que des sauvages alliés à la France. Ceux-ci parlèrent aux Cinq-Nations en ces termes :] « Nous avons su que, dans des conseils secrets, en présence de sept gouverneurs, vous aviez trahi la cause du roi de France en vous laissant entraîner, par les mauvais avis des Anglais, jusqu'à vous défaire en leur faveur de l'Ohio, malgré les titres de la France à sa possession. Ignorez-vous quelle différence il y a entre notre Père (le roi de France) et le roi d'Angleterre ? Allez voir les forts que notre Père a établis, et vous y verrez que la terre sous les murs est encore un lieu de chasse, ne s'étant placé dans ces endroits que nous fréquentons que

pour nous y faciliter nos besoins ; l'Anglais, au contraire, n'est pas plutôt en possession d'une terre que le gibier est forcé de désert, les bois tombent devant lui, la terre se découvre, et nous y trouvons à peine de quoi nous mettre la nuit à l'abri. » (Duquesne à Rouillé, 31 octobre 1754). Le marquis Duquesne avait jugé là en peu de mots la marche des deux colonies.

Il fut remplacé par Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnal, [dont la commission est du 1^{er} janvier 1755. Il était le quatrième fils de l'ancien gouverneur, le marquis de Vaudreuil, successeur de Callières. Il vit le jour à Québec le 22 novembre 1698. Entré de bonne heure dans la marine et passé plus tard dans l'armée, il devint capitaine de vaisseau et ensuite major des troupes. Il reçut, jeune encore, la croix de Saint-Louis. En 1733, il avait été nommé gouverneur des Trois-Rivières], et il était, depuis 1742, gouverneur de la Louisiane. [Son père disait de lui : « Le sieur de Cavagnal est attaché au service et en état de servir partout où il lui sera ordonné. Il est fort réglé dans sa conduite et n'a aucune mauvaise qualité. »] Le nouveau gouverneur

arriva de France le 23 juin 1755 en compagnie du baron de Dieskau, sur les vaisseaux de Dubois de La Motte. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par les Canadiens, qui avaient fait demander au roi de le placer à leur tête. Ils accoururent au-devant de lui dans l'espoir qu'il allait faire succéder à une situation incertaine ces jours heureux que leur rappelait le gouvernement de son père.

L'amiral Du Bois de La Motte n'avait pris la mer à Brest que le 3 mai, ou plus de trois mois après Braddock, avec les renforts, les munitions, le matériel de guerre, tout le secours destiné au Canada. Ici il est nécessaire de souligner les dates. Le cabinet de Londres résolut de faire intercepter cette escadre par l'amiral Edward Boscawen, qui fit voile de Plymouth le 27 avril.

Dans le temps même où ces divers mouvements avaient lieu, la diplomatie chercha à se ressaisir d'une affaire qui devait évidemment se décider par les armes. Le 15 janvier (1755), l'ambassadeur français, duc de Mirepoix, avait remis à la Cour de George II une note pour

demander que toute hostilité entre les deux nations fût défendue ; que les choses, dans la vallée de l'Ohio, fussent rétablies en l'état où elles étaient avant la dernière guerre, et les prétentions des deux Couronnes sur ce territoire déferées à la commission ; enfin que, pour dissiper l'inquiétude, le cabinet de Londres s'expliquât sur la destination et les motifs de l'armement qui s'était fait en Irlande.

Le gouvernement anglais répondit le 22 janvier. Il voulait que la possession du territoire de l'Ohio et des autres territoires contestés fût préalablement remise au point où elle était avant le traité d'Utrecht. C'était avancer de nouvelles prétentions et reculer du traité d'Aix-la-Chapelle au traité de 1713. Quant à l'armement, il déclara qu'il n'avait pas été fait pour porter atteinte à la paix générale, mais uniquement pour protéger les possessions anglaises en Amérique. Mirepoix écrivit une seconde fois (6 février). Il proposa de suivre le traité d'Aix-la-Chapelle, et demanda que l'Angleterre, conformément à ce traité, instruisit la commission établie à Paris de ses prétentions et des titres sur lesquels elle les

appuyait.

Quelque temps après, la France modifia encore ses propositions, et consentit à ce que les deux nations évacuassent le pays situé entre l'Ohio et les Appalaches. C'était donner les mains à la condition que le ministère anglais avait voulu imposer le 22 janvier. Elle ne doutait point que cela ne fût accepté, d'autant que le cabinet de Saint-James avait renouvelé à Mirepoix l'assurance que les armements faits en Irlande et la flotte qui en était partie, avaient principalement pour objet de maintenir la subordination et le bon ordre dans les colonies anglaises. Mais ce cabinet formula alors de nouvelles volontés, comme s'il eût craint un accommodement ; et le 7 mars il fit remettre un projet portant : 1° que non seulement les forts situés entre les monts Appalaches et l'Ohio seraient détruits, mais aussi tous les établissements français à la droite de l'Ohio jusqu'à la rivière Wabash ; 2° que les forts Niagara et Saint-Frédéric seraient rasés, et que les lacs Ontario, Érié et Champlain n'appartiendraient à personne, tout en étant ouverts aux sujets de l'une et de l'autre

Couronne, qui pourraient y commercer librement ; 3° qu'on abandonnerait définitivement à l'Angleterre, outre la partie disputée de la presqu'île acadienne, une zone de vingt lieues, du sud au nord, entre la rivière Penobscot et le golfe Saint-Laurent ; 4° enfin, que toute la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent serait réputée territoire neutre et resterait inhabitée.

À ces conditions, l'Angleterre voulait bien confier aux commissaires des deux puissances la décision de ses autres prétentions. C'était une véritable déclaration de guerre, car la Cour de Versailles ne pouvait accepter des conditions qui équivalaient à la perte du Canada, et qui l'eussent déshonorée aux yeux du monde entier. Aussi les accueillit-elle par un refus absolu. (Rouillé au duc de Mirepoix, 17 mars 1755). Le nouveau ministre de la marine, Machault d'Arnouville, successeur de Rouillé, devenu ministre des Affaires étrangères, écrivit alors au gouverneur général du Canada : « Quoi qu'il en soit, Sa Majesté est très résolue de soutenir ses droits et ses possessions contre des prétentions si excessives et si injustes ;

et quel que soit son amour pour la paix, elle ne fera pour la conserver que les sacrifices qui pourront se concilier avec la dignité de la couronne et la protection qu'elle doit à ses sujets ». (Lettre à Vaudreuil, 1^{er} avril 1755). En s'exprimant de la sorte, le gouvernement de Louis XV était sans doute de bonne foi.

Les négociations se prolongèrent encore cependant, nourries par de nouvelles propositions, jusqu'au mois de juillet. Les deux parties protestaient hautement qu'elles étaient sincères, et les ministres de la Grande-Bretagne assuraient à ceux de la France, inquiets sur la destination de la flotte de l'amiral Boscawen, que « certainement les Anglais ne commenceraient pas la guerre ». Le duc de Newcastle, le comte de Granville et sir Thomas Robinson dirent positivement à l'ambassadeur français qu'il était faux que cet amiral eût des ordres de prendre l'offensive. (Mirepoix à Rouillé, 10 mai 1755). [Alors que le 16 avril précédent, Boscawen avait bel et bien été chargé par Londres d'aller seconder les forces de Braddock]. Le gouverneur du Canada, le marquis de Vaudreuil, avait, de son

côté, l'ordre de Louis XV de n'en venir à une guerre ouverte que quand les Anglais auraient commis des actes d'hostilités caractérisés.

Cependant l'amiral Boscawen était arrivé sur les bancs de Terre-Neuve avec douze vaisseaux. La flotte française, à la faveur des brouillards qui règnent presque toujours dans ces parages, passa inaperçue près des Anglais, excepté le *Lys* et l'*Alcide*, qui, s'étant séparés de l'escadre, furent enlevés (8 juin 1755). [Au même moment, un troisième navire, le *Dauphin-Royal*, s'était échappé et avait gagné le port de Louisbourg]. Sur les deux vaisseaux capturés par les Anglais se trouvaient plusieurs officiers du génie et huit compagnies [de quatre cents hommes des régiments de La Reine et du Languedoc.] Le capitaine Hocquart de Blincourt, qui commandait l'*Alcide*, étant à portée de la voix du *Dunkirk* de soixante canons, [vaisseau de tête de l'escadre anglaise,] fit crier par trois fois en anglais : « Sommes-nous en paix ou en guerre ? » On répondit : « Nous n'entendons pas. » Hocquart répéta lui-même par deux fois la question en français ; le capitaine anglais Richard Howe

répondit chaque fois en français : « La paix ! la paix ! » D'autres paroles s'échangeaient encore, lorsque le *Dunkirk* lâcha sa bordée à demi-portée de pistolet ; ses canons avaient été chargés à deux boulets et à mitraille. L'*Alcide* et le *Lys*, qui n'étaient armés qu'en flûte, furent cernés ensuite par les vaisseaux de Boscawen et forcés de se rendre, après avoir eu [quatre-vingts hommes tués ou blessés et perdu sept officiers,] entre autres, M. de Rostaing.

« La guerre, dit Haliburton, sans être formellement déclarée, commença par cet événement mais, pour n'avoir point observé les formalités ordinaires, l'Angleterre fut accusée de trahison et de piraterie par les puissances neutres. » Immédiatement après, trois cents navires marchands, [évalués à trente millions de livres], qui parcouraient les mers, sur la foi des traités, furent enlevés par l'amiral Hawke, comme l'eussent été par des forbans des bâtiments sans défense. Cette perte fut immense pour la France : forcée à une guerre maritime, elle se vit ainsi privée de l'expérience irremplaçable de huit mille matelots.

La nouvelle de la prise du *Lys* et de l'*Alcide* fut connue à Londres le 15 juillet. Mirepoix eut aussitôt une entrevue avec les ministres anglais. Ils lui dirent que cet événement, qu'il fallait attribuer à un malentendu, ne devait point rompre la négociation. La France se voyait par la faiblesse de son gouvernement traitée comme une nation du dernier ordre. La Cour de Versailles, ne pouvant plus s'illusionner, rappela son ambassadeur (18 juillet 1755). Et, après de nouveaux délais, se résolut enfin à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne (16 juin 1756).

Bibliographie

Sources et ouvrages à consulter. *Mémoire des commissaires du Roi et de ceux de Sa Majesté Britannique sur les possessions... des deux couronnes en Amérique*, Paris 1755. – *Mémoire pour servir de réponse aux observations des ministres d'Angleterre...* par M. de Stainville (duc de Choiseul), Paris, 1756. – *Mémoire sur les*

affaires du Canada de 1749-1760, Paris. – *Journal de la campagne de Céloron*, novembre, 1749. – *Documents relating to the Colonial History of the State of New-York*, déjà cités, vol. X. – *Washington's Journal* edit. by W. C. Ford, New-York, 1889-1893. – *Journal de la campagne de M. de Villiers*, 6 sept. 1754. – Le P. C. de Rochemonteix, ouv. déjà cité. – Max Savelle, *The Diplomatic History of the Canadian Boundary, 1749-1763* (The Relations of Canada and the United States, J. T. Shotwell, New-Haven, 1940) donne raison à la France pour ses prétentions sur la partie nord de la vallée de l'Ohio. – P. G. Roy, « Le comte de la Galissonnière et la Nouvelle-France », *Bulletin des recherches historiques*, 1895. – A. Fauteux, *ibid.*, 1928. – R. Waddington, *Louis XV et le renversement des alliances*, Paris, 1896. – Comte de Germiny, *Les brigandages maritimes de l'Angleterre sous Louis XV*, Paris, 1908. – *Cambridge History of the British Empire*, vol. I, 1929. – P. Muret, *La prépondérance anglaise, 1715-1763*. Paris, 1937, tome XI de la collection *Peuples et civilisations* dirigée par L. Halphen et

Ph. Sagnac. – Abbé G. Robitaille, *Washington et Jumonville*, Montréal, 1933.

Livre neuvième

Chapitre premier

Guerre de Sept Ans

1755-1756

Quelle était alors la situation de la France ? Les principaux ministres dans le moment étaient le comte d'Argenson, pour la guerre ; Machault d'Arnouville, pour la marine et les colonies ; Antoine Rouillé, pour les Affaires étrangères ; mais c'était Mme de Pompadour qui gouvernait. [Amie des philosophes, ennemie des Jésuites, ayant fait nommer Voltaire historiographe du roi, cette roturière audacieuse et toute-puissante devenue le vrai maître de la politique étrangère, allait, par son emprise sur l'indolent Louis XV et par son action néfaste, ajouter encore au scandale du règne et contribuer à l'abaissement de la France. Le renversement des alliances qui ruinait deux siècles de diplomatie française, doit à la

lumière des faits lui être imputé avec raison. Aussi bien durant vingt ans], elle changea les généraux et les ministres au gré de ses caprices. Vingt-cinq ministres au moins furent appelés au Conseil d'État et renvoyés tour à tour de 1756 à 1763. La nation, du reste, était plus occupée de vaines disputes religieuses que des apprêts du combat, [alors que ceux-ci avaient une importance capitale pour la grande colonie française d'outremer]. Tout était en mouvement dans les idées morales comme dans les idées politiques. Les opinions n'avaient plus d'harmonie, et le gouvernement lui-même, honteux de suivre d'anciennes traditions, marchait au hasard dans une route nouvelle.

Ce fut ainsi que, par le fatal traité de Versailles, plus exactement de Jouy, signé le 1^{er} mai 1756, il s'allia avec l'Autriche, qu'il avait toujours combattue. Et il se laissa entraîner dans une guerre continentale par Marie-Thérèse, qui, voulant reprendre la Silésie à la Prusse, flattait adroitement Mme de Pompadour, avec qui elle entretenait un commerce de lettres. La France eut à combattre à la fois sur terre et sur mer. Pourtant

l'expérience lui enseignait depuis longtemps avec quel soin elle devait éviter cette double lutte, et Machault s'efforçait [contre l'avis de d'Argenson] de le faire comprendre à Louis XV. Mais la favorite tenait à l'alliance de l'impératrice-reine ; le ministre de la guerre et les courtisans, étrangers au service de mer, tenaient à la gloire qui s'offrait à eux dans les armées de terre. Le gouvernement oubliera la guerre contre l'Angleterre, la seule importante, la seule où la France ait été provoquée, et il dirigera ses principales forces vers le nord de l'Europe, abandonnant à peu près à elles-mêmes ses vastes possessions de l'Amérique septentrionale ; [cependant que, par le traité de Jouy, il promettait 24 000 hommes à l'Autriche et par le traité de Versailles (1^{er} mai 1757), il devait, en outre lui en fournir 105 000 et verser à Marie-Thérèse la somme de douze millions de florins par année. (Duc de Broglie, *L'Alliance autrichienne*, Paris 1897)].

De l'autre côté de la Manche, les choses n'étaient point, comme en France, dans cette situation qui annonce de loin une révolution

politique et sociale. La Grande-Bretagne était dans l'état le plus prospère où elle fût encore parvenue. Ses colonies américaines faisaient d'immenses progrès en toutes choses ; et là, comme en Angleterre, le peuple paraissait unanime et satisfait. Le gouvernement appuyé sur les larges bases de la liberté, obéissait à l'opinion publique, et assurait de la sorte, pour ainsi dire, le succès de ses entreprises. Aucune guerre n'avait été plus populaire chez les Anglais que celle qui allait commencer. Le Parlement, après avoir voté un million sterling pour augmenter les forces de terre et de mer (1754), [accordait aux colonies 115 000 livres sterling pour défrayer leurs dépenses (1756).] Le gouvernement traita (16 janvier 1756) avec le roi de Prusse, Frédéric II, donnant des subsides à la Pologne et à la Bavière, en vue de s'en faire des alliés, et de contre-peser la puissance française sur le continent. L'enrôlement des matelots dans les îles Britanniques fut poussé avec une vigueur extrême. Tel était l'enthousiasme, que presque toutes les villes un peu importantes se cotisèrent pour accroître la prime à donner aux soldats et

aux matelots qui venaient offrir leurs services volontairement ; et qu'au lieu du million de livres, que le gouvernement voulait lever par le moyen d'une loterie, [3 800 000 livres sterling] furent souscrits sur-le-champ.

Il y eut la même ardeur dans les colonies. La population des provinces anglaises de l'Amérique septentrionale s'élevait en 1755 à un million six cent mille âmes, et celle du Canada proprement dite, des Pays d'en Haut, du Cap-Breton, de l'île Saint-Jean, de la Louisiane était à peine de soixante-quinze à quatre-vingt mille âmes. La disproportion était aussi considérable dans leur commerce, et, par conséquent, dans leurs richesses. Les exportations des provinces anglaises étaient évaluées en 1753 à 1 486 000 livres sterling, et leurs importations à 983 000 tandis que les exportations du Canada étaient d'environ deux millions et demi de francs, et que ses importations allaient peut-être à huit millions, dont une grande partie, étant pour le gouvernement, ne passaient point par les mains des marchands du pays. Il n'est donc pas étonnant que les colonies anglaises pussent

leur métropole à la guerre. Franklin, aussi habile politique que savant physicien, était leur principal organe. Celui que Paris, vingt-cinq ans après, vit appliqué à soulever l'opinion en France et dans toute l'Europe contre l'Angleterre ; celui que le Canada vit venir pour révolutionner ses habitants en 1776, fut, dès 1754, le principal promoteur des entreprises contre les possessions françaises dans le nord du Nouveau-Monde. « Point de repos, disait-il, point de repos à espérer pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres du Canada ! »

Les forces des deux nations belligérantes présentèrent en Amérique une inégalité non moins grande pendant toute la guerre. Mais, par une sage prévoyance, la France, donnant encore des signes de son ancienne supériorité dans la conduite des affaires militaires, avait porté loin du centre du Canada sa ligne défensive, de manière à obliger l'ennemi à disperser ses troupes. L'isthme étroit de l'Acadie, la vallée inconnue et sauvage de l'Ohio, les gorges montagneuses du lac Saint-Sacrement (lac George), tels furent les théâtres épars qu'elle

choisit pour les opérations de ses soldats, les champs de bataille, séparés par de grandes distances, où elle retint les nombreuses armées de l'ennemi durant cinq ans sans pouvoir être forcée, et où elle leur fit essuyer les plus sanglantes défaites dont l'Amérique eût encore été témoin. C'est donc à tort que certains historiens ont blâmé ce plan défensif du Canada dans la guerre de Sept Ans.

Les troupes réglées du Canada, qui se montaient, en [1756, à mille neuf cent cinquante hommes,] furent portées à [trois mille six cent deux soldats] par l'arrivée des quatre bataillons d'infanterie sous le baron Dieskau. Les milices [qui comptaient 14 000 hommes, dont 4000 seulement, sauf à la fin de la guerre, portaient les armes], avaient été armées, et on en plaça de gros détachements dans les postes sur les frontières ; en sorte qu'on eut bientôt, tant en campagne que dans les garnisons, [sept mille six cents] combattants, outre environ huit cents hommes employés aux transports. Ces forces étaient bien insuffisantes pour faire face à l'ennemi, qui avait déjà quinze mille soldats sur pied, dont trois mille

devaient marcher contre Beauséjour ; deux mille deux cents, contre le fort Duquesne ; quinze cents, contre Niagara, et cinq à six mille, contre le fort Saint-Frédéric : quatre attaques que les Anglais voulaient exécuter simultanément.

Si le travail secret qui se faisait dans la société en France énervait l'énergie de la nation et du gouvernement ; si les défauts de l'organisation politique et sociale y rendaient l'esprit des classes éclairées indifférent et sceptique jusqu'à détruire la force du pouvoir ; en Canada, les habitants conservaient la confiance d'autrefois et l'ardeur nécessaire pour faire de vigoureux soldats. Privés de toute participation à l'administration publique, ils s'occupaient à exploiter leurs terres, ou à faire dans leurs forêts la chasse aux animaux sauvages, dont les riches fourrures formaient la principale branche de leur commerce. D'ailleurs, peu nombreux, ils ne pouvaient se flatter que leurs conseils eussent beaucoup de poids dans la métropole. Ils lui représentèrent, néanmoins, les dangers de la lutte qui allait s'engager, et prirent les armes avec la ferme résolution de combattre comme si la France eût fait les plus grands

sacrifices pour les soustraire au sort qui les menaçait. Ils ne chancelèrent jamais. Ils montrèrent jusqu'à la fin une constance et un dévouement que les historiens français n'ont pas toujours su apprécier, mais que la vérité historique, appuyée sur des pièces officielles irrécusables, ne permet plus aujourd'hui de mettre en doute. [On ne saurait oublier cependant que des historiens et des économistes de premier rang, depuis Henri Martin, Gabriel Hanotaux, Richard Waddington, Henri Lorin, Georges Goyau, André Siegfried, Firmin Roz ont aussi parlé avec beaucoup d'éloge et souvent d'émotion des luttes soutenues par les Canadiens d'autrefois et d'aujourd'hui pour garder la langue, les croyances et les traditions de leurs ancêtres français. Il faut y joindre les noms de Rameau de Saint-Père et d'Émile Lauvrière dont les livres sont un juste hommage au dévouement et à la fidélité admirable de nos frères acadiens et à notre cause commune].

En 1755, la guerre n'était pas encore déclarée dans les formes ; on ne laissa pas, des deux côtés, d'entrer en campagne. Vaudreuil, ignorant les

projets de l'ennemi, fit partir des troupes, suivant les instructions de la Cour, pour attaquer le fort important d'Oswégo. Le général Dieskau devait exécuter cette expédition, avec quatre mille trois cents hommes et douze bouches à feu. Le succès lui semblait assuré. Deux mille hommes étaient déjà en route de Montréal, et commençaient à arriver à Frontenac, lorsque l'apparition du colonel Johnson sur le lac Saint-Sacrement, avec trois mille miliciens, fit rappeler une partie des troupes françaises. Le corps anglais qui s'avancait était celui qui devait agir contre Saint-Frédéric. L'attaque d'Oswégo fut différée, et Dieskau, que ce contre-ordre avait extrêmement contrarié, alla s'opposer aux progrès de Johnson. Le 1^{er} septembre, il se plaça à la tête du lac Champlain, avec quinze cents Canadiens, mille soldats et six cents Abénaquis, Hurons et Nipissings. C'était assez pour arrêter Johnson. On continua à envoyer des troupes sur le lac Ontario ; un bataillon monta à Niagara et releva le fort en ruine, qui consistait en une maison palissadée, avec un fossé alentour ; un autre bataillon se campa sous les murs de Frontenac. À

l'automne, ces trois positions importantes, Saint-Frédéric, Niagara et Frontenac, paraissaient suffisamment protégées. (Vaudreuil à Machault, 15 juillet, 25 septembre 1755).

Sur l'Ohio, le fort Duquesne, ouvrage plein de défauts, mais commandé par Pécaudy de Contreœur, officier capable et très brave, n'avait qu'une garnison de deux cents hommes ; seulement il pouvait être secouru par un certain nombre de *voyageurs* canadiens, ou coureurs de bois, et par quelques sauvages. Les autres postes de ces contrées lointaines n'avaient pas des garnisons plus nombreuses. Les forêts et la distance faisaient leur principale protection.

Vers l'Acadie, les forts à Beauséjour et à Gaspareaux avaient pour commandants, le premier, Duchambon de Vergor, favori de l'intendant Bigot, et le second, Villeray. Ces officiers avaient [au plus cent cinquante soldats avec eux ;] en cas d'attaque, ils devaient, suivant leurs instructions, compter sur les sept ou huit cents Acadiens fixés autour d'eux ou qui erraient dans leur voisinage, comme si ces pauvres gens,

que l'Angleterre regardait comme ses sujets, eussent été bien libres d'agir.

Des quatre entreprises projetées par les Anglo-Américains, la première effectuée fut l'assaut de ces derniers postes. Les troupes pour cette expédition avaient été levées dans la Nouvelle-Angleterre et comptaient deux mille hommes ; elles étaient commandées par le colonel Robert Monckton, officier expérimenté, et par le lieutenant-colonel John Winslow, personnage influent du pays. Parties de Boston, le 22 mai 1755, sur trois frégates et trente-cinq petits bâtiments, elles arrivèrent le 2 juin devant le fort Lawrence, dans la baie de Chignecto, où elles débarquèrent et furent augmentées encore de trois cents soldats. Elles marchèrent, le 4, avec leur artillerie contre Beauséjour. Arrêtées un instant, au passage de la rivière Missaguash [les Français la regardaient comme la limite de la Nouvelle-Écosse,] par une poignée de Français, qui y avaient élevé un blockhaus, elles parvinrent à Beauséjour, en repoussant devant elles une garde avancée composée d'Acadiens et de sauvages que Vergor avait chargé de défendre une hauteur à

quelque distance de son poste. À leur approche, Vergor fit brûler l'église et les maisons sous place.

Le fort de Beauséjour, [bâti dans la baie de Chignecto, à trois milles du fort Lawrence,] avait alors pour garnison [cent vingt à cent trente soldats, et en outre deux cents] Acadiens, qu'il avait fallu requérir d'autorité, la plupart étant d'ailleurs sans demeure assurée. Rien n'y était à l'épreuve de la bombe, ni la poudrière, ni les casemates. Les assiégeants ouvrirent la tranchée le 12 juin ; et, le 16, Vergor, [malgré les protestations de quelques officiers,] se rendit par capitulation après une faible résistance. Il fut stipulé que les troupes sortiraient avec les honneurs de la guerre, qu'elles seraient transportées à Louisbourg, et que les Acadiens, qui avaient combattu avec elles, ne seraient pas inquiétés. Le fort de Gaspareaux [un simple magasin situé sur la baie Verte, à douze milles de distance,] était défendu par une vingtaine de soldats et quelques habitants ; il se rendit aux mêmes conditions (17 juin 1755). Le fort de Beauséjour prit le nom de fort Cumberland, et le

major Scott y fut laissé pour commandant. Cet officier désarma les habitants, et voulut leur faire prêter le serment d'allégeance sans condition, ce qu'ils refusèrent. Alors Scott arrêta tous ceux qu'il put atteindre, conformément aux ordres du lieutenant-gouverneur d'Acadie le colonel Charles Lawrence. [Il convient de noter que pendant la durée du siège les Français furent trahis par Thomas Pichon qui en avait prévenu leurs ennemis et qui continuait de correspondre avec eux. (Voir son *Journal* cité par Murdock, *History of Nova Scotia*, vol. II. – Villeray au ministre, 20 septembre 1755)].

Après cette conquête, [le capitaine Rous, avec] trois frégates alla enlever dans la rivière Saint-Jean le petit fort que les Français y possédaient. Son commandant, Deschamps de Boishébert, n'ayant pas assez de monde pour le défendre, y mit le feu et se retira. Mais, ayant été informé de ce qui se passait à Beauséjour, au lieu de faire sa retraite sur Québec, il alla rejoindre les Acadiens au fond de la baie de Fundy. Il les arma et battit avec eux les Anglais en différentes rencontres. Cependant, il ne put empêcher ces derniers de

brûler à la fin tous les établissements ; de contraindre les habitants à se réfugier dans les bois, et plus tard à émigrer au Cap-Breton, à l'île Saint-Jean, Shédiac, Miramichi, à la baie des Chaleurs et à Québec, ces malheureux offrant partout où ils allaient le spectacle d'un dévouement sans bornes et d'une misère profonde (*Journal* de Boishébert, 20 septembre, 1755).

Tel fut le succès des ennemis en Canada, du côté de l'Acadie, au début de leur campagne. À la vérité, sous le rapport militaire, plus nominal que réel, puisque les Anglais ne purent pas s'avancer plus loin sur cette frontière, où les bandes armées les continrent. Il causa néanmoins un vif mécontentement à Paris, surtout lorsqu'on y apprit les terribles conséquences qu'il avait eues, quelques mois après, pour les Acadiens, si dignes d'un meilleur sort. Le roi écrivit lui-même à M. de Vaudreuil de faire juger rigoureusement, par un conseil de guerre qu'il présiderait en personne, Vergor et Villeray, ainsi que les garnisons qui servaient sous leurs ordres. Le procès eut lieu l'année suivante au château Saint-Louis, à

Québec ; mais tous les accusés furent acquittés à l'unanimité (20 février 1756). L'évacuation de l'Acadie laissa à la merci des Anglais les habitants qui portaient le nom de « neutres », et qui n'avaient pu se résoudre ni à abandonner leur terre natale, ni à oublier la France.

[Le nombre total des Acadiens dans la péninsule pouvait être, en 1755, de 16 000 âmes ; le pays de Beaubassin en comptait, là-dessus, environ 7000].

La guerre de 1744 avait commencé les malheurs de ce peuple ; celle de Sept Ans consumma sa ruine. Depuis quelque temps, les agents anglais affectaient la plus grande rigueur. Les tribunaux, par des violations flagrantes de la loi, par des dénis systématiques de justice, étaient devenus pour les habitants un objet à la fois de haine et de terreur. Le moindre employé voulait que sa volonté fût obéie. « Si vous ne fournissez pas de bois à mes troupes, disait le capitaine Murray, je démolirai vos maisons pour en faire du feu. » « Si vous ne voulez prêter le serment de fidélité sans réserve, (les Acadiens prétendaient,

d'après les traités, être exempts de porter les armes contre la France, en cas de guerre), déclarait le gouverneur Hopson, je vais faire pointer mes canons sur votre village. » Rien ne pouvait engager ces hommes honorables à faire un acte qui répugnait à leur conscience, et que, selon bien des écrivains américains et anglais, l'Angleterre n'avait pas le droit d'exiger d'eux. Ainsi nous lisons dans Haliburton : « Les Acadiens n'étaient point des sujets britanniques, puisqu'ils n'avaient point prêté le serment de fidélité (*allegiance*), et conséquemment ils ne pouvaient être regardés comme des rebelles ; ils ne devaient pas être considérés non plus comme des prisonniers de guerre, ni envoyés en France, puisque, depuis près d'un demi-siècle, on leur laissait leurs possessions à la simple condition de demeurer neutres » (*History of Nova Scotia* vol. 1.). Mais beaucoup d'aventuriers, hommes avides, regardaient leurs beaux domaines avec des yeux de convoitise. La cupidité s'enflamme aisément. Il ne fut pas difficile de trouver des raisons politiques pour justifier l'expulsion des Acadiens. La très grande majorité n'avait rien fait

de contraire à la neutralité. Mais, dans l'horrible catastrophe qui se préparait, l'innocent allait être entraîné avec le coupable ou avec celui qui avait laissé trop voir « que ses vœux étaient toujours pour son ancienne patrie ». Pas un habitant ne mérita grâce. Leur sort fut agité à Halifax dans un conseil auquel assistèrent les amiraux Boscawen et Mostyn, dont la flotte croisait sur la côte. La résolution y fut prise de disperser dans les colonies anglaises ce peuple malheureux (14 juillet 1755) ; et afin que personne n'échappât, de couvrir tous les préparatifs du secret le plus inviolable. L'enlèvement devait avoir lieu le même jour et à la même heure dans toute l'Acadie. Pour en rendre le succès encore plus complet, [le gouverneur Lawrence avait d'abord fait enlever aux Acadiens leurs fusils et leurs canots ; au surplus il leur interdit tout commerce par eau. Notons encore que les Acadiens d'Annapolis, des Mines et de Pisiquid, délégués à Halifax pour formuler leurs griefs et prêter le serment voulu, furent mis en prison ainsi que leurs curés ; en outre on attendit que tout le grain fût rentré dans les granges pour agir. Ce n'est pas

tout. Lawrence avait sommé] les habitants de se réunir par troupes. Une perfide proclamation leur ordonna de s'assembler dans les principaux villages, sous les peines les plus rigoureuses, pour entendre une importante communication du gouverneur.

Quelque temps auparavant, le 11 août 1755, quatre cents Acadiens qu'on avait convoqués à Beauséjour, étaient incarcérés en même temps que les miliciens, contrairement aux termes de capitulation de la place. Or, le vendredi, 5 septembre, à trois heures de l'après-midi, quatre cent dix-huit chefs de famille, se fiant aux autorités anglaises, se réunirent dans l'église de Grand-Pré. Le colonel Winslow s'y rendit dans un grand appareil. Après leur avoir montré la commission qu'il tenait du gouverneur, il leur dit qu'elle lui imposait un devoir pénible à remplir, mais qu'il lui fallait obéir aux ordres qu'il avait reçus ; et il leur annonça sa volonté par ces mots : « Vos terres et vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et vous-

mêmes, vous devez être transportés hors de cette province. » Aucun motif ne fut donné de cette décision. Un corps de troupes, qui s'était tenu caché jusque-là, sortit tout à coup de sa retraite et cerna l'église ; les habitants, surpris et sans armes ne firent aucune résistance. Les soldats rassemblèrent les femmes et les enfants ; mille vingt-trois personnes furent arrêtées au Grand-Pré seulement. Quelques autres s'étaient échappés dans les bois ; la campagne fut dévastée pour leur ôter toute subsistance. À Grand-Pré, et dans l'établissement de la rivière aux Canards, qui en était voisin, on brûla des centaines d'habitations et de granges, onze moulins et deux églises. Les partisans de l'Angleterre ne furent pas mieux traités que ses ennemis ; le vieux notaire René Le Blanc, qui lui avait rendu les plus grands services, mourut à Philadelphie de misère et de chagrin, en cherchant ses fils dispersés dans les colonies de ses oppresseurs. On ne fit aucune distinction. Il fut permis aux uns et aux autres, avant le départ, et c'est le seul adoucissement qu'on accorda à leur malheur, de visiter, dix par dix, leurs familles, et de

contempler une dernière fois ces champs, ces vallons, ces collines, naguère si calmes et si heureuses, qui les avaient vus naître et qu'ils n'espéraient plus revoir.

Le 10 septembre fut le jour fixé pour l'embarquement à Grand-Pré. Une résignation calme avait succédé à leur premier désespoir. Mais lorsqu'il fallut dire le dernier adieu à leur patrie, pour aller vivre séparés, au milieu d'un peuple étranger, qui avait d'autres coutumes, d'autres mœurs, une autre langue, une autre religion, leur courage s'évanouit, et ils furent navrés de douleur. Au mépris de la foi jurée et par un raffinement incroyable de barbarie, les familles furent divisées et dispersées sur les différents navires. Avant de les faire monter à bord des navires qui les attendaient on rangea les prisonniers sur six de front, les jeunes gens en tête. Ceux-ci refusèrent de marcher, réclamant l'exécution de la promesse qui leur avait été faite, qu'ils seraient embarqués avec leurs parents ; on fit avancer contre eux les soldats, la baïonnette abaissée. Le chemin, long d'un mille et demi depuis l'église jusqu'à la rivière de Gaspareaux,

était bordé de femmes et d'enfants, qui, à genoux et fondant en larmes, encourageaient leurs maris, leurs pères, leurs fils, leurs frères, et leur adressaient leurs bénédictions. Cette lugubre procession défila lentement en priant et en chantant des cantiques. Les chefs de famille marchaient après les jeunes gens. Enfin la procession atteignit le rivage. Les hommes furent mis sur certains bâtiments ; les femmes et les enfants, sur d'autres, pêle-mêle, sans qu'on prît le moindre soin pour leur commodité. Il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes d'un châtement infligé à tout un peuple paisible et inoffensif avec autant de calcul, de sang-froid et d'inhumanité que celui [auquel les descendants des Acadiens ont donné le qualificatif de « grand dérangement »].

Tous les autres établissements du district des Mines, les établissements de l'isthme, et les villages sur la rivière Annapolis, à vingt-quatre lieues des Mines, présentèrent le même spectacle de désolation.

Les vaisseaux, chargés de [quinze cent

cinquante-neuf personnes (10 septembre) et un mois après de dix-sept cent trente autres Acadiens (E. Lauvrière)], firent voile vers les colonies anglaises. Ils les jetèrent sur le rivage depuis le Massachusetts jusqu'à la Géorgie, sans pain et sans protection. [On estime que pendant les années qui s'écoulèrent de 1755 à 1766, huit mille Acadiens auraient péri ; et en 1766, il en restait encore douze mille vivants. Cependant après la reprise de Louisbourg (1758), quatre mille Acadiens, qui s'étaient réfugiés dans l'île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Edouard, furent déportés en Angleterre et en France]. Au reste, longtemps après le départ des Acadiens, on pouvait voir leurs bestiaux s'assembler à la fin du jour autour des ruines des habitations, et les chiens passer les nuits à pleurer l'absence de leurs maîtres, en poussant de plaintifs hurlements.

La plupart des colonies anglaises, [comme le Massachusetts, le Connecticut, New-York, New-Jersey, la Géorgie et la Virginie, disons-le à leur honte, éloignèrent les Acadiens de leurs bords. Ils ne furent reçus avec quelque bonté, et non sans défiance, qu'au Maryland, en Pennsylvanie et en

Caroline du Sud.] À Philadelphie, [par exemple, Antoine] Bezenet, descendant d'une famille française bannie à la révocation de l'Édit de Nantes, les accueillit comme des frères. Un grand nombre des exilés gagnèrent la Louisiane (1765-1766), [auxquels vinrent s'ajouter deux mille Acadiens qui avaient quitté la France. Ils comptaient vers 1790 quatre mille âmes. D'autres groupes d'Acadiens allèrent s'installer à Saint-Domingue, aux îles sous le Vent et aux Malouines, plusieurs encore] à la Guyane française ; et, en 1798, des Français, déportés eux-mêmes à Sinnamari par le Directoire, y trouvèrent une famille acadienne, qui les accueillit par ces paroles hospitalières : « Venez, nos parents furent bannis comme vous, ils nous ont appris à soulager le malheur : venez, nous éprouvons du plaisir à vous offrir dans nos cabanes un asile et des consolations. » Les Acadiens fondèrent un canton dans la Louisiane, auquel ils donnèrent le nom toujours cher de leur ancienne patrie. Louis XV lui-même, touché de tant d'infortunes, avait fait proposer aux ministres de George II, d'envoyer des vaisseaux

pour recueillir les exilés et les ramener en France. Un de ces ministres se hâta de répondre : « Notre Acte de navigation s'y oppose, la France ne peut envoyer aucun navire dans nos colonies », comme si cette loi avait été faite pour étouffer tout sentiment d'humanité. [Malgré tout, environ quatre mille cinq cents Acadiens, (1755-1765) réussirent à atteindre la terre de France. Après la paix, l'abbé Le Loutre pour sa part conduisit soixante et dix-sept familles à Belle-Isle-en-mer, en Bretagne, cependant que vingt et une autres se fixèrent à Archigny, Cenon-La-Puye et Saint-Pierre-de-Maille, dans le Poitou]; elles y formèrent des communes florissantes où leurs descendants conservent encore leurs mœurs paisibles et agrestes. Telle fut l'expatriation des Acadiens.

L'Angleterre ne retira aucun avantage de cet acte de politique jalouse et ombrageuse, qui fournit un motif de plus aux Canadiens, s'ils en avaient besoin, pour défendre leur pays avec toute l'énergie dont ils étaient capables.

Tandis que le fer et la flamme changeaient en

désert les champs les plus fertiles de l'Acadie, le général Braddock s'apprêta à rejeter les Français au delà de la vallée de l'Ohio, c'est-à-dire à exécuter la seconde partie du plan d'invasion, à la suite de la conférence tenue en Virginie. Il se mit en marche [du fort Cumberland ou Will's Creek, sur la rivière Potomac,] aux acclamations du peuple, le 10 juin 1755. Sa petite armée formait avec l'artillerie et les bagages une colonne de quatre milles de longueur ; elle ne pouvait avancer que fort lentement à travers les rivières, les forêts et les montagnes. Le temps s'écoulait, Braddock commençait à craindre de ne pouvoir surprendre le fort Duquesne, où il savait qu'il y avait peu de monde. Dans son inquiétude, il prit le parti, pour accélérer sa marche, de diviser ses forces en deux corps. Il laissa mille hommes, sous le colonel Dunbar, à l'arrière-garde avec le gros bagage ; lui-même se mit à la tête de douze cents hommes d'élite, équipés à la légère, et prit les devants, pour arriver à la place avant que l'alarme y fût répandue. Le 9 juillet, de grand matin, il passa à gué la Monongahéla, à dix milles environ du fort Duquesne, et s'avança

rapidement par la rive méridionale, se croyant déjà maître du poste français. Washington servait, avec le grade de colonel, dans son état-major. « On lui a souvent entendu dire pendant sa vie, qu'il n'avait jamais vu de plus beau spectacle que la marche des troupes anglaises dans cette mémorable matinée. Tous les soldats étaient en bonne tenue et en uniforme ; ils étaient rangés en colonnes, et marchaient en bon ordre ; le soleil brillait sur leurs armes polies, la rivière coulait paisiblement à leur droite, et à leur gauche d'immenses forêts les ombrageaient avec leur solennelle grandeur. Les officiers et les soldats étaient également animés par de brillantes espérances et par la ferme conviction du succès » (Guizot, *Vie, correspondance et écrits de Washington*).

À midi et demi, cette troupe si fière repassait par un gué à l'autre bord de la Monongahéla, dans une plaine unie, élevée de quelques pieds seulement au-dessus de l'eau, et large d'un demi-mille. Après cette plaine, le terrain montait légèrement puis se terminait tout à coup par de hautes montagnes. Depuis le gué, la route vers le

fort français traversait la plaine et les premières pentes, puis s'enfonçait dans un pays inégal et couvert de bois. Le lieutenant-colonel Gage menait l'avant-garde, au nombre de trois cents hommes ; un autre détachement de deux cents hommes le suivait ; le général venait ensuite avec le gros de son monde et l'artillerie.

La veille, un parti que Contrecoeur, commandant au fort Duquesne tenait en campagne pour épier l'ennemi, lui avait rapporté que les Anglais n'étaient plus qu'à quelques milles. Il résolut aussitôt de les attaquer dans leur marche, et alla lui-même marquer l'endroit où ses troupes se mettraient en embuscade. Le matin du 9 juillet deux cent cinquante-quatre Français et Canadiens et six cent cinquante sauvages, ayant à leur tête le capitaine Daniel-Hyacinthe de Beaujeu, [qui avait commandé auparavant avec distinction aux postes de Détroit et de Niagara, sortirent du fort pour aller se placer dans les ravins et les bois joignant le chemin. Cette troupe descendait le terrain légèrement incliné qui borde la plaine dont nous venons de parler, dans le même temps que le lieutenant-colonel Gage

commençait à le monter. Les deux colonnes se rencontrèrent à sept milles du fort, avant que les Français fussent rendus au lieu marqué. Ceux-ci, moins troublés par cette rencontre imprévue que les Anglais, se couvrirent aussitôt d'un feu très vif, et firent replier les ennemis. Ce mouvement rétrograde donna le temps à Beaujeu de ranger son détachement en bataille ; il plaça les Canadiens, adroits tireurs, à cheval sur la route, et déploya les sauvages en avant, à droite et à gauche, de manière à former un demi-cercle.

Les Anglais, revenus de leur surprise, se remirent en route en se dirigeant vers le centre de cette ligne. Parvenus à une courte distance des Canadiens, ils furent assaillis d'une décharge de mousqueterie qui les arrêta tout court, tandis qu'une grêle de balles s'abattait sur leurs flancs. Ils se reformèrent et commencèrent à tirer ; leur artillerie fut poussée en avant ; à sa troisième volée Beaujeu fut tué. Le capitaine Jean-Daniel Dumas, son second, prit le commandement. Le combat devint alors d'une extrême violence. Les sauvages, d'abord ébranlés par la canonnade, voyant que les Canadiens étaient restés fermes,

avaient repris avec de grands cris leur place au pied des arbres qu'ils avaient abandonnés. Les Anglais firent longtemps bonne contenance, et exécutèrent même un mouvement en avant ; leurs officiers, l'épée nue à la main, les animaient. Mais, écrasés par un feu meurtrier, qui se resserrait de plus en plus autour d'eux, la confusion finit par se jeter dans leurs rangs. Presque tous les corps se trouvèrent désunis et mêlés. Les soldats, tirant au hasard, tuaient leurs propres officiers et leurs camarades. Dans ce tumulte les milices furent les seules troupes qui montrèrent du calme et de la fermeté. Mais elles furent forcées de céder. Les Français n'eurent plus alors qu'à choisir leurs victimes et à tirer de sang-froid sur ces masses confuses, qui tourbillonnaient sous les balles, et que le général Braddock s'efforçait vainement de former en pelotons et en colonnes, comme si elles eussent été dans les plaines de la Flandre. Après un combat de trois heures, la tête de la colonne anglaise abandonna ses canons et se replia tout en désordre. Prenant ce mouvement pour une fuite, les Canadiens et les sauvages fondirent sur

l'ennemi, la hache à la main, et l'enfoncèrent de toutes parts. Alors les Anglais lâchèrent pied. Dumas les poursuivit chaudement à travers la plaine ; beaucoup de fuyards se noyèrent dans la Monongahéla, en voulant traverser cette rivière à la nage. Sachant que le colonel Dunbar n'était pas loin, et ne pouvant d'ailleurs arracher du champ de bataille les sauvages, qui se livraient au pillage, Dumas fit enfin suspendre la poursuite.

Le carnage avait été presque sans exemple dans les annales de la guerre moderne. [D'après un rapport officiel, neuf cent quatorze hommes avaient été tués ou blessés sur les treize cent soixante-treize] que commandait le général Braddock ; et des quatre-vingt-six officiers, vingt-six avaient été tués, et trente-sept blessés, dont Gage, percé d'une balle. Les officiers avaient fait d'incroyables efforts pour rallier leurs troupes ; plusieurs s'étaient fait tuer de désespoir. À l'exception de Washington, tous ceux qui combattaient à cheval avaient été mis hors de combat. Braddock lui-même, après avoir eu quatre chevaux tués sous lui, avait reçu un coup mortel. Le malheureux général fut mis dans un

tombereau, puis à cheval et enfin porté par les soldats. Il expira quatre jours après la bataille, et fut enterré sur le bord du chemin, près du fort Necessity, à l'entrée du désert. C'était un officier expérimenté, fort brave, mais arrogant, méprisant son ennemi, les milices anglo-américaines et les sauvages. Il eut la mortification de voir ses réguliers prendre la fuite pendant que les Virginiens combattaient avec la plus grande intrépidité.

Les troupes en déroute rejoignirent le colonel Dunbar et communiquèrent leur panique à ses soldats. En un moment toute l'armée se débanda. L'artillerie fut détruite ; les munitions et le gros bagage furent brûlés, sans que personne sût par l'ordre de qui. La discipline et le calme ne se rétablirent que quand les fuyards, harassés, éperdus, arrivèrent au fort Cumberland dans les Appalaches. Washington écrivit : « Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français qui ne songeaient qu'à inquiéter notre marche. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces presque égales à toutes celles du Canada ; et cependant, contre toute

probabilité, nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu.» (Lettre à Robert Jackson, 2 août, 1755).

Les Français firent un immense butin. Les équipages, les provisions, quinze bouches à feu, une quantité considérable d'armes et de munitions, la caisse militaire, les papiers du général Braddock tombèrent dans leurs mains. Ces papiers dévoilèrent les projets de l'Angleterre, et le comte de Choiseul-Stainville les fit connaître en partie dans un mémoire aux diverses cours de l'Europe. Les vainqueurs trouvèrent aussi sur la place, parmi les chariots brisés, quatre ou cinq cents chevaux, dont une partie avaient été tués ou blessés et nageaient dans le sang, pêle-mêle avec les soldats morts ou mourants. Cette victoire ne coûta aux Français que quarante-trois tués et blessés. Beaujeu fut fort regretté des Canadiens, ses compatriotes, et des tribus indigènes, qui avaient pour lui beaucoup de considération (Vaudreuil à Machault, 10 octobre 1755).

Ainsi se termina la bataille de la

Monongahéla, l'une des plus mémorables de l'histoire américaine. Les troupes battues allèrent prendre leurs quartiers d'hiver à Philadelphie. Les frontières de la Pennsylvanie, du Maryland et de la Virginie furent désertées. L'alarme se répandit, par delà les montagnes, jusque dans les établissements du bord de la mer, qui craignirent un instant d'être attaqués. Les prédicateurs montèrent dans les chaires pour tranquilliser la population.

Cette victoire assura aux Français la possession de l'Ohio pour cette campagne, comme la défaite de Washington au fort Necessity la leur avait assurée l'année précédente.

Pendant ces événements, des milices levées par New-York et la Nouvelle-Angleterre se réunissaient à Albany pour aller attaquer le fort Saint-Frédéric. Elles en partirent au nombre de trois mille hommes, sous les ordres du major Phineas Lyman, commandant en second (8 août 1755) ; le général en chef Johnson les suivit avec les bateaux, les vivres et l'artillerie. Arrivé au

portage qui était entre la rivière Hudson et le lac Saint-Sacrement (lac George), Lyman y commença le fort Edward, ou Lydius, sur la rive gauche de l'Hudson, dans une forte situation, pour être la base de ses opérations contre le Canada. Johnson accéléra sa marche et atteignit le lac Saint-Sacrement : il pressait le transport des bateaux ; il eût voulu tenir l'important passage de Carillon au lac Champlain. Mais déjà les Français s'approchaient pour attaquer les retranchements.

Nous avons parlé ailleurs de l'inquiétude que l'apparition de Johnson sur le lac Saint-Sacrement avait causée à Vaudreuil. Ce gouverneur avait fait abandonner aussitôt l'attaque d'Oswégo pour s'opposer à ses progrès. C'est en conséquence de cet ordre que Dieskau se trouvait le 1^{er} septembre à Saint-Frédéric avec [trois mille cinq cent soixante-treize hommes sous son commandement.] On apprit que les ennemis n'étaient pas encore prêts à s'avancer contre lui, que leur fort était peu avancé et qu'ils y avaient leurs magasins. Dieskau résolut de l'enlever par un coup de main. (Vaudreuil à Machault, 25 septembre 1755).

Il partit de Saint-Frédéric le 2 septembre, avec ses troupes et en laissa [plus de deux mille] à Carillon pour couvrir sa retraite en cas de malheur ; il continua avec le reste, composé de deux cent vingt hommes de troupes réglées, six cent quatre-vingts Canadiens, commandés par Le Gardeur de Repentigny, et six cents sauvages, conduits par Le Gardeur de Saint-Pierre. Il poursuivit sa route, malgré l'avertissement qu'il reçut que neuf cents Anglo-Américains étaient retranchés sous la place, avertissement qu'il négligea parce que, comme Braddock, il n'avait que du mépris pour la milice. Les instructions du 25 septembre que lui avait données Vaudreuil lui recommandaient expressément de n'attaquer qu'avec toutes ses forces réunies, sans en rien excepter. Les Canadiens et les sauvages le blâmèrent de laisser le gros de sa petite armée à Carillon. Mais Dieskau brûlait d'éclipser par quelque action éclatante la victoire de l'Ohio, car déjà l'on voyait naître entre les troupes du pays et celles de France une jalousie trop encouragée par les officiers. Craignant qu'un trop grand nombre d'hommes ne retardât sa marche, il négligea des

conseils dont l'oubli fut la cause première de sa perte. (Lotbinière à Machault, 29 oct., 1755).

Pour dérober sa marche et éviter Johnson, il s'achemina par eau. Il remonta le lac Champlain, et alla débarquer dans la baie du Grand-Marais (South-Bay), à six ou sept lieues du fort Edward. Le 7 septembre au soir, il bivouaquait sur le bord de l'Hudson, à une lieue des Anglais. Son intention était de les attaquer le lendemain à la pointe du jour. Mais les auxiliaires sauvages, déjà mécontents de ce qu'on eût laissé une partie des troupes en arrière, déclarèrent qu'ils ne prendraient point part au combat, sous prétexte que le fort Edward s'élevait sur le territoire anglais, puisqu'il était baigné par les eaux de l'Hudson. Ils ajoutèrent néanmoins, qu'ils étaient prêts à marcher au campement de Johnson, établi à la tête du lac Saint-Sacrement, sur le territoire français. Les Canadiens, voyant la résolution des sauvages, appuyèrent leur avis. Dieskau dût se conformer à leur désir. L'entreprise contre le fort Edward fut abandonnée, et, le lendemain le 8, aux premières heures, on se mit en marche, sur trois colonnes, les réguliers au centre, pour passer

les montagnes et tomber subitement sur Johnson, dont on était éloigné de cinq lieues environ.

Celui-ci avait sous ses ordres deux mille [cinq cents hommes, dont trois cents Agniers). En apprenant le dessein des Français, il avait détaché, le matin même, le colonel Williams, avec douze cents sauvages, pour aller secourir le fort Edward. Dieskau fut averti, à quatre milles du camp, par un prisonnier, de l'approche de ce détachement, qui suivait en sens contraire le même chemin que lui. Il fit faire halte à la colonne du centre, et poussa les deux autres, c'est-à-dire les Canadiens, qui déposèrent leurs sacs afin d'être plus légers, à sa droite, et les sauvages à sa gauche, trois cents pas en avant, avec l'ordre de se coucher par terre dans les bois, et de foncer sur les flancs de l'ennemi quand ils entendraient le feu du centre (8 septembre). Dans cette position Dieskau attendit les Anglais, qui venaient se livrer, lorsque les sauvages, à l'aile gauche, tirèrent trop tôt et leur firent apercevoir le danger. Aussitôt Dieskau chargea avec les troupes et les Canadiens, sans donner au colonel Williams le temps de se reconnaître. Les

sauvages aussi s'élançèrent en avant, et se battirent avec fureur pour venger la mort de leur commandant, Le Gardeur de Saint-Pierre, tué par un Anglais, qu'ils assommèrent sur la place. Les ennemis furent mis en pleine déroute, laissant Williams et le fameux chef iroquois, nommé Hendrich, parmi les morts. On les poursuivit vivement. Un second corps, envoyé à leur secours, ne put résister à l'élan des troupes françaises, et fut culbuté en un clin d'œil. Dieskau voulut profiter du désordre pour entrer pêle-mêle avec les fuyards dans le camp de Johnson. Des troupes plus disciplinées et moins harassées que les siennes eussent pu en effet les brusquer. Mais une partie des sauvages et des Canadiens s'arrêtèrent pour recueillir leurs blessés, et se reposer après ce dernier combat ; ils étaient excédés de fatigue, ayant marché depuis le matin à travers les bois et les broussailles, dans un pays âpre et difficile, pour couvrir la colonne du centre, qui suivait le chemin battu. Les chefs sauvages, murmurant contre l'imprévoyance du général, firent revenir presque tous leurs guerriers sur leurs pas. Dieskau, qui espérait que son

exemple les entraînerait, ne s'arrêta point. Il arriva devant les retranchements de Johnson, à onze heures du matin, avec à peine la moitié de son monde.

Placés sur une petite éminence, adossés au lac, ces retranchements étaient formés de bateaux, de chariots, d'arbres renversés, que protégeaient sur les côtés deux gros ruisseaux et des marécages ; et ils étaient garnis de quatre canons. À cent cinquante verges des Anglais, Dieskau suspendit sa marche quelques instants pour disposer ses troupes en colonnes d'assaut ; cette halte permit aux ennemis de se ressaisir et de border leurs ouvrages.

L'attaque commença. Les réguliers, après avoir fait un feu de peloton, s'élançèrent à la baïonnette vers les abattis. Malgré leur courage, ils furent ramenés en arrière par des décharges terribles de mousqueterie et de mitraille à bout portant. Ils se reformèrent, et persistèrent dans leurs efforts depuis midi jusqu'à deux heures. Les Canadiens et les sauvages qui avaient suivi Dieskau ou qui étaient venus les rejoindre, voyant

l'inutilité de ces tentatives, se répandirent à droite, dans le bois, et à gauche, sur une petite hauteur qui dominait la position anglaise, et ouvrirent de là un feu plongeant dans les retranchements, à douze ou quinze pas seulement de distance. Le général français résolut alors de hasarder une nouvelle attaque. Il mit l'épée à la main, et conduisit lui-même les soldats à l'assaut ; il vint encore échouer contre les retranchements. Ce fut dans cette attaque que Dieskau retournant à gauche pour commander les Canadiens de donner à leur tour, se trouva, sans vraiment s'en apercevoir, si près de l'ennemi qu'il reçut deux blessures presque en même temps. Le chevalier de Montreuil, son aide-major, qui eut non loin de lui le bras percé, l'aida à se traîner au pied d'un arbre, et appela deux Canadiens pour le porter hors le feu. En arrivant, l'un d'eux fut tué et tomba sur les jambes du général ; le second fut blessé. Sans se troubler, Dieskau envoya Montreuil à droite ranimer l'assaut, et refusa de se laisser emporter, disant « que le lit où il se trouvait était aussi bon pour mourir que celui qu'on voulait lui donner ». Il

demanda sa longue-vue et son manteau, puis ordonna à ceux qui étaient autour de s'éloigner. Au même instant les Canadiens et les sauvages se repliaient, et Montreuil cherchait à rallier les troupes réglées, réduites à une centaine d'hommes. Presque tous les officiers avaient été tués ou blessés.

L'action durait depuis cinq heures. Les ennemis avaient été si intimidés par la furie avec laquelle ils avaient été attaqués qu'ils restèrent dans leurs retranchements, à l'exception de quelques hommes, qui se précipitèrent dehors. L'un d'eux en apercevant le général au pied de l'arbre, lui tira une balle qui lui traversa les deux cuisses. Ce soldat le fit ensuite prisonnier. C'était un déserteur canadien demeurant dans la province de New-York.

Montreuil avait réussi à rallier ses troupes à cinq cents pas des retranchements, et à rétablir quelque peu l'ordre dans les rangs. Il ne fut pas inquiété durant sa retraite. À cet instant de la journée tout le corps français, de quinze cents hommes, était divisé par bandes et dispersé. Une

partie se trouvait encore sur le champ de bataille du matin ; une autre était en pleine retraite ; et Montreuil, avec un troisième débris, reprenait la route du Grand-Marais. Les ennemis firent une faute en ne poursuivant pas les Français épars dans la campagne. Montreuil atteignit au bout de deux jours le lac ; sa colonne était épuisée par les marches dans les bois et par la faim, les Canadiens n'ayant pu aller ramasser les sacs déposés pour le premier combat et qui contenaient leurs vivres. Le reste de l'expédition le rejoignit peu à peu, et l'on retourna à Carillon. (Récit de Montreuil, 31 août-octobre 1755).

Les pertes furent moins considérables qu'on aurait pu penser. Du côté des Français quatre-vingt-dix-sept hommes furent tués et cent trente et un blessés ou pris ;] parmi eux il y avait treize officiers, dont neuf Canadiens. La perte des Anglais, essuyée principalement dans la déroute du corps de Williams, atteignit le chiffre de deux cent soixante-deux ; le colonel Titcombe fut tué dans les retranchements, le général Johnson et le major Nichols y furent blessés. De l'aveu même des vainqueurs, ce fut à leurs ouvrages et à leur

artillerie qu'ils durent la victoire ; les assaillants n'avaient point de canon. (Dieskau à Vaudreuil, 15 septembre 1755. Johnson to the Lords of Trade, 24 sept. 1755).

Lorsque Dieskau fut amené au camp du commandant anglais, celui-ci, avec une humanité qui l'honore, le fit porter dans sa tente et voulut qu'il fût pansé avant lui. Il eut pour l'infortuné général toutes les attentions qu'il aurait eues pour un ami, et Dieskau ne les oublia jamais. Ce général resta prisonnier jusqu'à la fin de la guerre ; en 1757, il passa de New-York en Angleterre. Il languit jusqu'à ce qu'il mourut à Suresnes, près de Paris, des suites de ses blessures (1767).

Comme Braddock, Dieskau dut ses malheurs à son excessif attachement à la discipline européenne, et au mépris qu'il affecta pour les avis du gouverneur et des officiers canadiens sur la manière de combattre en Amérique. Une opiniâtreté outrée, fondée en partie sur des renseignements inexacts, et le peu de cas qu'il faisait des milices américaines, le firent persister

à attaquer avec des soldats fatigués à l'excès des troupes retranchées et deux fois plus nombreuses que les siennes. Il y sacrifia l'élite de ses soldats, et ébranla la confiance des Canadiens et des sauvages dans la capacité des officiers européens. On écrivit au ministre « qu'ils ne marcheraient plus avec la même assurance sous les ordres d'un commandant de troupes de France que sous ceux des officiers de la colonie » (Vaudreuil à d'Argenson, 30 octobre 1755).

L'échec des Français releva le courage des provinces anglaises, abattu par la sanglante défaite du général Braddock, mais n'eut point les conséquences qu'elles en attendaient. Dans le premier moment d'exaltation elles exagérèrent leur avantage ; elles le regardèrent comme une éclatante victoire ; les journaux célébrèrent à l'envi les talents et le courage de Johnson ; la Chambre des communes lui vota un don de cinq mille livres sterling, et le roi George II lui conféra le titre de baronnet.

Les colons anglais, croyant la route vers Montréal désormais ouverte, commencèrent,

après quelque temps d'attente, à s'étonner de l'inaction de cet officier. Chacun pensait qu'il aurait dû se porter au moins jusqu'à Saint-Frédéric. L'ordre même lui fut transmis de marcher en avant pour complaire à l'opinion publique. Il s'y refusa et continua à fortifier son camp. On lui reprocha alors plusieurs fautes, et surtout de n'avoir pas su profiter de la victoire dans la crainte peut-être, ajoutaient quelques-uns, d'exposer les lauriers qu'il venait de cueillir. Piqué de ces déclamations populaires, Johnson écrivit que les choses les plus nécessaires lui manquaient pour cette campagne ; que, d'ailleurs, la façon dont les Français avaient attaqué ses troupes leur avait imprimé une telle terreur qu'elles se sentaient fort peu d'envie d'aller les inquiéter chez eux. Après ces explications, l'armée fut licenciée. Six cents hommes furent retenus sous les armes pour garder le fort Edward, et le camp retranché du lac George, que les Anglais appelèrent fort William-Henry, après y avoir fait des ouvrages qui le convertirent en véritable forteresse.

La défaite de Dieskau mit le Canada dans une

vive inquiétude. Le gouverneur, sachant combien il était important de se maintenir sur le lac Champlain, fit élever un fort en bois à Carillon (aujourd'hui Ticonderoga). Les troupes se campèrent dans cette position, afin de s'opposer à l'ennemi, s'il venait à déboucher soit par la route de Whitehall, soit par le lac Saint-Sacrement, et de couvrir Saint-Frédéric, clef du lac Champlain. Mais, quelques semaines après, on reçut des nouvelles tranquillisantes. On apprit le licenciement de l'armée de Johnson, et la retraite des quinze cents hommes du général Shirley, destinés à assiéger Niagara (27 septembre). Shirley, n'ayant pu terminer assez tôt ses préparatifs à Albany, avait abandonné l'entreprise, après s'être porté néanmoins jusque sur le bord du lac Ontario, où il avait laissé sept cents hommes au colonel Mercer pour protéger Oswégo et bâtir auprès deux nouveaux forts. La nouvelle du désastre de Monongahéla avait découragé ses miliciens, et ils s'étaient mis à désertir en grand nombre ; en outre, l'arrivée des renforts à Frontenac et à Niagara avait dissipé le peu d'espoir qui lui restait de s'emparer de ces

postes importants.

Ainsi, les trois principales tentatives anglo-américaines contre les forts Duquesne, Saint-Frédéric et Niagara, avaient échoué ; et le Canada pouvait s'estimer heureux d'un résultat qui passait ce qu'il avait espéré. Les troupes françaises occupaient encore les positions qu'elles avaient au printemps, hormis celle de Beauséjour, dont la perte n'eut aucune influence sur le sort des événements militaires.

L'insuccès des ennemis eut des suites funestes pour leurs frontières. Leurs armées ayant été défaites ou obligées de reculer, la bride fut lâchée aux bandes canadiennes et sauvages ; elles détruisirent plusieurs établissements anglais, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Virginie. Plus de mille habitants furent massacrés ou traînés en captivité. Les colons épouvantés allèrent chercher un refuge dans les provinces méridionales ou sur les rivages de la mer. Toutes les colonies anglaises étaient dans l'étonnement. « Nous avons mis quatre armées sur pied, dit Minot, un de leurs historiens ; nos côtes étaient

gardées par la flotte du brave et vigilant Boscawen ; nous n'attendions qu'un signal pour nous emparer de la Nouvelle-France. Mais quel n'est pas notre désappointement ! Nous avons réussi en Acadie, il est vrai, mais Braddock a été défait ; mais Niagara et Saint-Frédéric sont encore entre les mains des Français ; mais les barbares ravagent nos campagnes, égorgent nos habitants ; nos provinces sont déchirées par les factions, et le désordre règne dans nos finances. » Les préparatifs de l'expédition contre le fort Saint-Frédéric avaient coûté quatre-vingt mille livres sterling à la Nouvelle-Angleterre seulement. La campagne finie, ces provinces se voyaient exposées à tous les malheurs d'une guerre inspirée par leur seule ambition.

À l'entrée de l'hiver, les troupes françaises vinrent prendre leurs cantonnements dans les environs de Montréal. Si, en Canada, l'aspect actuel des choses était favorable, l'avenir paraissait toujours menaçant. Déjà l'on souffrait de la rareté des vivres. De mauvaises récoltes dans le gouvernement de Québec, les levées considérables de grains qu'on avait faites pour la

subsistance des troupes et des sauvages, ainsi que pour celle des Acadiens répandus sur les bords du golfe Saint-Laurent et de la baie de Fundy, avaient amené une disette assez sérieuse, surtout parmi les habitants pauvres des villes. Ce n'était là, cependant, que le prélude des maux, des privations de tous genres que devait entraîner une longue et cruelle guerre.

On annonçait que l'Angleterre opérerait dans la campagne prochaine avec un grand accroissement de forces. Le Canada se prépara à repousser l'invasion. Le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bigot demandèrent à Paris un secours en soldats, en matériel de guerre, en vivres. Ils comparaient la situation inégale des Français et des Anglais en Amérique. Les principaux chefs militaires, en correspondance avec les ministres, écrivaient dans le même sens. Plusieurs ne cherchaient pas à dissimuler leurs craintes. « La situation de la colonie, disait le commissaire des guerres, Doreil, est critique à tous égards ; elle exige de prompts et puissants secours. J'ose même assurer que, si l'on n'en envoie pas elle courra les plus grands risques dès l'année

prochaine » (Lettre à d'Argenson, 20 octobre 1755).

Ainsi toutes les lettres faisaient ressortir la disproportion des forces. Elles demandaient surtout un général expérimenté pour remplacer Dieskau, des ingénieurs et des officiers d'artillerie. « Il faudrait, écrivait l'intendant Bigot, plusieurs corps en campagne le printemps prochain ; et seize ou dix-sept cents hommes de troupes de terre, avec mille ou douze cents hommes de celles de la colonie (troupes détachées de la marine), ne suffiront pas. Il faut toujours garder une certaine quantité des dernières pour le service des trois villes (Québec, Trois-Rivières, Montréal) ; il en faut de même pour les différents postes. Aussi ce sont les Canadiens qui font la plus grande partie des corps ou armées, sans compter mille à douze cents continuellement occupés aux transports. Les Canadiens, étant ainsi employés à l'armée, ne labourent point leurs terres anciennement défrichées, bien loin d'en défricher de nouvelles. Les levées qu'on va en faire dépeupleront encore les campagnes. Que deviendra la colonie ? Tout y

manquera, principalement le blé. On avait eu jusqu'à présent l'attention de ne faire les levées qu'après le labour du printemps. Ce ménagement ne peut plus avoir lieu, puisqu'on fera aussi la guerre pendant l'hiver, et que les armées doivent être rassemblées dès le mois d'avril. De plus, les Canadiens diminuent beaucoup ; il en est mort un grand nombre de fatigues et de maladies. Il ne faut, ajoutait l'intendant, compter sur les sauvages qu'autant que nous serons supérieurs, et qu'on fournira à tous leurs besoins. » Telle était déjà la gravité des choses à la fin de 1755.

La deuxième année d'hostilités en Amérique expirait, et les deux puissances ne s'étaient pas encore déclaré formellement la guerre. La diplomatie européenne restait toujours saisie des prétentions en litige. Le 21 décembre 1755, le ministre Rouillé adressa à Henry Fox, ministre de la guerre, une note dans laquelle il demandait satisfaction des insultes faites au pavillon français, et déclarait qu'il regarderait un refus comme un dessein formé par la Cour de Londres de troubler la paix de l'Europe. Le ton de cette note est une nouvelle preuve de la faiblesse de

Louis XV. « Il n'a pas tenu au roi, disait son ministre, que les différends concernant l'Amérique n'aient été terminés par les voies de conciliation, et Sa Majesté est en état de le démontrer à l'univers entier par des preuves authentiques. Le roi, toujours animé du désir le plus sincère de maintenir le repos public et la plus parfaite intelligence avec Sa Majesté Britannique, a suivi, avec la bonne foi et la confiance la plus entière, la négociation relative à cet objet. Les assurances que le roi de la Grande-Bretagne et ses ministres renouvelaient sans cesse, de vive voix et par écrit, étaient si formelles et si précises sur les dispositions pacifiques de Sa Majesté Britannique, que le roi se serait reproché d'avoir le moindre doute sur les intentions de la Cour de Londres. Il n'est guère possible de concevoir comment ces assurances peuvent se concilier avec les ordres offensifs donnés en novembre 1754 au général Braddock, et au mois d'avril 1755 à l'amiral Boscawen... Sa Majesté Très Chrétienne croit donc devoir s'adresser directement à Sa Majesté Britannique, et lui demander la restitution prompte et entière

de tous les vaisseaux français, tant de guerre que marchands, qui, contre toutes les lois et toutes les bienséances, ont été pris par la marine anglaise, et de tous les officiers, soldats, matelots, artillerie, munitions, et généralement de tout ce qui appartenait à ces vaisseaux. Le roi aimera toujours mieux devoir à l'équité du roi d'Angleterre qu'à tout autre moyen, la satisfaction que Sa Majesté a droit de réclamer. »

Le ministre de George II répondit, le 13 janvier 1756, en termes modérés mais positifs, que cette satisfaction ne pouvait être donnée, tant que la chaîne de forts établie au nord-ouest des Appalaches existerait ; le roi son maître « n'ayant rien fait, dans toutes ses démarches que ce que les hostilités commencées par la France en temps de pleine paix, et ce que Sa Majesté doit à son honneur, à la défense des droits et des possessions de sa Couronne et à la sûreté de son royaume, ont rendu juste et indispensable ».

L'entente n'était plus possible. L'insouciant Louis XV dut vaincre ses répugnances et se résoudre à la guerre. Les Anglais eurent ordre de

sortir de France, leurs vaisseaux furent saisis dans les ports, on arma plusieurs escadres, on menaça la Grande-Bretagne d'une nouvelle descente. Elle demanda des troupes mercenaires à la Hesse-Cassel et au Hanovre. Mais ces menaces de descente en Angleterre cachaient un autre projet, que le peuple anglais n'apprit que par la défaite de l'amiral Byng et la conquête de l'île de Minorque, dans la Méditerranée (20-28 mai 1756).

En Europe, comme en Amérique, partout alors retentissait le bruit des armes. Le 17 mai, l'Angleterre publia une déclaration de guerre contre la France, qui en fit une à son tour contre l'Angleterre le 16 juin. Ces actes n'étaient guère qu'une formalité puérile : le sang déjà répandu avait parlé un langage plus solennel.

Les ministres français envoyèrent au Canada deux nouveaux bataillons [des régiments de La Sarre et de Royal-Roussillon comprenant, avec les officiers, onze cent douze hommes]. Ils envoyèrent aussi des vivres et un million trois cent mille francs en numéraire. L'argent fit,

contre toute attente, un grand mal au pays, comme on l'a vu. (liv. VIII, chap. I), en ce que sa circulation fit baisser le papier monnaie et les lettres de change d'un quart.

Pour remplacer le général Dieskau, le roi choisit, au début de 1756, le marquis Louis-Joseph de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, qu'il nomma maréchal de camps et commandant en chef « sous l'autorité » du gouverneur général du Canada, « auquel il est subordonné en tout » (Instruction du 15 mars). C'était un officier très instruit, et plein de bravoure. Il était né, le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, d'une très ancienne famille du Rouergue, alliée à la maison de Gozon. Il se signala en Bohême sous le maréchal de Belle-Isle, dans la belle retraite de Prague. [Sa conduite lui valut la croix de Saint-Louis (1742).] Il s'était distingué aussi en Italie, à la tête de son régiment, à la bataille de Plaisance, et au sanglant combat du col de l'Assiette : il avait reçu cinq blessures dans ces deux actions.

[Intelligence vive et lumineuse, esprit à maints

égards supérieur et paré des grâces classiques ; officier droit et loyal, conscient il est vrai de sa propre valeur, de ce qu'il peut entreprendre et mener à bien, mais aussi des responsabilités redoutables qu'il doit assumer ; d'allure fière et de volonté ferme que ni l'opposition hargneuse d'un gouverneur, ni l'insuffisance de ces moyens d'action, ni même les conséquences catastrophiques qu'il prévoit ne pourront abattre ou faire fléchir. Néanmoins, Montcalm] possédait les défauts des généraux de son temps. Il était rempli de feu et audacieux au combat jusqu'à négliger les règles de la plus commune prudence.

[Par contraste, Vaudreuil était un personnage terne, sans distinction morale, sans aucune teinture de lettres ; confiant, satisfait de lui-même, affectant un optimiste qui semblait une gageure aux mieux avertis ; diligent à sa manière et laborieux à ses heures, soucieux avant tout de plaire à ses compatriotes et Canadien dans l'âme, il faisait sonner très haut les pouvoirs de chef militaire suprême que lui conféraient les nouvelles instructions du roi].

Montcalm s'embarqua à Brest le 3 avril, pour le Canada en même temps que les secours, et arrivait à Québec le 13 mai (1756) ; les troupes y arrivèrent peu après, avec les vivres et les munitions, qu'on attendait avec la plus vive impatience. Ces renforts, réunis aux quatre bataillons reçus l'année précédente et aux troupes de la colonie, portaient toute l'armée régulière à près de quatre mille hommes, [comprenant trois mille sept cent cinquante-deux soldats, sans compter les officiers].

Plusieurs officiers distingués étaient venus avec Montcalm : le chevalier Gaston-François de Lévis, brigadier-général, qui commandait en second, « très habile homme, d'un ton très militaire et qui sait prendre un parti » ; le chevalier François-Charles de Bourlamaque, colonel, commandant en troisième ; Louis-Antoine de Bougainville, premier aide de camp de Montcalm, « jeune homme qui a de l'esprit et des belles-lettres, grand géomètre, membre de la Société Royale de Londres et qui aspire à être de l'Académie des sciences de Paris » ; les lieutenants de la Rochebeaucour et Marcel,

second et troisième aides de camp ; le chevalier Lombard des Combles et le capitaine Desandrouins, ingénieurs.

Montcalm rejoignit à Montréal (26 mai 1756) le gouverneur Vaudreuil, qui se tenait là pour être plus près du théâtre des hostilités. Après avoir considéré la situation du pays, ils arrêterent qu'il y aurait deux camps établis, l'un à Carillon et l'autre à Frontenac, afin d'être à portée d'observer les forts Edward et Oswégo, où les Anglais commençaient à se rassembler pour s'avancer sur le lac Ontario et sur le lac Champlain. Le bataillon de Béarn se rendit à Niagara, que le capitaine Pouchot, officier d'infanterie, versé dans la science de l'ingénieur, fut chargé de fortifier. Les bataillons [de La Sarre et de Guyenne, avec Des Combles et Desandrouins,] montèrent à Frontenac, ayant ordre de s'y retrancher et de donner la main à mille Canadiens et sauvages disséminés depuis ce poste jusqu'à Niagara. Bourlamaque eut le commandement de cette frontière. Quant à Carillon, plus de trois mille hommes, dont [deux mille deux cents soldats des bataillons de Royal-

Roussillon, la Reine et Languedoc,] s'y trouvèrent réunis à la fin de juillet aux ordres de Lévis. [Deux camps furent dressés, l'un sur la rive gauche du lac Saint-Sacrement, sous le chevalier Pierre Pécaudy de Contrecoeur, l'autre sur la rive droite, que commandait le chevalier de la Corne].

Il fut envoyé aussi cent vingt hommes à Gaspé pour la protection des pêcheurs dans l'entrée du fleuve, et Boishébert demeura chargé de défendre la frontière sur la baie de Fundy avec un corps de Canadiens et de sauvages. Dans l'ouest, Dumas releva Contrecoeur au fort Duquesne, et Picoté de Belestre alla commander au Détroit. Trois mille cinq cents Canadiens et sauvages étaient répandus entre le lac Érié et le Mississipi, sur la ligne de l'Ohio et de la rivière des Illinois. Les forces armées pour la défense du Canada, depuis le Cap-Breton jusqu'aux Illinois, s'élevèrent, dans cette campagne, à douze mille hommes au plus ; elles étaient beaucoup moindres lorsque les miliciens, après leurs expéditions guerrières, rentraient dans leurs foyers pour faire les semailles ou la moisson et vaquer aux autres

travaux des champs.

La forteresse de Louisbourg, si importante, avait à elle seule une garnison [formée des bataillons de l'Artois et de Bourgogne comptant] onze cents hommes, ce qui était encore trop peu cependant. On le sentit à la Cour, et l'on voulut y faire passer un renfort de six cents hommes sur la frégate l'*Arc-en-ciel*. Mais cette frégate fut prise par une croisière anglaise sur les côtes du Cap-Breton.

Tels étaient les préparatifs des Français pour la nouvelle campagne. Ceux de l'Angleterre furent beaucoup plus considérables.

Elle ne changea rien à ses plans d'offensive de l'année précédente. Elle donna les soldats et l'argent que le gouvernement demandait pour laver la honte qu'elle avait de la défaite du général Braddock et pour venger la perte de Minorque, deux événements qui avaient fait du bruit en Europe. L'Amérique fixa surtout l'attention des peuples britanniques ; ils voyaient là leurs futures conquêtes et le siège d'une domination permanente. Lord Loudoun, vieil

officier de distinction, fut nommé gouverneur de la Virginie et général en chef des forces anglaises dans l'Amérique septentrionale. Les généraux James Abercromby et Daniel Webb y furent envoyés avec deux régiments [composés de neuf cents hommes.] Le Parlement vota cent quinze mille livres sterling aux colonies. De leur côté, les gouverneurs provinciaux s'assemblèrent à New-York, et y décidèrent de lever dix mille hommes pour prendre le fort Saint-Frédéric et ouvrir le chemin de Montréal par le lac Champlain ; six mille hommes, pour assiéger Niagara et couper la communication de l'Ohio ; trois mille, pour marcher sur le fort Duquesne ; enfin deux mille, pour faire diversion vers Québec, en descendant le long de la rivière Chaudière, qui tombe dans le Saint-Laurent à deux lieues environ au-dessus de cette ville, et jeter des alarmes dans le centre du Canada. Ces milices, sans compter les troupes réglées, devaient s'élever, avec plusieurs petits corps volants placés sur les frontières, à environ vingt-cinq mille hommes. Malgré ces forces de terre, doubles de celles des Français, et malgré des

flottes nombreuses sur l'océan, on va voir que la campagne de 1756 fut encore plus malheureuse pour l'Angleterre que les deux précédentes.

Bibliographie

Sources et ouvrages à consulter. *Mémoire sur les affaires du Canada, 1749-1760*, déjà cité. – Akin, *Selections from Public Documents of the Province of Nova-Scotia*, Halifax, 1869. – *Documents relating to the Colonial History of the State of New York*, déjà cité. – Documents de Paris consultés par l'auteur *Journal de Montcalm*, dans la Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, pub. par l'abbé Casgrain, Québec, 1889-1896 ; Lettres à la cour de Versailles, ibid. auxquels il faut recourir pour les événements militaires en Canada durant cette période. Joindre à la bibliographie précédente les ouvrages suivants : R. Waddington, *La guerre de Sept Ans*, Paris, 1898-1904. – E. Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, tome I, Paris

1901. – Capit. A. Dussauge, *Études sur la guerre de Sept-Ans : Le ministère de Belle-Isle*, tome I, Paris, 1914. – P. de Nolhac, *Louis XV et Mme de Pompadour*, Paris, 1904 ; du même, *Mme de Pompadour et la Politique*, Paris, 1928. – Mme C. Saint-André, *Louis XV*, Paris 1921. – H. Carré, *Histoire de France* d'E. Lavisse, tome VIII, ainsi que les chapitres de Lavisse lui-même, Paris, 1908 ; H. Carré, *La marquise de Pompadour*, Paris, 1937. – Sur la dispersion des Acadiens, voir Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique*, déjà cité, et spécialement E. Lauvrière, *La tragédie d'un peuple*, nouv. édit. tome II, 1924, aussi Frère A. Bernard, c.s.v., *Le drame acadien*, Montréal, 1936. En outre, gén. Papuchon, *Une colonie acadienne en Poitou*, Poitiers, 1908. – Sir Thomas Chapais, *Montcalm*, Québec 1911. – Parkman, *Montcalm and Wolfe*, réédit. 1904. – W. Wood, *The Fight for Canada*, London, 1906. – G. de Hautecloque, *Le maréchal de Lévis*, Arras, 1901. – R. de Kérallain, *Les Français au Canada : La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept-Ans*, Paris, 1896. – Abbé H.-R. Casgrain, *Montcalm et Lévis*,

Québec, 1891 (lire avec précaution). M. Thierry, *Bougainville, soldier and sailor*, London, 1932 ; sans oublier P. Muret, *La prépondérance anglaise, 1715-1763*, tome XI de la collection *Peuples et Civilisations*. Ajouter Minot, *Continuation of (Hutchinson's) the History of Massachusetts Bay, 1748-1765*, Boston, 1798-1803. – Pour la participation anglaise à la guerre de Sept Ans, on se reportera à la *Cambridge Modern History*, vol VI, *The Eighteen Century*, 1909 et surtout à la *Cambridge History of the British Empire*, vol I, *the Old Empire*, 1929.

Chapitre II

Prise d'Oswégo et de William-Henry 1756-1757

Durant l'été de 1756, le gouverneur Vaudreuil porta son attention sur l'affaire très importante des alliances avec les indigènes, surtout de l'alliance avec les Cinq-Nations, qui cherchaient à conserver la neutralité et à faire respecter l'intégrité de leur territoire. Il reçut à Montréal avec beaucoup d'égards une ambassade nombreuse que ces nations lui envoyèrent, et leur donna l'assurance que son plus grand désir était de rester en bonne intelligence avec elles. Les ambassadeurs iroquois renouvelèrent leurs protestations pacifiques (28 juillet-20 août 1756). Ce fut en partie pour ne pas indisposer ces peuples qu'on rasa ensuite les fortifications d'Oswégo, lorsqu'on s'en fut rendu maître.

Le temps des opérations allait commencer mais l'ennemi, plus circonspect, ne mettait pas à paraître en campagne le même empressement que l'année précédente. Au reste, la levée avait éprouvé des délais inévitables. Une difficulté d'étiquette vint les accroître. Suivant les règles de discipline adoptée à Londres, les officiers de l'armée régulière devaient avoir la préséance sur ceux de la milice coloniale. Cette distinction causa un mécontentement universel parmi la libre et fière population américaine. Elle repoussa avec dédain l'infériorité qui lui était imposée, et lord Loudoun fut obligé de laisser subsister l'ancien état de choses. Il ne changea rien à l'organisation militaire que les colonies s'étaient attribuée au commencement de la guerre. En Canada, les mêmes difficultés se présentèrent ; la sagesse du gouvernement les fit cesser aussitôt. Vaudreuil, qui était l'ami et le protecteur des Canadiens, repoussa toute atteinte à leurs droits et à l'usage établi.

L'inaction prolongée des Anglais permit de mettre à exécution un projet conçu dès le temps de la construction du fort Oswégo, qu'on avait

regardée comme une menace. La prise de ce fort avait été seulement ajournée l'année précédente. On se prépara pour l'entreprendre à la première occasion favorable. Tout l'hiver des partis avaient été tenus en campagne afin de couper les communications de la place. Au mois de mars 1756, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, fils de l'ingénieur de ce nom et lieutenant des troupes de la marine, à la tête de trois cent soixante-deux hommes, alla par les bois et les montagnes enlever un magasin considérable, connu sous le nom de fort Bull, Situé entre Schenectady et Oswégo. Il y détruisit une très grande quantité de munitions de guerre, dont la perte retarda beaucoup les mouvements de l'ennemi. Le fort Bull était haut palissadé et percé de meurtrières. Sa prise offrit ceci de singulier, que les meurtrières, au lieu d'être une protection pour la garnison, servirent aux assaillants, qui s'en emparèrent avant qu'elle pût s'y placer, et tirèrent par ces ouvertures de dehors dans l'enceinte. Les palissades ayant été coupées à coups de hache, le fort fut emporté de vive force, et tous ceux qui le défendaient furent passés par les armes (27 mars

1756 – *Journal de Léry*. Shirley to Henry Fox, May 1756).

Au printemps (19 mai) Louis Coulon de Villiers fut envoyé avec [huit cents Canadiens et trois cents sauvages], vers Oswégo pour inquiéter les Anglais. Ce détachement eut plusieurs escarmouches. Le 3 juillet, il attaqua, [sur la petite rivière Chouagen ou Oswégo, un convoi de miliciens conduit par le lieutenant colonel John Bradstreet qui revenait de ravitailler la place ;] il le dispersa, tua beaucoup de monde, leva des chevelures et fit quarante prisonniers. [Les pertes anglaises furent de soixante à soixante-dix tués, blessés et pris].

Après ce nouveau succès, l'attaque contre Oswégo fut définitivement résolue, et les troupes se mirent en marche. Ce fut alors que le public crut apercevoir quelque refroidissement entre Montcalm et le gouverneur. Ces deux chefs, qui s'étaient plu d'abord, avaient fini par s'éloigner l'un de l'autre. La différence de tempérament et quelques personnes intéressées à les désunir, confirmèrent en eux la plus malheureuse des

dispositions.

[L'auteur reproche ici à Montcalm son manque de confiance dans le succès de la guerre, son pessimisme, et ce qu'il appelle « une apathie qui lui aurait fait négliger tout mouvement offensif, sans Vaudreuil ». Par contre il loue le gouverneur de n'avoir jamais désespéré, et lui attribue tout le mérite « des entreprises les plus glorieuses qui aient signalé les armes françaises » en Amérique. L'historien, croyons-nous, faute d'une information plus complète, s'est montré excessif dans les jugements qu'il portait à l'égard de Montcalm à la fois et de Vaudreuil. Il paraît bien établi maintenant que, loin de manifester de l'apathie ou de l'indolence dans la conduite de la guerre, le général en chef fut admirable d'énergie, d'activité, d'ardeur au travail, appuyés d'une discipline sévère et minutieuse. On en jugera bientôt. Au surplus, les lettres que Montcalm écrivait à la Cour et aux siens, et de même son *Journal*, attestent non moins que sa perspicacité toujours en éveil, sa constance et sa force morale au milieu de conjonctures singulièrement difficiles, et à de certains

moments des plus douloureuses].

[Le 3 juillet Montcalm s'était rendu à Carillon où il s'employa, pendant douze jours, à faire exécuter les ouvrages de défense. Suivant ses instructions on effectua « beaucoup de petites découvertes pour connaître la position et les mouvements de l'ennemi ». En même temps il voyait à l'administration militaire, attentif à tout ce qui concernait le ravitaillement et la protection de la place, les besoins de la garnison, la bonne tenue de l'hôpital, « dont la propreté et la régularité jusque-là avaient fait tristement défaut ». Sir Thomas Chapais, en soulignant ces faits, observe justement : « Durant tout ce temps Montcalm ne s'épargna point, faisant des journées de vingt heures, se couchant à minuit, se levant à quatre heures, s'occupant de mille détails, tenant des conseils de guerre avec les sauvages, et n'ayant pas le temps de respirer » (Lettre à Bourlamaque, 11 juillet 1756)].

D'autre part, Montcalm était effrayé par les obstacles naturels qu'offrait le pays. « On n'a, disait-il, d'autres chemins (par la route de

Frontenac) que des rivières remplies de sauts et de rapides, et des lacs que la violence des vagues rend souvent impraticables aux bateaux. » (Montcalm au ministre, 28 août 1756). [D'autres officiers français, et non des moindres, Lévis, Bougainville, Desandrouins, partageaient cette opinion. Vaudreuil lui-même était bien obligé d'admettre que les chances de succès s'annonçaient mal].

Le fort Oswégo (ou Chouagen), bâti par les Anglais sur la rive droite du lac Ontario pour protéger leur commerce et les établissements qu'ils formaient entre la rivière Hudson et ce lac, acquérait dans cette guerre une double importance par sa situation ; il servait à contenir les tribus iroquoises, et menaçait les communications entre l'extrémité inférieure et l'extrémité supérieure du Canada, car de là les Anglais pouvaient agir contre le fort Frontenac et s'emparer du commandement du lac Ontario. Il était donc important de se rendre maître de cette position et de les rejeter dans la vallée de l'Hudson.

Tandis que les Anglais croyaient encore au lac Champlain le général qu'ils redoutaient, Montcalm était revenu le 16 juillet à Montréal. Cinq jours après, il repartait avec Bougainville pour aller se mettre à la tête d'un corps expéditionnaire que Bourlamaque avait assemblé à Frontenac. Un camp volant avait été dressé par Villiers à la baie de Niaouré (aujourd'hui Sackett's-Harbour), à quinze lieues en deçà d'Oswégo ; le commandement en fut donné à François-Pierre de Rigaud, comte de Vaudreuil, frère du gouverneur général et gouverneur des Trois-Rivières, avec l'ordre de protéger d'abord l'armée pendant le débarquement sur la rive méridionale du lac, et ensuite d'en former l'avant-garde. Afin d'avoir des otages qui répondissent de la neutralité des Iroquois, leurs principaux guerriers avaient été attirés à Montréal et à Niagara. On avait, en outre, placé en croisière devant Oswégo deux barques armées de [vingt-huit canons avec trois cents hommes,] et établi plusieurs petits piquets d'éclaireurs entre ce fort et Albany pour intercepter les courriers.

Le marquis de Montcalm parvint à Frontenac

le 29 juillet. Le 4 août, il s'embarqua avec la première partie de l'expédition et atteignit Niaouré le 6. La seconde division s'y rendit le 8. Ces troupes faisaient en tout [trois mille deux cents hommes, dont quatorze cent quatre-vingt-six réguliers, quatorze cent soixante-quatre Canadiens et voyageurs des Pays d'en Haut] et deux cent cinquante sauvages. Pour dérober leur marche, elles cheminaient de nuit seulement, et se retiraient le jour dans les bois du rivage, en camouflant de feuillages épais les bateaux servant à les transporter. Elles arrivèrent ainsi le 10, sans être découvertes, dans l'Anse-aux-Cabanes, à une demi-lieue de la place, et, le lendemain, l'avant-garde investit un premier fort.

Oswégo était situé à l'embouchure de la petite rivière dont il avait le nom. Ses ouvrages défensifs consistaient en trois forts détachés ; le fort Oswégo proprement dit, à la gauche de la rivière ; le fort George, sur une éminence à trois cents toises de celui-là, qu'il dominait et le fort Ontario, construit tout récemment au milieu d'un très haut plateau, sur la rive droite, dans l'angle formé par le lac et la rivière. Le fort George

n'était qu'un mauvais retranchement de terre entouré de pieux. Ces diverses fortifications étaient garnies de canons et défendues par [quatorze cents hommes] des régiments de Shirley, Pepperell et Schuyler, noms populaires depuis l'expédition de Louisbourg. Le colonel Mercer y commandait.

Les Français, ayant établi leur camp dans l'anse où ils avaient débarqué, employèrent deux jours à percer à travers un bois marécageux un chemin pour les troupes et l'artillerie jusqu'au fort Ontario. Bourslamaque, [secondé par Desandrouins et Pouchot,] fut chargé de diriger le siège. La tranchée, ouverte à quatre-vingt-dix toises du fossé, malgré un feu d'artillerie et de mousqueterie très vif, reçut six pièces de canon. Mercer, qui s'était transporté dans le fort, n'attendit pas l'assaut sur ses remparts ; lorsqu'il n'eut plus de poudre, il fit enclouer ses pièces et l'évacua à la nuit. Les Français y entrèrent aussitôt. Alors Mercer détacha trois cent soixante-dix hommes pour tenir la communication libre entre le fort George et Oswégo, où il se retira. Mais, le 14 août, vers

neuf heures du matin, Rigaud passa la rivière à la nage, avec un corps de Canadiens et de sauvages, et chassa ces troupes, jetant par ce mouvement hardi l'effroi chez les assiégés. Montcalm fit promptement établir sur le bord escarpé de la rivière, à la droite, en face du fort Oswégo, une batterie dont les feux plongeants couvrirent la place de projectiles, qui frappaient les soldats, découverts jusqu'aux genoux. Le colonel Mercer fut tué ; à dix heures, les assiégés, découragés par la rapidité des travaux du siège, le passage audacieux de la rivière, qui leur ôtait tout moyen de retraite, et par la mort de leur commandant, demandèrent à capituler. Pendant ce temps, un corps de deux mille hommes, aux ordres du colonel Daniel Webb, se trouvait à quelque distance, et Montcalm, s'attendant à tout instant à le voir paraître, s'était préparé à le bien recevoir. Le colonel Mercer avait écrit à Webb, le 12, pour l'appeler à son secours ; la lettre avait été interceptée et remise au général français. Webb apprit en route que le drapeau blanc avait été arboré sur Oswégo. Il rebroussa chemin avec une précipitation qui tenait presque de l'épouvante.

La capitulation fut signée à onze heures du matin par le lieutenant-colonel John Littlehales. [Soixante-douze officiers et seize soldats, matelots, ouvriers, marchands, domestiques,] se rendirent prisonniers. On prit sept brigantins de quatre à vingt canons, deux cents bateaux de transport, cent vingt-deux bouches à feu, une immense quantité d'armes, de munitions et de vivres, cinq drapeaux et la caisse militaire, renfermant [18 594 livres st.] Cette défaite avait coûté aux Anglais la somme totale de quinze millions de livres sterling. Cette belle victoire causa aux Français la perte seulement de six hommes ; ils eurent au plus vingt-quatre blessés. Les assiégés, outre trente blessés, avaient perdu cent cinquante-deux hommes, y compris plusieurs soldats qui avaient voulu se sauver dans les bois pendant la capitulation, et qui étaient tombés sous la hache des sauvages.

Ces barbares, se voyant frustrés du pillage qu'un assaut leur aurait livré, se jetèrent sur les prisonniers isolés, les dépouillèrent et les massacrèrent. Ils envahirent les hôpitaux et enlevèrent la chevelure à une partie des malades

et des blessés. Une trentaine de personnes devinrent leurs victimes. Au premier bruit, Montcalm avait pris des mesures énergiques pour faire cesser ces sanglants désordres ; il n'y réussit qu'avec beaucoup de difficulté, et encore, pour satisfaire les sauvages, excités par la vue du sang qu'ils venaient de verser, fut-il obligé de leur promettre de riches présents. « Il en coûtera au roi de huit à dix mille livres, écrivit-il au ministre, qui nous conserveront plus que jamais l'affection des nations sauvages. Il n'y a rien que je n'eusse accordé plutôt que de faire une démarche contraire à la bonne foi française » (Montcalm à d'Argenson, 28 août 1756).

Toutes les fortifications d'Oswégo furent rasées en présence de chefs iroquois ; ils virent tomber avec une vive satisfaction ces forts élevés dans leur propre territoire, qui offusquaient leur amour-propre national. Cette résolution était d'une sage politique. Au surplus, les Français n'avaient pas assez de troupes pour laisser là une garnison capable de s'y maintenir, avec le lac Ontario à dos.

La moisson appelait le retour des Canadiens dans leurs foyers. L'armée s'en revint dans la colonie, où la victoire remportée par Montcalm causa une joie universelle et fut l'occasion de réjouissances publiques. Suivant l'usage, un *Te Deum* fut chanté solennellement dans les églises [de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières,] pendant qu'on suspendait à leurs voûtes les drapeaux pris sur l'ennemi, comme des trophées propres à encourager les Canadiens. Le regret des Anglais, qui regardèrent la perte d'Oswégo comme l'événement le plus désastreux qui pût leur arriver, prouva qu'on n'avait pas exagéré la valeur de cette conquête. Ils suspendirent aussitôt toutes leurs opérations offensives. Lord Loudoun envoya l'ordre au général Winslow, qui commandait trois mille miliciens rassemblés pour l'expédition contre Carillon, de ne point pousser jusque-là, mais de se retrancher de manière à surveiller les routes du lac Champlain et d'Oswégo. Webb fut placé avec quatorze cents hommes au lac Saint-Sacrement, et sir William Johnson, avec mille miliciens, à German-Flatts, sur la rivière Hudson. L'expédition par la

Chaudière fut abandonnée, ou changée en course de maraudeurs, et celle que les Anglais avaient projetée contre le fort Duquesne, fut remise à un temps plus propice. Ces mesures occupèrent les ennemis le reste de la campagne.

[La prise d'Oswégo, réalisée sous la direction et le commandement de Montcalm, fit le plus grand honneur au général français. Pourtant, avec une franchise poussée à l'extrême et qui n'était point pour diminuer la part principale qu'il avait eue dans cette affaire, il crut devoir mander à d'Argenson] « C'est peut-être la première fois qu'avec trois mille hommes et moins d'artillerie que l'ennemi, on en a assiégé dix-huit cents, qui pouvaient être promptement secourus par deux mille, et qui pouvaient s'opposer à notre débarquement, ayant une supériorité de marine sur le lac Ontario. Le succès a été au delà de toute attente... Toute la conduite que j'ai tenue en cette occasion, et les dispositions que j'avais arrêtées, sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour de la témérité en Europe. Aussi je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce,

d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans ses armées, je me conduirai par des principes différents » (28 août 1756). Il se plaignit peu après (7 novembre) de légers désagréments que Vaudreuil lui avait fait éprouver. Il disait aussi, [et les faits lui donnent raison], qu'il recevait, ainsi que le chevalier de Lévis, des lettres et des ordres écrits avec duplicité pour faire retomber le blâme sur eux en cas d'échec ; que les Canadiens manquaient de discipline et de subordination. Du reste, les louanges que Vaudreuil donnait à ces derniers (dans ses dépêches des 1^{er} septembre et 23 octobre 1756 notamment) avaient excité, à ce qu'il paraît, la jalousie des troupes régulières. [Le gouverneur, on le voit par la correspondance officielle, ne laissait pas de mettre ses propres services à très haut prix. Aussi bien il s'en prenait volontiers aux régiments de France qui venaient combattre aux côtés des milices canadiennes].

Les Anglais n'avaient plus rien osé entreprendre, ni vers le lac Ontario ni au delà de l'Acadie. Sur le lac Saint-Sacrement, les hostilités se bornèrent à des escarmouches. À la

fin de l'automne, les troupes françaises revinrent prendre leurs quartiers d'hiver ; il resta trois cents cinquante hommes en garnison à Carillon et à Saint-Frédéric sous les ordres de M. de Lusignan et du capitaine Aubert de Gaspé.

Vers l'Ohio, il ne s'était passé rien de remarquable, sinon que le colonel Washington avait été battu à Astigué, grosse bourgade des Loups, du parti des Français, par M. de Rocquetaillade. Toutefois les sauvages continuaient de courir dans la Pennsylvanie, dans le Maryland, dans la Virginie. Louis Coulon de Villiers et cinquante-cinq hommes, envoyés par Dumas, commandant au fort Duquesne, eurent l'audace d'aller enlever le fort Granville, [sur la rivière Juniata, à vingt lieues de Philadelphie. Le fort, défendu par soixante-quatre hommes, fut brûlé (2 août 1756). Quelques semaines après (16 septembre), un corps de vingt officiers ou cadets de la colonie, cent Canadiens et six cents sauvages, sous le commandement de M. de la Perrière, se dirigea vers le lac Saint-Sacrement. Bougainville l'accompagnait. Rendu à douze milles du fort William-Henry, le lieutenant Marin

prit les devants avec trente Canadiens et cent dix sauvages et tomba sur un détachement de cinquante-cinq Anglais. Tous furent tués ou pris, moins un qui put s'échapper (Montcalm à d'Argenson, 22 septembre 1756. *Journal de Montcalm*, p. 78)].

Plus de soixante lieues de pays sur les confins avaient encore été abandonnées cette année, avec les récoltes et les bestiaux, par les habitants, qui s'étaient enfuis au delà des montagnes Bleues. Des milices, vêtues et tatouées comme les sauvages, n'avaient pu arrêter qu'un instant ces invasions dévastatrices. Washington, qui commandait sur cette frontière en flammes, craignit même pour la sûreté de Winchester, petite ville florissante de la Virginie. Outré de n'avoir pu prévenir ces désolations, il écrivit au gouverneur de la province : « Je déclare solennellement que je m'offrirais volontiers en sacrifice à nos barbares ennemis, si, en donnant ma vie, je pouvais contribuer au soulagement du peuple » (cité par Bancroft).

Ainsi toutes les opérations militaires, au cours

de cette campagne, avaient été favorables aux armes françaises. Avec moins de six mille hommes, on avait paralysé les mouvements de près de douze mille, rassemblés entre l'Hudson et le lac Ontario, et on avait pris une forte place de guerre. Pour récompenser le courage et le zèle des troupes, Louis XV promut à un grade supérieur plusieurs officiers et décora de la croix de Saint-Louis [La Corne, Louis Coulon de Villiers, La Colombière, Sermonville, Le Gardeur de Repentigny (1^{er} mai 1757).]

Malgré ces succès, la situation du pays était toujours critique. La disette apparaissait plus redoutable que le fer de l'ennemi. La vue de la misère et des souffrances de la population entretenait dans le cœur des hommes les plus résolus des pressentiments sinistres. La petite vérole faisait des ravages terribles, surtout parmi les sauvages. Les Abénaquis, cette nation si brave et si fidèle à la France et au catholicisme, furent presque entièrement détruits par le fléau. Il n'en resta que des débris, qui s'attachèrent peu à peu aux Anglais, leurs plus proches voisins. Les récoltes avaient encore presque généralement

manqué ; sans les vivres trouvés à Oswégo, on ne sait ce que seraient devenus les postes frontières de Frontenac, de Niagara et ceux sur l'Ohio. L'intendant Bigot fit distribuer du pain au peuple des villes chez les boulangers, auxquels il fournissait de la farine des magasins du roi ; les habitants les plus affamés accouraient en foule, et se l'arrachaient à la distribution. La pénurie augmenta à ce point qu'au mois de mai 1757, il fallut réduire les habitants de Québec, déjà à la ration, à quatre onces de pain par jour, « comme dans une ville assiégée ». Au même temps, les bâtiments envoyés à Miramichi pour porter secours aux Acadiens, revinrent chargés de ces malheureux, qui périssaient de privations et qui ne demandaient que des armes et du pain pour prix de leur dévouement. Leur arrivée empira les choses ; on fut obligé de leur donner de la chair de cheval. Une partie fut enlevée par la petite vérole, une autre s'établit dans quelques seigneuries de Montréal et des Trois-Rivières, où elle fonda quatre paroisses : l'Acadie, Saint-Jacques, Nicolet et Bécancour ; le reste traîna une existence misérable dans les villes et dans les

campagnes, où il finit par se disperser et se fondre. On adressa de toutes parts des lettres à la France ; on lui peignit vivement la situation désespérée du Canada. Le gouverneur, les officiers généraux, l'intendant, tous priaient qu'il fût expédié des secours. « Le succès de la prochaine campagne, disait-on, dépendra surtout des subsistances qui seront envoyées ; il serait triste que, faute de cette prévoyance, le colonie courût des dangers ; toutes les opérations seront subordonnées à cette précaution. » Pour le renfort, Vaudreuil demandait deux mille hommes si l'Angleterre ne faisait point passer de nouvelles troupes en Amérique, sinon un nombre proportionné à ce qu'elle enverrait. À la fin de 1756, il restait, outre [les milices de la colonie, environ quatre mille neuf cents hommes. (Vaudreuil au ministre, 19 avril, 14 juillet, 12 septembre 1757. – Mémoires sur les affaires du Canada, 1749-1760.)]

Ces demandes persistantes effrayèrent la France. Engagée dans une alliance fatale, elle voyait ses finances s'abîmer dans la guerre d'Allemagne et d'Italie, où elle n'avait rien à

gagner, et ses coffres rester vides pour les crédits nécessaires à la conservation de ses possessions américaines. Les ministres, qui sacrifiaient le Canada à la politique de la Pompadour, chicanaient sur chaque article de la dépense. Dans les temps ordinaires, disaient-ils, la colonie n'avait coûté que dix à douze cent mille livres par an ; et, depuis le commencement des hostilités, les frais avaient monté graduellement à six, sept, huit millions dès 1756, la caisse coloniale devait, par suite de ces exercices extraordinaires, quatorze millions, dont près de sept en lettres de change payables l'année suivante. L'intendant Bigot écrivit le 3 novembre 1757, que l'armée avait épuisé les magasins, et que la dépense du Canada, en 1757, irait à sept millions au moins. Tout cela fit craindre au ministère un surcroît encore plus énorme. Les politiques ignorants, les préférés et les favorites du prince, qui participaient à ses débauches, ou qui profitaient de ses prodigalités, s'écrièrent que le Canada, ce pays de forêts et de *déserts glacés*, coûtait infiniment plus qu'il ne valait. C'est ainsi que s'exprimait Voltaire. (*Précis du siècle de Louis*

XV). Si la Cour soupçonnait de vols ou d'incurie ses agents en Amérique, il fallait les changer aussitôt. Mais elle ne devait jamais oublier que la question canadienne, au fond, renfermait une question de puissance maritime ou de grandeur nationale.

Tout en enjoignant l'économie la plus sévère, les ministres ne purent se dispenser d'envoyer, en 1757, quelques renforts avec des vivres et des munitions. Ce fut alors que l'approvisionnement des troupes, jusque-là fait en régie, c'est-à-dire par des commis chargés des achats, se fit sur des soumissions, conformément aux suggestions de Bigot. Cadet, riche boucher de Québec, son associé et son agent secret, devint l'adjudicataire des fournitures de l'armée et de tous les postes pour neuf ans. Ce système, qu'on suivait en France pour prévenir les abus, contribua, ici, au contraire, à les multiplier.

Les abus étaient déjà énormes. Depuis longtemps existait une association secrète entre la plupart des agents publics qui achetaient ces fournitures. Bigot en était le principal membre.

Elle avait probablement des ramifications en France.

Bigot, qui a joué un rôle si hideux à cette époque sombre de notre histoire, n'avait tant d'influence que parce qu'il était proche parent du marquis de Puysieux et du maréchal d'Estrées. C'était un homme aimable, auquel Montcalm montrait de la sympathie tout en blâmant ses défauts. Il était petit de taille, bien fait, délicat ; mais il avait le visage laid et bourgeonné. Il aimait le jeu, le faste et les femmes. Il était hautain, dur, de difficile abord pour ceux qui lui déplaisaient ; très judicieux dans les affaires qui ne heurtaient pas ses intérêts personnels, et fort laconique dans ses réponses.

Il faisait enlever, à bas prix, au nom du roi, les grains et les bestiaux et les faisait revendre par la société à des prix excessifs. Ainsi le pain, qui revenait à la compagnie à trois sous la livre, et la viande, à six, coûtaient au public de vingt à trente sous et de quarante à soixante sous ! On assure qu'il réduisit les habitants de Québec à deux onces de pain par jour, en 1758, pour faire

hausser le prix des denrées.

[La « grande société », comme l'appelait Montcalm, comprenait principalement trois hommes :] Joseph-Michel Cadet, de boucher devenu munitionnaire général, parce qu'il s'entendait au commerce de la viande ; il avait passé pour honnête homme, mais était ignorant et avide ; il fut entraîné par la compagnie, qui vola le roi jusqu'en 1757, et ensuite le roi et ses sujets ; Cadet devint cruel et fourbe comme ses associés ; il finit par être dupé par eux, et repassa en France moins riche qu'on ne le supposait ; Hugues Péan, aide-major des troupes de la marine en Canada, dont on ne pouvait évaluer la fortune et qui affichait un faste outré ; [Deschenaux, secrétaire de Bigot et qui disait qu'il prendrait de l'argent « jusque sur les autels ». Ces concussionnaires avaient pour affidés et complices :] Jean-Victor Varin, subdélégué de l'intendant et commissaire ordonnateur de la marine à Montréal ; François Le Mercier, arrivé soldat de recrue à Québec en 1740, devenu plus tard maître d'école à Beauport, ensuite cadet, officier et enfin commandant de

l'artillerie en Canada ; il paraît qu'il avait une grande influence sur le gouverneur ; Jean Corpron et François Maurin, associés de Cadet, venus pauvres et commis marchands en Canada ; ils repassèrent en France avec des fortunes colossales ; Jacques-Michel Bréard, contrôleur de la marine à Québec ; Guillaume Estèbe, conseiller honoraire au conseil supérieur, garde des magasins du roi à Québec, qui alla se fixer à Bordeaux avec une fortune qu'on évaluait à sept ou huit cents mille francs ; Paul Perrault, successivement paysan à Deschambault, aubergiste, pourvoyeur, secrétaire du gouverneur, et major des milices ; enfin, Louis-André Pénissault, commis de Cadet, et plusieurs autres plus ou moins intéressés en la compagnie. Leurs déprédations étaient presque aussi funestes que les entreprises de l'ennemi.

Montcalm avait proposé aux ministres une diversion sur l'Acadie par une escadre et des troupes de France, auxquelles se joindraient deux mille cinq cents Canadiens. Ce projet, qui avait de l'audace, ne fut point goûté, soit parce que le succès parut inutile ou trop douteux, soit parce

qu'il était périlleux, ainsi que le fit observer un officier canadien, M. de Lotbinière, de diviser les forces du Canada, déjà si peu considérables, pour en porter une partie au loin quand ce pays était encore menacé.

Les ministres recommandèrent à Montcalm de faire ce qu'il faudrait pour ramener la bonne intelligence entre les troupes et les habitants, et de se rappeler qu'il était également essentiel de bien traiter les sauvages et de rendre à leur bravoure tous les témoignages dont ils étaient si jaloux. Les rapports reçus à Paris sur la conduite souvent arbitraire des militaires, dont les prétentions se manifestaient assez, du reste, dans leurs propres lettres, furent sans doute ce qui motiva ces sages instructions.

Tandis que la France en restait à quelques mesures pour la défense de ses possessions d'outre-mer, l'Angleterre, honteuse de ses dernières défaites, prétendait les venger durant la campagne qui allait s'ouvrir. Pour se réhabiliter devant l'opinion publique, le ministère admit dans son sein William Pitt, devenu depuis lord

Chatham, l'un des hommes d'État les plus illustres de l'Angleterre. Ce grand patriote résolut de pousser la guerre avec vigueur. Il envoya une flotte formidable et huit mille soldats en Amérique ; et l'on disait qu'il triplerait ces forces s'il le fallait. Afin d'empêcher que le commerce anglais ne ravitaillât secrètement les colonies françaises, le Parlement défendit toute exportation de denrées hors des colonies britanniques.

Le bruit courut en France qu'il était question à Londres d'attaquer Louisbourg, ou le Canada par mer. Pitt voulait obtenir, à quelque prix que ce fût, la suprématie dans le Nouveau-Monde. Malgré ce bruit, le ministère français ne changea pas la résolution qu'il avait prise de n'expédier aux provinces menacées qu'un petit corps de troupes. Le vieux maréchal de Belle-Isle représenta en vain le danger dans un mémoire au Conseil d'État. « Il y a plusieurs mois que j'insiste, disait-il, pour que nous fassions passer en Amérique, indépendamment des recrues nécessaires pour compléter les troupes de nos colonies et de nos régiments français, les quatre

mille hommes du sieur Fischer... Il a un corps distingué d'officiers, presque tous gentilshommes, dont la plus grande partie se proposent de ne jamais revenir en Europe, non plus que leurs soldats, ce qui fortifierait beaucoup, pour le présent et l'avenir, les parties de colonies où ces troupes seraient destinées... Je crois ne pouvoir trop insister. On se repentira peut-être trop tard de ne l'avoir pas fait, lorsqu'il n'y aura plus de remède. Je conviens que la dépense du transport est excessivement chère ; mais je pense qu'il vaudrait encore mieux avoir quelques vaisseaux de ligne de moins et se mettre en toute sûreté pour la conservation de nos colonies » (13 janvier 1757).

On ne saurait dire quelle influence la venue de ce renfort eût exercée sur l'issue de la guerre ; mais c'est une chose déplorable que le sort du Canada ait tenu peut-être à la chétive somme qu'aurait coûtée le transport de ces colons militaires en Amérique ! La Cour se contenta d'envoyer une escadre dans les parages du Cap-Breton pour protéger Louisbourg, et de faire croiser quelques navires dans le bas du Saint-

Laurent.

Le Canada dut rester pour le moment sur la défensive et attendre les événements. Toutefois, il se tint prêt à profiter des moindres circonstances favorables qui pourraient se présenter ; et il ne détacha point ses regards de tous les mouvements que faisaient les ennemis.

Lord Loudoun réunit à Boston, en janvier 1757, les gouverneurs des provinces septentrionales, la Nouvelle-Écosse comprise, et il s'entendit avec eux sur la campagne prochaine. Le plan d'offensive suivi en 1755 et 1756 fut abandonné. La résolution fut prise de concentrer les forces, au lieu de les diviser, comme on l'avait fait jusque-là ; Louisbourg, le point le plus saillant des possessions françaises sur la mer, devait attirer le premier l'attention des Anglais ; et, en effet, ils furent d'accord de commencer leurs opérations par le siège de cette place, qui couvrait l'entrée du Saint-Laurent. Chaque colonie eut à fournir son contingent, et afin que rien ne transpira trop tôt du projet, il fut mis un embargo sur les navires dans les ports. La garde

des frontières fut confiée aux milices. Washington commandait dans les Appalaches. Deux à trois mille soldats étaient en garnison au lac Saint-Sacrement. En juillet, l'armée anglaise se montait à plus de vingt-cinq mille hommes, dont près de quinze mille soldats réguliers, sans compter les nombreuses milices prêtes à marcher au premier signal.

Lord Loudoun partit de New-York pour Louisbourg, le 20 juin, avec six mille hommes de troupes régulières et quatre-vingt-dix voiles. Le 9 juillet, il fut rejoint à Halifax par la flotte de l'amiral Holbourne et cinq autres mille hommes de vieilles troupes. Pendant qu'il était là, il apprit que le chef d'escadre Dubois de La Motte, venant de Brest, était entré dans la rade de Louisbourg ; que dix-huit vaisseaux de ligne et cinq frégates s'y tenaient à l'ancre, et que la ville était défendue par six mille soldats, trois mille miliciens et treize cents sauvages. [Il faudrait au dire de Montcalm réduire ces chiffres pour le moins de moitié]. À cette nouvelle, lord Loudoun assembla un conseil de guerre, dans lequel il fut convenu d'abandonner une entreprise qui ne

promettait plus aucune chance de succès. Les troupes regagnèrent New-York, et l'amiral Holbourne, avec quinze vaisseaux, quatre frégates et un brûlot, cingla vers Louisbourg pour observer cette ville. Mais quand il vit, devant la forteresse, l'amiral français faire déployer les voiles, il se hâta de retourner à Halifax. Il reparut le 11 septembre, après avoir reçu quatre autres vaisseaux ; cette fois Dubois de La Motte, à son tour plus faible que son adversaire, ne bougea point, obéissant en cela aux ordres positifs de la Cour de ne pas risquer la plus belle flotte que la France eût armée depuis 1703. Peu après (24-25 septembre), une terrible tempête éclata sur la flotte anglaise. Le *Tilbury* de soixante canons se brisa à la côte et la moitié de l'équipage périt dans les flots ; neuf vaisseaux furent démâtés, d'autres jetèrent leurs canons à la mer et l'escadre rentra en pitoyable état dans les ports d'Angleterre. [Ajoutons que trois cents trente-neuf rescapés furent recueillis par les Français et réintégrèrent leurs foyers (Holbourne to Pitt, 20 and 30 Sept. 1757).]

Les hostilités n'avaient pas cessé pendant

l'hiver (1756-1757), qui fut extrêmement froid. Montcalm avait fait le projet de détacher sept à huit cents hommes pour surprendre le fort William-Henry, et l'enlever par escalade. Le gouverneur crut devoir porter le détachement à quatorze cents hommes, dont cinq cents réguliers, six cents Canadiens et trois cents sauvages ; il en donna le commandement à Rigaud de Vaudreuil [avec pour lieutenant, le chevalier Paul-Joseph Le Moine de Longueuil,] au grand mécontentement des officiers des troupes et de Montcalm lui-même, lequel aurait désiré le voir confier à [Lévis ou à Boullamaque. Le détachement, formé de quatre divisions, se mit en marche de Saint-Jean (20, 21, 22, 23 février 1757)]. Il traversa le lac Champlain et le lac Saint-Sacrement, et fit soixante lieues, la raquette aux pieds, emportant avec lui ses vivres et ses munitions sur des traînes, couchant au milieu des neiges sur des peaux d'ours, à l'abri d'une simple toile. Le 19 mars, on arriva devant William-Henry, dont les murailles étaient formées de troncs d'arbres, soutenues par un rempart très solide. Après avoir reconnu la force de la place, Rigaud jugea qu'il

était impossible de la prendre d'emblée, sans artillerie. Il détruisit tout ce qu'il y avait à l'extérieur des ouvrages. Trois cent cinquante petits bateaux, quatre brigantins de dix à quatorze canons, les moulins, les magasins et les maisons furent livrés aux flammes. La garnison, [de trois cent quarante-six hommes valides,] environnée pour ainsi dire, par une mer de feu pendant quatre jours, ne chercha point à faire de sortie ; et les Français ne laissèrent debout que le corps nu de la place. Leur retraite fut marquée par un événement qui s'est renouvelé depuis à l'armée de Bonaparte en Égypte, par une cause peu différente. L'éclat éblouissant de la neige frappa d'une espèce d'ophtalmie un tiers du détachement, que l'on guida par la main le reste de la route. Mais, deux jours après leur arrivée, les malades avaient déjà recouvré la vue à l'aide de remèdes faciles.

Ces succès, surtout la prise d'Oswégo, maintinrent les tribus sauvages dans l'alliance de la France. La confédération iroquoise envoya pour la seconde fois une grande ambassade [de cent quatre-vingts hommes] à Montréal

renouveler les assurances d'amitié. On la reçut en présence de députés des Nipissings, des Algonquins, des Poutewatomis et des Outaouas (27 novembre, 29 décembre 1757). Ces démonstrations étaient importantes parce qu'elles tranquillisaient les esprits sur la sûreté des frontières.

Le gouverneur avait prié, par de nouvelles dépêches, que l'on portât le secours à cinq mille hommes, à cause des préparatifs faits par les Anglais. La Cour lui [annonça l'envoi de deux mille deux cents hommes : à peine onze cents débarquèrent à Québec dans tout l'été de 1757.] Dès que la saison l'avait permis, Vaudreuil avait fait garnir la frontière du lac Champlain. Bourlamaque rassembla deux mille hommes à Carillon. Un bataillon fut placé au fort Saint-Jean, sur la rivière Richelieu ; un second, à Chambly ; deux autres gardaient Québec et Montréal. Les Canadiens étaient occupés aux travaux des champs. Sur ces entrefaites, la nouvelle que lord Loudoun était parti pour Louisbourg engagea les chefs à profiter de l'éloignement d'une partie des forces de l'ennemi

pour attaquer William-Henry, qui donnait aux Anglais le commandement du lac Saint-Sacrement, et le moyen de tomber à l'improviste sur Carillon, car ils n'en étaient là qu'à une petite journée. Il fallait les rejeter au plus tôt sur l'Hudson. On résolut d'exécuter ce projet sans attendre les secours d'Europe.

À l'appel du gouverneur, les Canadiens fournirent des volontaires et des vivres ; eux-mêmes sentaient toute l'utilité de cette entreprise. Ils donnèrent les petites provisions de leurs familles, et se réduisirent à vivre de maïs et de légumes. « On ne trouverait chez eux, écrivit Vaudreuil à la Cour, ni farine, ni lard ; ils se sont exécutés avec autant de générosité que de zèle pour le service du roi. » On travailla sans bruit aux préparatifs, et, à la fin de juillet (1757), toute l'artillerie était à Carillon, rendez-vous des troupes. L'armée destinée à l'expédition consistait en [trois mille quatre-vingt-quatorze soldats réguliers et de la colonie, deux mille neuf cent quarante-six Canadiens, cent quatre-vingts canonniers et quinze cent quatre-vingt-dix-neuf sauvages de trente-trois nations ; au total : sept

mille huit cent dix-neuf hommes. On s'aperçut ensuite que parmi les sauvages, deux cents avaient déserté]. Les succès des bandes qui tenaient la campagne étaient d'un bon augure. Le lieutenant Joseph Marin [avec trois cents sauvages et quatre-vingts Canadiens avait fait des prisonniers et enlevé onze] chevelures jusque sous le fort Edward. Quatre cents sauvages [et cinquante Canadiens,] conduits par M. de Corbière, avaient rencontré sur le lac Saint-Sacrement le colonel Parker, qui le descendait à la tête de trois cent soixante hommes sur vingt-deux barges pour faire une reconnaissance ; ils l'avaient attaqué, lui avaient pris ou coulé à fond vingt bateaux, tué ou noyé cent soixante hommes, et fait autant de prisonniers, y compris cinq officiers (23 juillet). Le 29 juillet (1757) Montcalm donna le signal du départ.

L'avant-garde, [de deux mille neuf cent soixante-dix] hommes, aux ordres de Lévis, remonta par terre la rive droite du lac Saint-Sacrement, pour protéger le débarquement du reste du corps expéditionnaire, qui suivait par eau, [sur deux cent cinquante voiles,] avec le

matériel de siège. Le 2 août, à deux heures du matin, Montcalm débarqua avec ses troupes, dans la baie de Ganaouské (Northwest Bay), à une lieue de William-Henry. L'artillerie arriva le lendemain matin. Lévis prit aussitôt le chemin du fort Edward, afin de reconnaître la position des ennemis et d'intercepter les secours ; le gros de l'armée marchant sur trois colonnes, s'avança par les montagnes. La garnison de William-Henry, qui était d'abord de cinq cents hommes, avait reçu la veille un renfort de douze cents soldats. Le lieutenant-colonel Monro la commandait. Les troupes françaises s'étendirent par derrière le fort et un camp placé en dehors sur un rocher, et trop bien retranché pour être abordé l'épée à la main. Montcalm avait sa gauche appuyée au lac, à l'endroit où est aujourd'hui Caldwell, et sa droite sur une suite de hauteurs, vers le chemin du fort Edward. Des éclaireurs se jetèrent en avant sur la route pour épier les mouvements du général Webb, qui était [à ce fort, distant de quatorze milles, avec seize cents hommes. (5 août 1757.)]

Le colonel Bourlamaque dirigea le siège. La tranchée fut ouverte le 4 août (1757) à huit heures

du soir, sous le feu de l'artillerie de la place. Le lendemain, sur un rapport que deux mille hommes venaient, conduits par Webb, Lévis reçut ordre de marcher à leur rencontre, et Montcalm se préparait à le suivre pour le soutenir, lorsqu'on lui remit une lettre trouvée dans une balle creuse, sur un courrier que les éclaireurs avaient tué. Par cette lettre Webb mandait du fort Edward au colonel Monro qu'il ne lui paraissait pas prudent d'aller à son secours, ni de se dégarnir ; que les Français étaient environ onze mille ; qu'ils avaient une artillerie considérable, et qu'il lui donnait ces renseignements afin qu'il pût se ménager une capitulation avantageuse, s'il ne pouvait tenir jusqu'à l'arrivée du secours demandé à Albany. L'erreur de Webb sur le nombre des assiégeants devait hâter la reddition de William-Henry. Le 6 août, au point du jour, une batterie de huit canons, outre un mortier, fut démasquée. Le feu des assiégés était toujours vif, mais incertain. Le lendemain, une nouvelle batterie commença de tirer ; le général français fit suspendre la canonnade, et envoya Bougainville, à neuf heures

du matin, porter au colonel Monro la lettre du général Webb. (*Journal de Montcalm*, pp. 286-287). Le commandant anglais répondit qu'il était résolu de se bien défendre. Le feu recommença aux acclamations des sauvages, qui poussaient un grand cri quand les projectiles frappaient les murailles. Vers le soir, les assiégés firent une sortie, au nombre de cinq cents, pour s'ouvrir une communication avec le fort Edward. Villiers marcha à eux avec un petit corps de volontaires canadiens et de sauvages, et les repoussa après avoir tué cinquante hommes et fait quatre prisonniers. Une troisième batterie fut commencée le 8 août. On y travaillait encore, lorsque, dans l'après-midi, on vit briller des armes sur le haut d'une montagne voisine. En même temps on remarqua beaucoup de mouvement dans les retranchements sous le fort. Au camp français le rappel fut aussitôt battu ; mais, après quelques coups de fusil, les soldats de la montagne rentrèrent dans le bois et disparurent. Le 9 août, à sept heures du matin, la place arbora le drapeau blanc et demanda à capituler. Les conférences ne furent pas longues. Il fut convenu

que la garnison du fort et du camp sortirait avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire avec ses armes, ses bagages et un canon ; qu'elle ne servirait de dix-huit mois, ni contre les Français, ni contre leurs alliés ; et que les Français, les Canadiens et les sauvages retenus prisonniers dans les colonies anglaises seraient rendus dans les trois mois. La disette dont souffrait la colonie empêcha d'insister pour que la garnison restât prisonnière. [La garnison comptait en tout deux mille deux cent quarante et un hommes. Avant la signature de l'acte de capitulation, Montcalm avait voulu consulter ses alliés sauvages et obtenir leur entière adhésion].

On trouva dans le fort quarante-trois bouches à feu, trente-six mille livres de poudre, une grande quantité de projectiles, des vivres pour nourrir l'armée six semaines, et, dans le port, vingt-neuf petits bâtiments. La perte des Français fut de dix-sept hommes tués et quarante blessés ; celle des assiégés, [de plus de trois cents blessés ou tués. (*Journal de Montcalm*, pp. 271-298. *Journal de Lévis*, pp. 88-101).]

La capitulation de William-Henry fut accompagnée, comme celle d'Oswégo, d'un événement fort regrettable, mais qu'il était presque impossible de prévenir à cause de l'indocilité et de la perfidie naturelle des sauvages. Au reste, les Anglais furent en partie la cause de ce qui arriva, ayant négligé de jeter leur vin et leur eau-de-vie, comme Bougainville, suivant les ordres de Montcalm, les en avait priés, pour empêcher les sauvages de s'enivrer après leur entrée dans la place.

La garnison devait se retirer au fort Edward. Lévis la fit partir le lendemain, dès qu'il fit jour, escortée par un détachement de deux cents soldats interprètes. Elle n'eut pas fait une demi-lieue que les sauvages, devenus mécontents de la capitulation, qui les avait privés du pillage, et excités les uns par l'ivresse, les autres par un esprit de ressentiment, prirent à travers les bois, tombèrent sur les Anglais à l'improviste, les dépouillèrent, en massacrèrent une cinquantaine et en entraînent six cents. L'escorte fit tout ce qu'elle put pour arrêter ces barbares, et quelques soldats furent tués ou blessés en voulant arracher

les Anglais de leurs mains. Montcalm était accouru avec presque tous les officiers. Il réussit à délivrer la plupart des hommes et des femmes que les sauvages retenaient encore, et reçut dans le fort ceux qui s'étaient échappés. [Deux cents environ] avaient gagné les bois, et pendant plusieurs jours, on recueillit ces fugitifs, à demi nus, sans armes, épuisés de fatigue et de faim. Le général français leur fit donner des vêtements, et les renvoya dans leur pays sous la protection d'une puissante escorte. Peu après, Vaudreuil, auquel Montcalm avait dépêché un courrier, reprit à Montréal à des sauvages abénaquis deux cents captifs, en payant de fortes rançons. Ces lamentables désordres laissèrent un vif ressentiment dans le cœur des Anglais. Cependant les prisonniers eux-mêmes ont rendu cette justice à leurs vainqueurs, qu'ils avaient fait tous leurs efforts pour les défendre et arrêter le massacre, et qu'ils avaient réussi à empêcher de plus grands malheurs (Montcalm à Webb, 14 août 1757).

On rasa le fort William-Henry et le camp retranché. Le 16 août, l'armée se rembarqua sur

deux cent cinquante berges et rentra dans ses lignes. Montcalm aurait pu inquiéter le fort Edward. Les Anglo-Américains étaient si persuadés que c'était là son dessein, que toutes leurs milices, infanterie, cavalerie et artillerie, avaient été mises en réquisition jusqu'au fond du Massachusetts, et que les habitants, à l'ouest de la rivière Connecticut, avaient reçu l'ordre de briser leurs voitures à roues et de retirer leurs bestiaux. « Il est inconcevable, dit Hutchinson, que quatre ou cinq mille hommes aient pu causer tant d'alarmes. » Cette terreur, toutefois, n'était pas sans fondement, car les instructions de Vaudreuil portaient qu'après la prise de William-Henry, Montcalm irait attaquer le fort Edward. [Le départ de la plupart des sauvages des pays d'en Haut,] la nécessité de renvoyer les Canadiens chez eux pour la moisson, [le manque de munitions en outre,] la difficulté de réduire une place défendue par une nombreuse garnison et pouvant être secourue promptement, avaient empêché sans doute le général d'exécuter cet ordre. La question des subsistances étant toujours la plus importante pour le Canada, où la disette

était croissante, un des trophées les plus agréables de la nouvelle conquête fut trois mille barils de farine et de lard, qu'on apporta en triomphe à Carillon, et qui furent prisés dans toute la colonie à l'égal des plus glorieuses marques de la victoire.

La récolte avait presque partout manqué. Dans certaines paroisses, à peine avait-on recueilli les semences. Les blés, qui avaient eu la plus belle apparence sur pied, ne rendirent aucun fruit, à cause de l'abondance des pluies au milieu de l'été. On craignit que le peuple ne fût sans pain dès janvier (1758). Par précaution, deux cents barils de farine furent mis en réserve, pour la nourriture des malades dans les hôpitaux jusqu'au mois de mai. Dans les maisons religieuses, la portion journalière fut réduite à une demi-livre de pain par tête et il fut proposé de fournir aux populations urbaines une livre de bœuf, de cheval ou de morue sèche par tête, à part le quarteron de pain qui leur était distribué alors et qui fut jugé insuffisant. L'intendant Bigot acheta douze à quinze cents chevaux pour la boucherie. Faute de provisions de bouche, on distribua les troupes

chez les habitants de la campagne, qu'on supposait encore les mieux pourvus dans la disette générale ; on ne garda dans les villes que le nombre de soldats qu'il fallait pour leur garnison. (*Journal de Montcalm, Journal de Lévis*).

À la fin de septembre (1757), Lévis ayant dû réduire la ration des soldats à Montréal, fut averti qu'ils murmuraient. [Le peuple de cette ville et les femmes elles-mêmes s'ameutèrent]. Lévis rassembla aussitôt les grenadiers, et leur dit que le roi les avait envoyés pour défendre le Canada, non seulement par les armes, mais encore en supportant toutes les privations que les circonstances leur imposeraient ; qu'il fallait se regarder comme dans une ville assiégée et privée de secours ; que c'était aux grenadiers à donner l'exemple, et qu'au surplus il ferait punir avec sévérité toute manifestation de désobéissance. Les murmures cessèrent pendant un temps. En décembre, la ration fut encore amoindrie ; mais, comme on voulut obliger les troupes à manger du cheval, les soldats en garnison à Montréal refusèrent cette viande, à la distribution des

vivres. Lévis les harangua de nouveau. Il leur ordonna avant tout de se soumettre, ajoutant qu'après la distribution il écouterait volontiers leurs plaintes. La ration reçue, ils lui représentèrent que la chair de cheval était une mauvaise nourriture ; que toutes les privations retombaient sur eux ; que les habitants ne se privaient de rien ; que la disette n'était point telle qu'on le prétendait. Lévis répondit à tous les griefs. Ils avaient été mal informés, leur dit-il, car il y avait longtemps que le peuple à Québec ne mangeait presque plus de pain, et que les officiers mêmes, là comme à Montréal, n'en avaient qu'un quarteron par jour. Il leur cita ensuite les deux mille Acadiens, qui n'avaient pour toute nourriture que de la morue sèche et du cheval, lequel assurément était un aliment sain, et leur rappela que les troupes avaient mangé de cette viande au siège de Prague. Son discours satisfait les mutins ; ils ne firent plus de plaintes. Il paraît que cette insubordination avait été excitée par quelques particuliers et par les soldats de la marine.

Au mois d'avril suivant (1758), force fut de

réduire encore la ration des habitants de Québec, et de la fixer à deux onces de pain et à huit onces de lard ou de morue par jour. Des hommes tombaient d'inanition dans les rues. Plus de trois cents réfugiés Acadiens étaient morts de la petite vérole, de faim et de misère (Doreil au ministre, 26 février 1758). [Montcalm, dans son *Journal*, notait avec un soin scrupuleux, les faits désolants et graves qui marquèrent l'année 1758. Le 12 mai, « La colonie, si les secours n'arrivent pas, va se trouver, après deux campagnes brillantes, dans la situation la plus critique » ; le 15, « La colonie est à deux doigts de sa perte ; la faute en est au mauvais gouvernement : ignorance, nulle prévoyance et grande avidité » et le 21 : « Augmentation de misère des particuliers, réduits à brouter l'herbe. » D'autre part, c'est d'une façon réjouie allant jusqu'à l'enthousiasme que le général parlait du peuple de ce pays et des soldats canadiens qu'il avait appris après quelques mois de contact, à connaître et aussi à estimer. « Quelle colonie ! quel peuple, quand on voudra ! quel parti à en tirer pour un Colbert !... Les Canadiens ont tous foncièrement de l'esprit

et du courage », avait-il écrit au ministre de la marine le 11 juillet 1757].

Dans le temps où le pays était en proie à cette disette aggravée par l'inquiétude de l'avenir, Montcalm se plaignait amèrement qu'on cherchait à lui faire perdre de sa considération. Suivant lui, le gouverneur s'attachait de plus en plus à réduire la part que les troupes réglées et leur général avaient aux succès militaires.

Les ministres à Paris étaient bien obligés de s'occuper un peu des maux et des besoins du Canada ; mais ils ne pouvaient plus les soulager que faiblement. Ils ne réparaient rien. Les dépenses de la colonie en 1757 avaient dépassé de beaucoup les crédits accordés ; les lettres de change tirées sur le trésor avaient monté à douze millions trois cent trente-huit mille francs. Les correspondances signalaient toujours des abus, des dilapidations déplorables. Bigot attirait le premier les regards parmi les fonctionnaires coupables. Les embarras de la situation, la guerre, la famine, l'éloignement de la métropole, tout semblait multiplier pour lui les occasions de voler

l'État impunément. Possédant le pouvoir nécessaire pour se livrer à toutes ses passions, il n'y mettait plus aucun frein. Les lettres de Montcalm, enfin mieux éclairé, celles de Lévis, de Bougainville, de Montreuil, major général de l'armée, de Doreil, de Pontleroy, ingénieur en chef, renfermaient les accusations les plus accablantes contre lui. Doreil écrivait au marquis de Paulmy, ministre de la guerre, le 22 octobre 1757, une lettre chiffrée dans laquelle il disait : « Je ne blâme pas seulement le munitionnaire (Cadet) ; il y aurait tant de choses à dire là-dessus que je prends, par prudence, le parti de me taire. Je gémiss de voir une colonie si intéressante et les troupes qui la défendent exposées, par la cupidité de certaines personnes, à mourir de faim et de misère. M. le marquis de Montcalm s'étendra peut-être davantage, je lui laisse le soin. Rien n'échappe à sa prévoyance ni à son zèle. Mais que peut-il faire, ainsi que moi ? des représentations contre lesquelles on est toujours en garde et qui ne sont presque jamais écoutées. »

Trois jours après, Doreil, rappelant la famine qui régnait en Canada, une épidémie que les

dernières troupes avaient apportée au commencement de l'été, revint sur les agissements de Bigot et de ses complices. « Les remèdes, dit-il, doivent être puissants et prompts... Je n'aspire qu'au moment heureux où, avec la permission du roi, je pourrais repasser en France et n'être plus spectateur inutile de choses aussi monstrueuses que celles qui se passent sous nos yeux... M. de Moras, ministre de la marine, ignore la véritable cause de notre triste situation ; il ne convient ni à M. de Montcalm ni à moi de tenter de l'en instruire, d'autant plus que nos représentations ne parviendraient vraisemblablement pas jusqu'à lui. »

Montcalm, dans une lettre du 4 novembre 1757, disait que le munitionnaire avait acheté beaucoup d'eau-de-vie et de vin et très peu de farine, « parce qu'il y a plus à gagner sur l'eau-de-vie et le vin... ; mais, ajoutait-il, couvrons cette matière d'un voile épais ; elle intéresserait peut-être les premières têtes ici... ».

Mais l'origine et la nomination européenne des agents coupables, les préoccupations du

ministère, la vivacité de la guerre, tout cela faisait alors reculer une investigation devenue si nécessaire pourtant, et la Cour se tint encore à des recommandations d'économie. Les Canadiens avaient prié avec insistance le roi d'envoyer des vivres. Le nouveau ministre de la marine, M. de Moras, expédia seize mille quintaux de farine et douze tonneaux de blé, indépendamment des approvisionnements demandés par le munitionnaire Cadet, qui s'élevaient à soixante-dix mille quintaux de farine. L'ordre fut transmis en même temps de tirer des provisions de l'Ohio, de l'Illinois et de la Louisiane. Les transports partirent de France au printemps (1758) ; mais la plupart furent enlevés en chemin par les corsaires anglais ; le reste ne commença d'arriver que vers la fin de mai. Ce retard, combien inquiétant pour la colonie, avait décidé Vaudreuil à dépêcher trois navires vers la France, coup sur coup, pour presser l'envoi des vivres. Le 16 juin, il n'y avait encore rendus à Québec qu'une frégate et une vingtaine de vaisseaux avec douze mille barils de farine. Quant aux secours en troupes, il n'était plus guère possible d'en faire passer au Canada.

Le gouvernement ne donna que de mauvaises recrues pour compléter les bataillons à quarante hommes par compagnie, et encore n'en arriva-t-il que trois ou quatre cents dans tout le cours de l'été.

La France avait éprouvé des vicissitudes dans la campagne de 1757. Alternativement victorieuse et vaincue en Europe, elle avait été heureuse en Amérique et malheureuse dans l'Inde. [Sous un prince dénué de tout sens national et qui laissait les affaires de l'État aller au gré de ses favorites influentes et de ses ministres dont il se défiait,] les efforts que la France faisait à la fois sur terre et sur mer avaient presque épuisé ses forces. Il fallait se résigner, pour la campagne suivante, à laisser prendre aux Anglais dans le Nouveau-Monde une supériorité numérique double de celle qu'ils possédaient déjà depuis le commencement de la guerre. Au mois d'octobre 1757, il n'y avait en Canada que huit bataillons de ligne, composant quatre mille deux cents officiers et soldats. Ils avaient été obligés de se recruter en partie dans le pays pour remplir leurs vides. Les troupes d'infanterie et de la

marine se montaient à deux mille six cents soldats environ ; ce qui faisait en tout six mille huit cents hommes de troupes réglées ; et l'on avait à défendre cinq cent lieues de frontière. Il était évident que les Canadiens formeraient la majorité de l'armée qui allait s'opposer aux forces écrasantes de l'ennemi.

Les échecs des Anglais en Amérique, compensés par leurs victoires dans l'Inde, ne firent que les exciter à de plus grands efforts pour vaincre et conquérir le Canada par la force seule du nombre. Cela paraissait d'autant plus facile que leurs finances étaient florissantes, et qu'ils avaient l'empire de la mer. Le génie de Pitt, devenu enfin maître des conseils de la Grande-Bretagne, allait trancher la question de rivalité entre les deux peuples dans le Nouveau-Monde. Ce ministre voulait que sa patrie y dominât seule, ne prévoyant point les événements décisifs de 1775 ; et il fit un armement formidable pour y détruire la puissance française. Il remplaça lord Loudoun par le major-général Abercromby à la tête de l'armée de terre, qui fut encore renforcée de douze mille hommes de troupes réglées sous le

major-général Jeffrey Amherst. Il invita toutes les colonies à armer autant de milices qu'elles pourraient. En peu de temps le nouveau général en chef eut le commandement d'environ cinquante mille hommes [dont vingt-trois à vingt-quatre mille] soldats réguliers, outre des milices de réserves nombreuses. C'était un hommage éclatant à la valeur française, et reconnaître la détermination invincible des défenseurs du Canada, car ces forces égalaient le chiffre de sa population entière, hommes, femmes et enfants.

Bibliographie

Aux sources et ouvrages indiqués dans la bibliographie précédente joindre : *Journal de la campagne de M. de Léry* dans la collection Lévis. – *Journal de Bougainville*. Rapports des Archives canadiennes, 1897-1898, 1902, 1911, 1926. – Collection des manuscrits relatifs à la Nouvelle-France, tome IV. – Lettres de Montcalm à Lévis, collection Lévis. – *Journal*

des campagnes de Lévis, *ibid.* – *Journal* du comte de Malartic, 1755-1760, Paris, 1890. – Documents de Paris, 1^{ère} série, tome XIV.– Abbé Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins*, Verdun, 1887. – B. Williams, *The life of William Pitt*, London 1913-1914, 2 vol. – W. L. Grant, *The colonial Policy of Chatham*, Kingston, 1911.

Chapitre III

Bataille de Carillon 1758

Les grands apprêts de l'Angleterre pour s'emparer du Canada, [elle eut alors sur mer à son service un total de cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-treize hommes], durent faire croire qu'elle l'envahirait cette année de tous côtés, afin de terminer la guerre d'un seul coup par une attaque générale, irrésistible ; et d'effacer enfin, par une conquête entière, la honte de ses défaites passées. Les ministres de France avaient perdu presque tout espoir de conserver cette belle contrée ; ce fut peut-être ce qui les empêcha d'envoyer les secours dont elle avait un si pressant besoin. Mais ses défenseurs, laissés à eux-mêmes, ne fléchirent pas encore devant l'orage, qui augmentait de fureur. « Nous

combattrons, écrivait Montcalm au ministre de la guerre ; nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie » (16 juin 1758). Il faut, disait-on, que tous les hommes agiles marchent au combat ; que les officiers civils, les prêtres, les femmes, les enfants, les vieillards, fassent les travaux des champs, et que les femmes des chefs et des officiers donnent l'exemple. Ainsi les habitants et les soldats s'armaient à l'envi de résolution pour la défense commune.

L'Angleterre était prête à attaquer Louisbourg, Carillon et le fort Duquesne. La ville de Montréal devait être assiégée après la prise de Carillon. [Douze mille hommes et une escadre de cent cinquante-sept vaisseaux] furent chargés de la première entreprise ; [plus de quinze mille] hommes reçurent l'ordre d'envahir le Canada par le lac Saint-Sacrement, et six à sept mille furent lancés vers l'Ohio pour en faire la conquête. On était loin de croire à Québec à de tels armements. Et le Canada n'allait être sauvé que par la victoire de Carillon, où, comme à Crécy, les vainqueurs repoussèrent une armée cinq fois plus nombreuse que la leur.

Au printemps, les troupes françaises, après quelque délai causé par l'approvisionnement, allèrent reprendre leurs positions sur les frontières ; les chefs avaient ordre de tenir continuellement des partis en campagne pour inquiéter l'ennemi, l'obliger à diviser ses forces, et découvrir ses desseins. Trois mille hommes se rassemblèrent dans le voisinage de Carillon, et à peu près un pareil nombre sur le lac Ontario et au fort Niagara. Ces mesures prises, on attendit les événements, tandis que les habitants jetaient en hâte sur les guérets le peu de blé qu'ils avaient pu dérober à la faim.

Dans le même temps les Anglais se mettaient partout en mouvement. Ce fut contre Louisbourg qu'ils portèrent leurs premiers coups.

L'amiral Boscawen fit voile d'Halifax, le 28 mai 1758, à la tête de vingt-trois vaisseaux de ligne, et de dix-huit frégates et brûlots, escortant les transports sur lesquels était l'armée de débarquement, aux ordres du général Amherst. La flotte arriva le 2 juin devant Louisbourg. Cette place, outre six vaisseaux de ligne et sept

frégates, ancrés dans son port [et portant trois mille matelots,] avait alors une garnison d'environ trois mille soldats effectifs ou en état de combattre, et six cents miliciens et sauvages, pour résister à des forces de terre et de mer qui formaient réunies douze mille hommes. Le gouverneur, M. de Drucourt, chef plein de courage, était décidé à se défendre jusqu'à toute extrémité.

Faute d'argent, les fortifications n'avaient guère été réparées ; elles tombaient partout en ruine. Les revêtements de la plupart des courtines étaient entièrement écroulées, et il n'y avait qu'une casemate et une poudrière à l'abri des bombes. Ce qui restait debout des murailles était d'une construction si défectueuse, par le mauvais mortier employé pour les bâtir, qu'on devait craindre l'effet du boulet sur des ouvrages d'une liaison si fragile. Le gouverneur jugea donc qu'il fallait s'opposer au débarquement, plutôt que d'attendre l'ennemi derrière ces ruines. Il prit de bonnes dispositions. Il fortifia tous les endroits faibles de la côte depuis Louisbourg jusqu'à la baie de Gabarus, qui en était éloignée d'une

demi-lieue vers le sud, et où la flotte anglaise jeta l'ancre. L'anse de la Cormorandière (Fresh Water Cove) était le point le plus accessible de cette ligne. Il la fit border d'un parapet en terre garni de canons et de pierriers. Pour masquer ce retranchement il fit faire un abatis si serré qu'on aurait eu bien de la peine à y passer, quand même il n'aurait pas été défendu. Cet amas d'arbres renversés, vu dans l'éloignement, paraissait être le commencement d'une plaine verdoyante. On avait établi aussi une chaîne de bateaux, défendue par les miliciens et les sauvages, le long du rivage depuis [l'anse de la Cormorandière jusqu'à la pointe Blanche] au-dessus de la baie, et des batteries dans les lieux où la descente était praticable.

Devant ces obstacles, le débarquement était une opération périlleuse. Le 8 juin (1758) à quatre heures du matin, l'ennemi entreprit de mettre pied à terre. Pour tromper la vigilance des Français, Boscawen prolongea la ligne de ses vaisseaux de manière à menacer toute la côte ; et Amherst, feignant d'y descendre sur d'autres points, jeta tout à coup [deux divisions sur la

pointe Blanche et la pointe Plate, à l'ouest, tandis qu'une troisième, conduite par le brigadier James Wolfe, débarqua dans l'anse de la Cormorandière] ; celui-ci fit gravir, un peu plus loin, un rocher jugé jusqu'alors inaccessible, par une centaine de tirailleurs, qui s'y maintinrent, à la faveur d'épais buissons, contre quelques habitants et sauvages, accourus pour les repousser. [Saint-Julien avec neuf cents soldats s'était placé à la Cormorandière ; la pointe Plate et la pointe Blanche étaient défendues respectivement par six cent dix et deux cent cinquante hommes].

Le gouverneur, ne laissant que trois cents hommes dans la ville, était sorti, avec le reste de la garnison. À peu près deux mille hommes se tenaient silencieux, les armes prêtes, derrière les retranchements de l'anse. Les Anglais, qui ne les voyaient point, continuaient de descendre à terre. La colonie aurait été sauvée si on leur eût donné le temps d'achever leur débarquement, et de s'avancer avec la confiance de ne trouver que peu d'obstacles à forcer. Alors, accablés tout à coup par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, ils

eussent infailliblement péri sur le rivage, ou dans les flots, au milieu d'un rembarquement précipité, car la mer était en ce moment fort agitée. Mais l'impétuosité française, on le voit bien, fit échouer toutes les précautions de la prudence. À peine les généraux anglais eurent-ils débarqué une partie de leurs soldats et fait signe au reste d'aborder, qu'on se hâta de découvrir le piège. Au feu brusque qui éclata sur leurs chaloupes, et plus encore à l'empressement qu'on eut de déranger les branches d'arbres qui masquaient les forces qu'on avait tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril et l'évitèrent. Rebroussant chemin, ils ne virent plus d'autre endroit pour atterrir que le rocher où Wolfe avait envoyé des tirailleurs. Ce chef, occupé lui-même du soin de faire rembarquer ses troupes et d'éloigner les bateaux, ordonna à un officier de s'y porter.

Le major Scott y vole avec une poignée de monde. Sa chaloupe s'étant enfoncée comme elle touchait terre, il grimpe au rocher tout seul. Il ne trouve plus que dix hommes des cent qui s'y étaient postés. Il ne laisse pas de gagner avec eux la hauteur et d'y contenir non sans un courage

héroïque un détachement de Français et de sauvages sept fois plus nombreux. Les troupes anglaises, malgré la grande agitation de la mer et le feu du canon, qu'on a tourné aussitôt vers ce rocher, achèvent de se rendre maîtresse du seul point qui puisse assurer leur descente. La position des Français sur le rivage n'était plus tenable. Ils furent promptement débordés, pris en flanc. Au même instant, le bruit courut qu'un autre corps était débarqué à la pointe Blanche, et qu'il allait couper de la ville les troupes amassées dans l'anse de la Cormorandière. Les Français tremblèrent pour Louisbourg, où ils se hâtèrent de rentrer, après avoir perdu [cinquante hommes tués et soixante faits prisonniers. De leur côté, les Anglais eurent cinquante officiers et soldats tués ou noyés et soixante et un blessés.] Cette journée décida du sort du Cap-Breton.

Les Français n'eurent plus alors qu'à se renfermer dans la ville avec peu d'espoir de tenir longtemps ; mais ils pensaient que plus ils feraient de résistance, plus ils retarderaient l'attaque que les ennemis projetaient contre le Canada. Drucourt refusa pour cette raison au

marquis Des Gouttes, commandant l'escadre dans le port, la permission de se retirer.

Le 12 juin, Wolfe, appuyé par douze cents hommes, prit possession de la batterie de la pointe de la Lanterne, et d'autres postes abandonnés par les assiégés. La batterie du phare était importante parce qu'elle commandait les ouvrages d'une île située en face, le port et la ville. Les travaux du siège commencèrent aussitôt. La défense fut belle. Sept mille hommes au plus, en comptant les matelots des vaisseaux de guerre et le régiment de Cambis, qui débarqua au port Dauphin, sur la côte nord du Cap-Breton, et parvint à la ville pendant le siège, luttèrent contre les forces quadruples de l'ennemi, durant quarante-huit jours, avec une opiniâtreté et une constance admirables.

Les assiégeants, favorisés par le terrain, qui offrait des protections naturelles à leurs batteries, avaient porté leurs lignes à trois cents toises des murailles. Ils poussèrent les approches avec la plus grande activité, et firent échouer toutes les sorties que tentèrent les Français, non moins

alertes qu'eux. Le 19, la batterie de la Lanterne, placée sur une hauteur que les assiégés pouvaient à peine atteindre, commença à jouer. Il fallut alors rapprocher de la ville les vaisseaux chargés de défendre la rade. L'ennemi établit successivement trois nouvelles batteries ; et, pour serrer la place de plus près, il éleva, en outre, un épaulement d'un quart de mille de longueur, sur une autre colline qui la dominait. Le 29 juin, les assiégés, craignant que la flotte anglaise ne pénétrât dans le port, sabordèrent deux vaisseaux et deux frégates en la partie la plus étroite de son entrée. Deux jours après, ils y submergèrent deux autres bâtiments, dont les mâts restèrent hors de l'eau. Ils continuaient toujours de faire des sorties et un feu très vif de tous les remparts. Mme de Drucourt, femme du gouverneur, s'illustra dans ce siège par son héroïsme. Pour encourager les soldats, elle parcourait les remparts au milieu du feu, tirait elle-même chaque jour plusieurs coups de canon, donnait des récompenses aux artilleurs les plus adroits. Elle pansait les blessés, les ranimait par des paroles bienveillantes, et se rendait également chère aux soldats par son

courage et par les vertus plus douces qui appartiennent à son sexe.

Cependant les murailles croulaient de toutes parts sous les boulets des Anglais. Les assiégés pouvaient à peine suffire à boucher les plus grandes brèches. Le 21 juillet, des bombes embrasèrent le *Célèbre*, l'un des cinq vaisseaux de guerre restant à flot. Il sauta et darda ses flammes sur deux autres qui étaient auprès et qui furent consumés. Les deux derniers, le [*Prudent* et le *Bienfaisant*,] échappèrent ce jour-là aux plus grands périls ayant été obligés de passer entre les batteries ennemies et les bâtiments en feu ; mais ce fut pour tomber quelque temps après (25 juillet) aux mains des assiégeants, qui se glissèrent dans le port pendant une nuit obscure, les surprirent, en brûlèrent un et emmenèrent l'autre.

Le port était maintenant ouvert. Les fortifications étaient réduites en poudre ; les batteries rasées ; il restait à peine une douzaine de pièces sur leurs affûts ; et la brèche était partout praticable, tellement que l'on vit les femmes,

après le siège, entrer par là dans la ville. On s'attendait à chaque instant à voir les ennemis monter à l'assaut. Les habitants, qui en redoutaient les suites, pressèrent le gouverneur de capituler. N'espérant plus de secours, il dut accepter, le 26 juillet, les conditions du vainqueur. Ainsi Louisbourg, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, retomba pour la seconde fois, avec l'île du Cap-Breton, au pouvoir de l'Angleterre. La garnison devint prisonnière de guerre avec les équipages des bâtiments ; et les habitants du Cap-Breton furent transportés en France. [La garnison se composait, au début du siège de 214 officiers et 2374 soldats ; il y avait en outre les équipages qui comptaient 135 officiers et 1124 soldats, à part 1347 dans les hôpitaux. (Drucourt au ministre, 28 juillet 1758).]

Cette conquête coûta aux Anglais [cinq cent vingt-quatre hommes tués et blessés. De leur côté, les Français eurent quatre cent soixante et dix-huit morts et blessés, sans parler des pertes subies par les équipages]. Il se passa des réjouissances extraordinaires dans la Grande-

Bretagne et dans ses colonies. À Londres, on porta les trophées de la victoire en triomphe du palais de Kensington à la cathédrale de Saint-Paul. Des actions de grâces furent rendues au ciel dans toutes les églises avec un enthousiasme que l'on excitait moins peut-être pour célébrer une conquête que pour faire oublier la perte de la bataille de Carillon, dont on venait de recevoir la nouvelle ; car Louisbourg n'était après tout, selon Wolfe, qu'une misérable bicoque.

La flotte anglaise alla prendre possession de l'île Royale (Saint-Jean), et détruire les établissements de Gaspé et de Mont-Louis, formés dans le golfe Saint-Laurent par des Acadiens et de pauvres pêcheurs, qu'elle emmena. Elle fit ensuite une tentative contre Miramichi, et se retira à la mi-octobre. Vers le même temps, d'autres Anglais construisaient de petits forts, dans la partie septentrionale de la baie de Fundy, comme pour s'y domicilier. La destruction de Louisbourg laissa le Canada sans défense du côté du golfe, et rouvrit le chemin de Québec aux ennemis.

Pendant que le général Amherst et l'amiral Boscowen cueillaient des lauriers dans l'île du Cap-Breton, au bord de la mer, Abercromby, tapi au fond du lac Saint-Sacrement, sur la frontière centrale du Canada, dévorait dans l'immobilité et le silence la honte de la cruelle défaite qu'il venait d'essuyer.

Ce général s'était réservé le commandement de l'armée qui devait agir sur le lac Champlain, parce que c'était la principale opération dans le plan de campagne. Il avait réuni ses forces, formant [six mille trois cent soixante-sept réguliers et de neuf mille trente-quatre provinciaux,] dans les environs du lac Saint-Sacrement, où sir William Johnson et le capitaine Jacob vinrent le joindre avec quatre cents cinquante sauvages. Cette armée prétendait franchir tous les obstacles qu'offrait la route de Montréal. Vaudreuil ne doutait point que Carillon ne fût attaqué après le départ du général Amherst pour Louisbourg. Comme il n'avait pas encore reçu de vivres de France, il pensa que le meilleur moyen de défendre cette frontière était de faire une diversion, en jetant [deux mille cinq cents

hommes] au midi du lac Ontario, pour forcer les Iroquois à se déclarer contre l'Angleterre, et pour empêcher le rétablissement d'Oswégo, menacer Schenectady (Corlaer) et détourner ainsi les Anglais du lac Champlain. Cette démonstration, à la fois politique et militaire, était une opération fort délicate. Le chevalier de Lévis en fut chargé mais, au moment où il se mettait en marche, des nouvelles de Bourslemare, qui commandait sur la frontière du lac Saint-Sacrement, apprirent que le général Abercromby, avec une armée nombreuse, déjà rendue au fort Edward, venait envahir le Canada. Le départ de Lévis fut aussitôt contremandé. [Le 23 juin (1758), Montcalm étant à Montréal avait reçu les instructions de Vaudreuil. À dire le vrai, ces instructions étaient embrouillées autant que contradictoires, et c'est bien là ce que le général fit proprement observer au gouverneur dans la réponse qu'il lui adressait le même jour. Le lendemain], Montcalm partit avec l'ingénieur en chef Pontleroy, et arriva à Carillon le 30 juin. Deux mille sept cents soldats s'y trouvaient rassemblés : [« Les huit bataillons français très faibles par eux-mêmes à cause de la

quantité de mauvaises recrues » (*Journal de Montcalm*)]. Montcalm parut surpris que les Anglais fussent déjà prêts à descendre le lac Saint-Sacrement, quoique, depuis le printemps, il eût lui-même conseillé à Vaudreuil d'envoyer un renfort à Bourlamaque, à tout événement. Il manda ce qui se passait au gouverneur, qui fit presser les secours. [Quatre cents hommes arrivèrent dans les premiers jours de juillet ; trois cents aux ordres du capitaine Pierre Pouchot] purent atteindre Carillon, à marches forcées [le 7, à neuf heures du soir, et cent autres avec Lévis, le lendemain matin,] avant la bataille.

Le 1^{er} juillet, Montcalm se porta en avant, postant des troupes en échelons depuis le fort Carillon jusqu'à l'entrée du lac Saint-Sacrement, pour imposer aux ennemis et les retarder. Le 5, les Anglais s'embarquèrent à la tête du lac sur neuf cents berges et cent trente-cinq chaloupes, précédées de nombreux radeaux garnis de canons, nouvelle espèce de batteries flottantes. « Le ciel était extrêmement pur, dit Dwight, le temps superbe ; la flotte avançait en belle ordonnance au son d'une musique guerrière. Les

drapeaux éclatants aux rayons du soleil, et l'espoir du triomphe brillait dans tous les yeux. Le ciel, la terre et tout ce qui nous environnait présentaient un spectacle enchanteur. Le soleil, depuis qu'il a commencé son cours dans les cieux, a rarement éclairé tant de beauté et de magnificence. »

Lord Howe, avec l'avant-garde, forte de six mille hommes, prit terre au pied du lac, le matin du 6 juillet. À son approche, Bourlamaque se replia du côté de la Chute, vers Montcalm, ayant attendu vainement le sieur de Langy-Montégron et M. de Trépézac, qu'il avait envoyés en reconnaissance sur la montagne Pelée, avec trois cents hommes. Ce détachement, à la vue des ennemis, voulut rejoindre Bourlamaque ; il prit à travers les bois, s'égara, perdit du temps, et, arrivé [près du confluent des rivières de la Chute et Bernetz,] se vit cerner tout à coup par l'avant-garde ennemie. Il y perdit les deux tiers de ses hommes. Le reste, au nombre de cinquante, parvint, le 7, à la Chute, où Trépézac fut apporté mortellement blessé. Ce fut dans cette escarmouche que périt lord Howe, jeune officier

anglais de brillante espérance, dont la perte fut vivement regrettée par ses compatriotes.

La ligne objective et la force de l'ennemi étaient maintenant connues. Montcalm fit lever le camp de la Chute, et, sous la protection de quatre cents Canadiens, il défila vers les hauteurs de Carillon, qu'il avait choisies pour livrer bataille. Rendu à cet endroit, il ordonna aux troupes de prendre position en avant du fort et de s'y retrancher. Il était décidé, quelle que fut la disproportion des deux armées, à ne pas abandonner l'entrée du Canada sans combattre.

Les hauteurs de Carillon sont situées dans l'angle formé par la décharge du lac Saint-Sacrement (lac George), nommé rivière de la Chute, et le lac Champlain, où elle se jette. Les buttes, au reste peu élevées et qui ont leur point culminant au sommet de l'angle même, se terminent en pente douce du côté du lac, et en pente abrupte du côté de la rivière, le long de laquelle court une petite grève d'environ vingt-cinq toises de largeur. À l'extrémité de l'angle, au bord de l'escarpement, se trouvait une redoute,

dont le feu rayonnait sur le lac et la rivière. Elle se reliait par un parapet au fort Carillon, dont on voit encore les ruines. Ce fort, qui pouvait contenir au plus trois cents hommes, était dans le milieu de l'angle et dominait le centre et la droite du plateau, ainsi que la plaine au pied, vers le lac Champlain.

On passa la nuit du 6 au bivouac. Les feux de l'ennemi montraient qu'il était en grand nombre au portage. Les retranchements en zigzag, commencés le 6 au soir, furent continués le 7 ; ils partaient du fort, couraient quelque temps sur la crête des hauteurs, du côté de la rivière de la Chute, puis tournaient à droite pour traverser l'angle à sa base, en suivant les sinuosités d'une gorge peu profonde qui traverse le plateau, et enfin descendaient dans la plaine vers le lac. Ils pouvaient avoir six cents verges de développement et cinq pieds de hauteur ; ils étaient formés de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres ; en avant, des arbres renversés, dont les grosses branches avaient été coupées en pointe, se dressaient comme des chevaux de frise. Chaque bataillon avait pris, à son arrivée, la place

qu'il devait occuper dans l'action, et élevait la partie du retranchement destinée à le protéger. Tout le monde travaillait avec une ardeur incroyable. Les Canadiens, qui n'avaient pu recevoir de haches plus tôt, ne commencèrent leurs abatis, dans le bas-fond, que l'après-midi ; ils l'achevèrent le lendemain au milieu du jour, au moment où les Anglais paraissaient. Le terrain en avant étant couvert de bois, Montcalm fit jeter à bas les arbres jusqu'à une certaine distance, pour qu'on pût voir déboucher l'ennemi à découvert, de plus loin.

Cependant, le général Abercromby était débarqué avec toute son armée. Il apprit de prisonniers que les Français se retranchaient pour attendre un renfort considérable amené par Lévis ; cela l'engagea à précipiter l'attaque. Un ingénieur envoyé en reconnaissance lui rapporta que les ouvrages des Français n'étaient pas encore finis. Le général se mit aussitôt en marche, et poussa, le 7 juillet au soir, son avant-garde, sous les ordres du lieutenant-colonel Bradstreet, jusqu'à sept cents toises des Français. Des deux côtés on se prépara pour l'affaire du

lendemain.

L'armée anglaise, outre les détachements laissés à la garde des bateaux au pied du lac Saint-Sacrement et à la Chute, était composée de quinze mille hommes d'élite, conduits par des officiers expérimentés ; et elle allait au combat avec toute la confiance que donne une grande supériorité numérique. On ne comptait dans l'armée française, le jour de la bataille, que trois mille cinq cent onze hommes, dont deux cent cinquante Canadiens, [cent cinquante soldats de la marine et quinze sauvages]. Montcalm plaça trois cents soldats dans le fort Carillon, et déploya ses autres troupes le long des retranchements, que leur peu d'étendue permit de garnir sur trois hommes de profondeur. L'ordre fut donné à chaque bataillon de tenir sa compagnie de grenadiers et un piquet rangés en arrière, afin qu'ils fussent prêts à se porter où l'occasion le demanderait. Lévis fut chargé du commandement de l'aile droite, ayant sous lui les Canadiens qui en formaient l'extrémité sous les ordres de MM. de Raymond, Tarieu de Lanaudière, de Saint-Ours et de Gaspé ;

Bourlamaque reçut le commandement de l'aile gauche. Montcalm se réserva celui du centre.

À midi et demi (le 8 juillet), un coup de canon tiré du fort donna le signal de border les ouvrages. Les gardes avancées et les éclaireurs, ramenés par le capitaine Duprat, se repliaient en fusillant les troupes légères anglaises. Sorti du bois et à la vue des drapeaux, « Je vous amène les ennemis », dit Duprat. De toutes parts, on lui crie de prendre le plus court en escaladant l'abatis. « Non, non, répond-il ; à Dieu ne plaise que je leur en donne l'exemple ! » Et, sous une grêle de balles, il fait le grand tour avec son monde, et rentre dans les lignes par les barrières.

Le général Abercromby partagea son armée en quatre grosses colonnes pour attaquer tous les points à la fois. Les grenadiers et l'élite des soldats, choisis pour têtes, reçurent l'ordre de s'élancer sur les retranchements, la baïonnette au fusil, et de ne tirer que quand ils auraient sauté dedans. En même temps, des berges devaient descendre la rivière la Chute et menacer le flanc gauche des Français. À une heure, les colonnes

ennemies se mirent en branle, entremêlées de troupes légères, parmi lesquelles il y avait des sauvages. Ceux-ci, couverts par les arbres, ouvrirent en approchant un feu meurtrier. Les colonnes débouchèrent du bois, descendirent dans la gorge, s'avancèrent avec une assurance et un ordre admirables, les deux premières contre la gauche des Français, la troisième contre leur centre, et la dernière, composée de montagnards écossais et de grenadiers, contre leur droite, en suivant le pied du coteau, dans le bas-fond où se tenaient les Canadiens. La fusillade, commencée par les tirailleurs de la colonne de droite, s'étendit graduellement jusqu'à celle de gauche, qui chercha à pénétrer dans les ouvrages par le flanc droit de Lévis. Cet officier ordonna aux Canadiens de faire une sortie et de la prendre à revers. La sortie réussit ; le feu des Canadiens, joint à celui des bataillons placés sur le coteau, força la colonne ennemie d'obliquer vers celle qui était à sa droite, afin d'éviter un double feu de flanc. Les quatre colonnes, obligées de se rapprocher les unes des autres en s'avancant, soit pour protéger leurs côtés, soit pour atteindre les

points d'attaque, se trouvèrent resserrées quand elles apparurent sur les hauteurs. Dans ce moment-là même, une vingtaine de berges, que leurs équipages avaient traînées jusqu'au pied du portage, se présentaient sur la rivière de la Chute pour menacer la gauche des Français. Quelques coups de canon tirés du fort, qui en coulèrent deux, et quelques hommes envoyés sur le rivage, les éloignèrent. Montcalm avait dit de laisser les ennemis approcher jusqu'à quarante-cinq pas du retranchement. Sitôt que les Anglais arrivèrent à cette distance, les balles plurent sur leurs masses compactes avec un effet si prompt et si terrible qu'elles tressaillirent, chancelèrent et tombèrent en désordre. Forcés de reculer du coup, elles se raffermirent un instant après et revinrent à la charge ; alors, oubliant leur consigne, elles commencèrent à tirer. La fusillade devint ardente sur toute la ligne et continua longtemps ; mais, malgré leur opiniâtreté, les attaquants durent lâcher pied une seconde fois, en laissant la terre jonchée de morts et de blessés. Ils se rallièrent à quelque distance, reformèrent leurs colonnes, et marchèrent de nouveau aux abatis, sous le feu le

mieux soutenu qu'on eût jamais vu. Montcalm s'exposait comme le dernier des soldats. Du centre, où il s'était placé, il se portait aux endroits en péril pour donner ses ordres ou pour conduire des secours. Après des efforts inouïs de courage, les Anglais plièrent encore.

Étonné de plus en plus d'une résistance si acharnée, Abercromby, qui orgueilleusement avait cru que rien n'oserait tenir tête à son armée, ne pouvait se persuader qu'il échouerait devant un ennemi inférieur en nombre ; il pensait que, quelle que fût la valeur de ses adversaires, ils se lasseraient d'une lutte dont la violence et la durée ne feraient qu'empirer leur perte. Il résolut donc de continuer jusqu'à ce qu'il eût triomphé ; et, depuis une heure jusqu'à cinq heures et demie, ses troupes revinrent six fois à l'assaut. Les fragiles remparts qui protégeaient les Français prirent feu plusieurs fois pendant l'action.

Les colonnes ennemies, n'ayant point réussi dans les premières attaques dirigées simultanément contre le centre et sur les deux ailes de Montcalm, s'étaient jointes pour

concentrer leurs efforts sur un seul point ; elles assaillirent ainsi réunies tantôt la droite, tantôt le centre, tantôt la gauche des Français, sans être plus heureuses. Ce fut contre la droite qu'elles s'acharnèrent le plus longtemps. Les grenadiers et les montagnards écossais s'obstinèrent de ce côté durant trois heures consécutives sans se rompre ni se rebuter. Les derniers surtout, commandés par leur major, Duncan Campbell d'Inverawe, se couvrirent de gloire. Ils formaient la tête d'une colonne presque en face des Canadiens. Leur costume léger et pittoresque se distinguait entre tous les autres au milieu du feu et de la fumée. Ils perdirent la moitié de leurs soldats et vingt-cinq officiers tués ou grièvement blessés. Mais cette attaque fut repoussée comme les autres ; toute l'ardeur des assaillants se brisa encore une fois contre l'intrépidité calme des troupes françaises, qui se battaient aux cris « *Vive le roi !* » « *vive le général !* » Pendant ces différentes charges, les Canadiens firent encore des sorties au flanc de l'ennemi et recueillirent quelques prisonniers.

À trois heures et demie, Abercromby, n'osant

presque plus conserver d'espoir, fit retirer ses colonnes dans le bois pour qu'elles reprissent haleine. Une heure après, elles reparurent et commencèrent, cette fois, une offensive générale contre la ligne entière des Français. Toutes les troupes y prirent part ; elles trouvèrent la même résistance qu'aux autres assauts et, après des efforts inutiles, il leur fallut abandonner à la fin la victoire à leurs adversaires. Elles retraitèrent en se couvrant d'une nuée de tirailleurs, dont le feu, avec celui des Canadiens, qui sortirent à leur poursuite, se prolongea jusqu'à la nuit.

Les troupes françaises étaient épuisées de fatigue, mais ivres de joie. Montcalm accompagné de Lévis et de l'état-major, parcourut leurs rangs, et les remercia au nom du roi de la conduite qu'elles avaient tenue dans cette glorieuse journée, l'une des plus mémorables dans les fastes de la valeur française. Trois mille cinq cents hommes avaient lutté victorieusement durant plus de six heures contre quinze mille soldats. Un tel triomphe accrut grandement la réputation de Montcalm, que la victoire s'était plu à couronner depuis qu'il était

en Amérique, et augmenta encore sa popularité parmi les Franco-Canadiens. Il n'avait eu que trois cent soixante-dix-sept hommes tués ou blessés, dont trente-huit officiers, notamment Bourlamaque, blessé dangereusement à la tête, Bougainville, blessé en se tenant aux côtés de Montcalm ; ce dernier venait d'être promu aide-maréchal des logis. Lévis reçut plusieurs coups de fusil dans son habit et dans son chapeau. La perte des Anglais, [suivant une estimation officielle, fut de dix-neuf cent quarante-quatre hommes tués, blessés et pris, dont cent vingt-trois officiers. (Abercromby to Pitt, 12 July 1758). Pour leur part, Montcalm et Lévis portent ce chiffre à trois mille et à quatre mille. (Rapport de Montcalm ; *Journal de Montcalm* ; le même à Belle-Isle, 12 juillet 1758. *Journal de Lévis*).]

Le soir même de la bataille, Montcalm écrivait, sur le champ de la victoire, à son ami Doreil : « L'armée et trop petite armée du roi vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France ! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au

chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah ! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres ! je n'en ai jamais vu de pareilles ; que n'étaient-elles à Louisbourg ! » Et le lendemain, dans une lettre au gouverneur Vaudreuil, il traçait ces lignes élogieuses « Je n'ai eu que la gloire d'être le général de troupes aussi valeureuses... Le succès de l'affaire est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat. »

Montcalm ne pouvait croire encore à la retraite définitive des Anglais, et s'attendait à soutenir un nouveau combat. Les troupes passèrent la nuit dans leurs positions ; elles nettoyèrent leurs armes, et, dès l'aurore, se mirent à perfectionner les retranchements, qu'elles renforcèrent de deux batteries, l'une à droite, de quatre canons, et l'autre à gauche, de six. Après quelques heures d'attente, ne voyant rien paraître, on envoya à la découverte. Un détachement s'avança jusqu'à la Chute et brûla un retranchement que les Anglais y avaient commencé et qu'ils avaient abandonné. Le 10 juillet, Lévis poussa jusqu'au pied du lac Saint-Sacrement avec les grenadiers, les

volontaires et des Canadiens ; il ne trouva partout que les marques de la fuite précipitée d'Abercromby.

Dans la nuit même qui avait suivi la bataille, le général anglais avait continué son mouvement rétrograde vers le lac. Cette retraite était devenue une véritable déroute. Il avait abandonné sur les chemins ses outils, une partie de ses bagages, un grand nombre de blessés, qui furent ramassés par Lévis ; et il s'était embarqué en hâte, sur le lac Saint-Sacrement, le lendemain, à la première lueur du jour, après avoir jeté ses vivres à l'eau. Rendu au haut du lac, il se fortifia dans le camp qu'il y avait occupé avant sa courte campagne, et écrivit au général Amherst, encore à Louisbourg, de revenir sans délai. Celui-ci, de retour à Boston le 13 septembre, prit la route d'Albany avec quatre mille cinq cents hommes. Mais la saison était déjà trop avancée pour faire une nouvelle tentative, si toutefois le général Abercromby en avait eu le dessein. Au reste, le passage de Carillon aurait été encore plus difficile à forcer que la première fois, parce que les retranchements, qui ne consistaient, le 8 juillet,

qu'en arbres renversés, avaient été refaits depuis en terre et flanqués de redoutes couvertes de canons. Des partis de Canadiens et de sauvages battaient le pays, pour tenir Montcalm au courant de ce qui se passait jusque sous les murs du fort Edward. [Entre ce fort et Halfway's Brook, le chevalier La Corne de Saint-Luc, à la tête de cinq cents hommes, prit un convoi de plus de quarante chariots, escorté par cinquante soldats (28 juillet)].

Cependant, la très grande supériorité numérique de l'ennemi faisait que ses pertes étaient à peine sensibles, et qu'il se relevait plus redoutable après chaque défaite ; tandis que les combats même les plus heureux affaiblissaient les Français, et que chaque victoire diminuait fatalement pour eux les chances d'un succès décisif.

Ainsi, ayant appris que son mouvement sur Carillon avait fait contremander l'ordre donné par le gouverneur à Lévis de se porter à Oswégo, et que le fort Frontenac, entrepôt de la marine française sur le lac Ontario, se trouvait presque

abandonné, Abercromby envoya le colonel Bradstreet le surprendre avec trois mille hommes et onze bouches à feu. Bradstreet partit secrètement du camp anglais, descendit la rivière Oswégo, traversa le bas du lac Ontario, et, le 25 août, parut devant la place. Elle avait une méchante enceinte, et n'était gardée que par quatre-vingts hommes. Le chevalier de Noyan, vieux militaire, y commandait. Il osa se défendre et attendit, pour se rendre, que les boulets fissent voler le fort en éclats (27 août 1758). Outre quatre-vingts canons, de petites armes et une grande quantité de vivres et de marchandises, les vainqueurs prirent [deux barques armées et cinq autres,] reste des trophées de la conquête d'Oswégo. Après avoir chargé leurs bateaux de tout ce qu'ils purent emporter, ils renvoyèrent la garnison sur parole, brûlèrent les ouvrages et les barques, et retournèrent dans leurs pays, où ils établirent le fort Bull.

Cette expédition rapide était à l'honneur du colonel Bradstreet. En Canada, on éprouva un moment de l'inquiétude sur la sûreté de la partie supérieure du pays et le commandement du lac

Ontario, que les Français croyaient avoir perdu avec la flottille de Frontenac. La possession du lac paraissait si importante, que Vaudreuil, à la première nouvelle de l'apparition de Bradstreet, avait ordonné au major de Montréal, Regnard-Duplessis, de se mettre à la tête des sauvages qu'il pourrait rassembler et de quinze cents Canadiens, qui laissèrent là leurs récoltes, et d'aller à grandes journées au secours de Frontenac. Mais cet officier, ayant appris à la Présentation que le poste dont on redoutait tant la perte, venait de capituler, crut devoir attendre de nouveaux ordres du gouverneur, qui lui fit détacher six cents hommes pour renforcer la garnison de Niagara. Vaudreuil manda ensuite Montcalm à Montréal. Ils délibérèrent sur ce qu'il y avait à faire dans les circonstances défavorables où la chute de Louisbourg, qu'on venait d'apprendre, et la destruction de Frontenac, mettaient le pays. Les deux chefs résolurent de rebâtir ce dernier fort, de reprendre Niagara, s'il était tombé au pouvoir de l'ennemi, comme on le craignait, parce qu'il n'était gardé que par quelques hommes, et d'attaquer Oswégo, si les

Anglais cherchaient à en relever les fortifications. Lévis fut nommé commandant sur cette partie des frontières.

Si la supériorité du nombre assurait aux Anglais les avantages de la campagne dans le golfe Saint-Laurent, la même cause produisait le même effet dans la vallée de l'Ohio, où les succès des Français étaient insuffisants pour suppléer à leur faiblesse. Le brigadier John Forbes y dirigeait les opérations de l'ennemi. Son armée se composait de troupes réglées et de milices [de la Pennsylvanie, de Maryland, de la Caroline du Nord et] de la Virginie, celles-ci sous Washington. Un officier suisse, le lieutenant-colonel Henry Bouquet, commandait l'avant-garde. Elle s'assembla au nombre de six mille cinq cents hommes à Raystown (aujourd'hui Bedford, en Pennsylvanie), à trente lieues du fort Duquesne, qu'elle devait attaquer. Mais le triste souvenir de la défaite du général Braddock fit choisir une route nouvelle pour traverser les montagnes. À la mi-septembre, cette armée n'était encore qu'à Loyalhannon, où elle éleva le fort Ligonier, à seize lieues du poste français.

Avant de se remettre en mouvement, le général Forbes envoya aux nouvelles huit cents soldats, aux ordres du major Grant. Cet officier parvint par une marche dérobée à un quart de lieue du fort Duquesne sans être découvert (14 septembre). Son intention était d'attaquer au milieu de la nuit les sauvages campés autour de la place ; mais les feux allumés devant leurs cabanes, qui devaient lui indiquer leur position, étaient éteints lorsqu'il arriva, et il fut obligé, sans avoir rien fait, de se retirer au point du jour sur une éminence voisine aujourd'hui Grant's Hill), où les Français l'aperçurent avec surprise. Aussitôt M. François de Ligneris, successeur de Dumas, rassembla quinze cents hommes et mit à leur tête le capitaine Aubry, [commandant des troupes de la Louisiane.] Il marcha droit aux Anglais, les attaqua impétueusement et les rejeta en désordre dans la plaine. Les sauvages s'étaient retirés d'abord au delà de la rivière ; ils revinrent en poussant leurs hurlements accoutumés, dès qu'ils virent les ennemis en fuite et se réunirent aux Canadiens. La déroute des Anglais devint alors complète ; ils furent dispersés et eurent

[deux cent quatre-vingts] hommes, tués, blessés, ou prisonniers, au nombre desquels se trouvèrent plusieurs officiers, y compris les majors Grant [et Lewis. Les Canadiens ne perdirent que six des leurs (15 septembre). (Lettre de Vernys, 16 septembre 1758, citée dans le *Journal* de Montcalm. Forbes to Pitt, 20 octobre 1758).]

Les fuyards rejoignirent le général Forbes à Loyalhannon, d'où il n'avait pas bougé. [Il y eut ensuite à Easton, dans la Pennsylvanie, une longue conférence convoquée par le gouverneur entre les Cinq-Nations, les Mahingans et autres sauvages pour l'envoi d'un message de paix aux tribus de l'Ohio. Durant ce temps, la campagne se passait.] On était maintenant en novembre. La saison des gelées était venue, et la neige commençait à blanchir les collines. Un conseil de guerre décida qu'il était impossible de pousser plus loin l'entreprise avant le printemps. Malheureusement, sur ces entrefaites, des prisonniers révélèrent la situation des Français. Les auxiliaires sauvages s'étaient dirigés vers leurs bourgades, et les secours venus des postes du Détroit et des Illinois, croyant les ennemis en

pleine retraite, s'étaient aussi retirés, de sorte qu'à peine restait-il trois cents hommes au fort Duquesne ; [encore plus du tiers était-il tombé malade]. À ces nouvelles, le général Forbes changea d'avis. Il laissa derrière lui ses tentes et ses gros bagages, pour s'avancer à marches forcées vers la place avec [deux mille cinq cents soldats] et un léger train d'artillerie. Ligneris, hors d'état de se défendre contre des forces si supérieures et ne pouvant compter sur aucun secours, embarqua son artillerie dans des bateaux, fit sauter le fort, brûla ses magasins, et se retira avec la garnison au poste de Machault. Forbes n'eut qu'à prendre possession du débris de ce fort fameux, qui avait tant offusqué l'Angleterre. En l'honneur du premier ministre, il lui donna le nom de fort Pitt, ou Pittsburg, qui est devenu depuis celui d'une ville riche et florissante.

Partout alors la saison du repos était arrivée, et les troupes, des deux côtés des frontières, rentraient dans leurs cantonnements d'hiver. Sur le lac Saint-Sacrement, les deux armées opposées, après avoir reçu des renforts que leur inaction rendit inutiles, allèrent prendre aussi

leurs quartiers ; celle du général Abercromby, avant de s'en aller, incendia les baraques et les retranchements qu'elle s'était élevés à la tête du lac.

L'avantage de la campagne de 1758, la cinquième depuis les débuts des hostilités en Amérique, demeura aux Anglais. Ils étaient maîtres de Louisbourg et de l'île Saint-Jean ; ils avaient mis à feu les côtes de Gaspé, pris pied sur la rive septentrionale de la baie de Fundy, détruit Frontenac et forcé enfin les Français d'abandonner, avec le fort Duquesne, cette verdoyante et délicieuse vallée de l'Ohio, aux eaux de laquelle ils s'étaient plu à donner le nom de Belle-Rivière. Mais on peut dire que la gloire des armes appartenait à la France. Partout ses soldats avaient eu à lutter contre des forces supérieures ; supérieures de plus de cinq contre un à Louisbourg, de près de cinq contre un à Carillon ! Jamais ils ne s'étaient battus avec plus de dévouement et plus d'intrépidité. Si les chefs commirent quelques fautes, il faut dire qu'elles ne changèrent point un dénouement devenu inévitable, dont la responsabilité pèse tout entière

sur la mollesse de Louis XV. Le Canada, exposé à la double attaque de la famine et de l'épée, ne pouvait pas résister toujours, si la France ne faisait point face elle-même à l'Angleterre sur les mers, qui apportaient chaque année des armées entières à nos adversaires, déjà beaucoup trop puissants.

Dans les autres parties du monde, la France avait été plus heureuse. Aux Indes, ses flottes s'étaient emparées de Gondelour (Kaddalor), où dix frégates anglaises avaient été brûlées ; elles avaient pris le fort Saint-David et la ville de Dévi-Cotah, sur la côte de Coromandel ; elles avaient fait, sur la même côte, la conquête de la nababie d'Arcote. En Europe, quoique ses succès eussent été mêlés de revers, ses affaires n'étaient pas en pire état. Ses victoires balançaient ses défaites en Allemagne, et le duc d'Aiguillon avait presque anéanti à Saint-Cast, en Bretagne, (11 septembre 1758) un corps d'Anglais qui tentait depuis quelque temps des débarquements en France. Tant d'efforts pour soutenir la guerre sur terre et sur mer avaient épuisé le trésor. Pitt le savait et il redoublait d'énergie pour annihiler les

armées de la France dans le Nouveau-Monde.

Les embarras des finances et les menaces de l'avenir amenèrent de nouveau remaniements ministériels à Paris. Le vieux maréchal de Belle-Isle succéda au marquis de Paulmy au ministère de la guerre ; le duc de Choiseul au cardinal de Bernis à celui des Affaires étrangères (1758) ; [et Nicolas René Berryer devint ministre de la marine]. Ces changements annonçaient le triomphe du parti de la guerre à la Cour. Mais les affaires militaires n'allèrent pas mieux ; au contraire, on verra les désastres s'accroître de jour en jour. Quant au Canada, le nouveau ministère lui était moins favorable encore que l'ancien ; à peine songea-t-il à lui envoyer quelque secours.

La colonie continua à manquer de soldats et de vivres. Une partie des habitants avaient été arrachés à l'agriculture par l'exigence de la guerre, et leurs champs étaient restés sans laboureurs ; ce qui nécessitait des importations de céréales plus considérables qu'auparavant, et plus difficiles aussi à cause des hostilités sur mer. Il

fallait ménager le temps des milices, et même régler les opérations militaires de manière à pouvoir laisser libres le plus grand nombre possible de bras pour le temps des semailles et celui de la moisson. Ainsi, la guerre et l'agriculture s'entre nuisaient, et toutes les deux marchaient ensemble à une ruine commune.

Dès le mois d'octobre (1758), Vaudreuil, Montcalm et Bigot avaient averti les ministres de France que les Anglais se proposaient d'assiéger Québec, l'année suivante, avec une armée formidable ; que si le Canada ne recevait point de secours, attaqué de toutes parts, il succomberait par la famine et par la guerre ; qu'on n'avait qu'une dizaine de mille combattants effectifs, soldats et miliciens, à opposer aux forces ennemies. « Et nous ne pouvons compter sur les habitants ? ajoutaient-ils. Ils sont exténués par les marches continuelles. Ce sont eux qui font toutes les découvertes de l'armée. Leurs terres ne sont point cultivées à moitié ; leurs maisons tombent en ruine. Ils sont toujours en campagne, abandonnant femmes et enfants, qui pour l'ordinaire sont sans pain... Il n'y aura point de

culture cette année, faute de cultivateurs. » Les seuls approvisionnements demandés en France par le munitionnaire auraient fait la charge de trente-cinq navires de trois cents à quatre cents tonneaux. Toutes les correspondances confirmaient ce poignant et trop fidèle tableau du Canada, sans qu'elles fissent cesser les abus et les vols de l'intendant Bigot et de ses complices.

Bougainville s'embarqua le 12 novembre 1758 : il allait représenter à la Cour la nécessité de déployer un grand effort afin d'épargner à ce pays le sort qui le menaçait ; le commissaire des guerres, Doreil, qui repassait aussi en France, devait appuyer les représentations de Bougainville. [Il convient de dire que Vaudreuil avait remis à ce dernier une lettre d'introduction des plus flatteuses ; il avait également parlé de Doreil au ministre en termes favorables. Mais aussitôt, de la même encre et de la même plume, le gouverneur s'appliquait à les noircir tous les deux aux yeux des autorités françaises. (Vaudreuil au ministre de la guerre, 11 octobre 1758)].

[Bougainville présenta au ministre de la marine Berryer quatre mémoires sur la situation du Canada (31 novembre, 29 décembre 1758, 12 janvier 1759)]. Des sollicitations aussi pressantes restèrent sans résultat. L'inepte Berryer reçut fort mal le délégué de la colonie. « Eh ! monsieur, lui déclara-t-il, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. » Dans leur impuissance de secourir le beau pays qu'ils allaient perdre, les ministres, comme pour se justifier eux-mêmes, adressèrent de nouveaux reproches à l'intendant sur les dépenses excessives du Canada. Le 12 août (1758), Doreil, enhardi par Montcalm, qui l'honorait de son amitié, avait écrit au ministre, au sujet d'un officier attaché au service des subsistances : « Péan a fait une fortune si rapide depuis huit ans, qu'on lui donne deux millions... Les Anglais auront le Canada l'année prochaine... Nous sommes comme des malades à l'agonie, de qui la Providence et l'habileté du médecin prolongent les jours de quelques instants. » Et le 31 août : « Regardez-le (M. Péan) comme une des premières causes de la mauvaise administration et

de la perte de ce malheureux pays. Je vous ai dit qu'il était, riche de deux millions, je n'ai osé dire quatre ; d'après tout le public, pourtant, je le pouvais... » (31 août).

Un mémoire non signé, de décembre 1758, et intitulé : « Causes des dépenses énormes en Canada » portait que toute la finance était entre les mains de Bigot, lequel agissait sans juge, sans contrôle, sans surveillant, et dans la seule vue de s'enrichir, et que pour cela il usait d'une autorité presque despotique. Pour étouffer les clameurs, et par complaisance, l'intendant faisait la fortune de ses complices. Parmi eux on signalait le plus important. « Son complice, dit-on, est l'œil même du ministre », à la Cour de Versailles. C'était un nommé LaPorte.

Bigot monopolisait tout le commerce intérieur de la colonie avec l'aide de Péan, Le Mercier et autres, qui avaient les fournitures des vivres, des outils, du bois de chauffage, les transports pour la guerre, et les travaux publics. « L'intendant fait venir, disait le même mémoire, tout ce dont on a besoin de France en Canada, non pas pour le

compte du roi, mais pour le compte de cette « grande société », et revend au roi au prix qu'il veut. » Bigot était, de plus, accusé de tenir la comptabilité à sa façon, de changer le nom des dépenses, leur objet, leur quantité, de conclure des marchés postiches. Enfin, le 12 avril 1759, dans une longue dépêche chiffrée adressée au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, Montcalm se décida à écrire ces choses « qu'il ne voulait pas écrire », disait-il, dans une lettre du 4 novembre 1757. Il exprime toutes ses appréhensions sur le sort du Canada ; il répète que l'argent et les vivres manquent totalement, et que les Canadiens sont découragés. « Je n'ai aucune confiance, poursuit-il, ni en M. de Vaudreuil, ni en M. Bigot. M. de Vaudreuil n'est pas en état de faire un projet de guerre ; il n'a aucune activité ; il donne sa confiance à des empiriques. M. Bigot ne paraît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents et complaisants... L'avidité a gagné les officiers, garde-magasins, commis, qui sont vers l'Ohio ou auprès des sauvages dans les pays d'en Haut... ils font des fortunes étonnantes. Un officier (Le

Mercier, qui commande l'artillerie), engagé il y a vingt ans comme soldat, a gagné sept cent mille livres... Ce n'est que certificats faux admis également ; si les sauvages avaient le quart de ce que l'on suppose dépensé pour eux, le roi aurait tous ceux de l'Amérique, et les Anglais aucuns... Cet intérêt influe sur la guerre. M. de Vaudreuil, à qui les hommes sont égaux, confierait une grande opération à son frère ou à un autre officier de la colonie, comme à M. le chevalier de Lévis... Le choix regarde ceux qui partagent le gâteau ; aussi on n'a jamais voulu envoyer M. Bourlamaque ou M. Senezergues au fort Duquesne ; je l'avais proposé ; le roi y eût gagné. Mais quels surveillants dans un pays dont le moindre cadet, un sergent, un canonnier, reviennent avec vingt ou trente mille livres en certificats pour marchandises livrées pour les sauvages... Il paraît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de leur conduite. » Revenant sur les faits déjà signalés dans la lettre anonyme de décembre 1758, Montcalm parle du trafic sur les

marchandises destinées aux sauvages, etc. « On fait d'immenses accaparements de toutes choses que l'on revend ensuite à cent cinquante pour cent de bénéfice pour Bigot et ses adhérents... J'ai parlé souvent avec respect sur ces dépenses à M. de Vaudreuil et à M. Bigot ; chacun en rejette la faute sur son collègue. »

Dans une autre lettre du même jour, 12 avril 1759, écrite à M. Le Normand, intendant des colonies, dit Dussieux, Montcalm lui signalait les voleries immenses des ingénieurs du pays dans les travaux de fortifications et sur la main-d'œuvre, voleries certifiées par M. de Pontleroy, ingénieur du roi, très honnête homme. Il parle des vols de Le Mercier, créature de Vaudreuil et de Bigot ; on volait dans les marchés qui concernaient l'artillerie, les forges, les charrois, les outils.

« M. de Vaudreuil, homme honnête et faible, avait été entouré, séduit, étouffé par Bigot et sa coterie, à ce point d'être entièrement subjugué par lui, et brouillé avec Montcalm, Lévis, Bougainville, Doreil, Pontleroy, en un mot, avec

tout honnête homme qui aurait pu l'éclairer ; de telle sorte que, par une lettre du 15 octobre 1759, M. de Vaudreuil justifiait, auprès du ministre de la marine, l'intendant Bigot, qui continua librement et sans pudeur ses déprédations, sûr de l'appui du gouverneur du Canada » (Dussieux).

Toutes ces plaintes, toutes ces accusations troublaient plus les ministres qu'elles ne les excitaient à remédier aux abus et à fournir les secours indispensables au succès de la guerre. Il fallait, cependant, dire quelque chose. Berryer écrivit à l'intendant, le 19 janvier 1759, que la fortune de ses créatures et de ses adhérents rendait son administration suspecte. Le 29 août suivant, ce ministre, averti que les lettres de change tirées sur la France iraient, pour 1759, à trente-trois millions, montra encore plus de mécontentement. Il reprocha à Bigot que les dépenses étaient faites sans ordre, fort souvent sans nécessité, toujours sans économie, et terminait par ces mots : « On vous attribue directement d'avoir gêné le commerce dans le libre approvisionnement de la colonie. Le munitionnaire général s'est rendu maître de tout,

et donne à tout le prix qu'il veut. Vous avez vous-même fait acheter pour le compte du roi, de la deuxième et troisième main, ce que vous auriez pu vous procurer de la première, à moitié meilleur marché. Vous avez fait la fortune des personnes qui ont des relations avec vous, par les intérêts que vous avez fait prendre dans ces achats ou dans d'autres entreprises ; vous tenez l'état le plus splendide et le plus grand jeu au milieu de la misère publique... Je vous prie de faire de très sérieuses réflexions sur la façon dont l'administration qui vous est confiée a été conduite jusqu'à présent. Cela est plus important que peut-être vous ne le pensez... »

[À la vérité, peut-on dire, l'intendant Bigot s'adonnait au jeu avec frénésie. À ce point que, durant l'hiver de 1758, il perdit une somme de deux cent mille livres. En même temps il continuait de mener un grand train de vie, donnant jusqu'à trois bals successivement. Aussi bien Montcalm pouvait-il écrire dans son *Journal* (février-mars 1759) : « Les plaisirs, malgré la misère et la perte prochaine de la colonie, ont été des plus vifs à Québec. Il n'y a jamais eu tant de

bals, ni de jeux de hasard... Le gouverneur et l'intendant l'ont autorisé. » Le général français dans ses lettres à Lévis faisait un tableau non moins sombre de ce qui se passait alors en Canada].

La dépêche du ministre de la marine, Berryer, à l'intendant, le trouva impassible en apparence ; mais il dut se croire découvert et flétri aux yeux de ses maîtres. Une seconde dépêche (29 août 1759) répétait les mêmes reproches et renfermait des menaces encore plus explicites et plus directes.

Les obstacles et les malheurs aigrissent les hommes, et finissent même par allumer des passions funestes dans les cœurs les plus nobles. Le désaccord entre le gouverneur et Montcalm prenait un caractère de plus en plus grave. Avant la bataille de Carillon, Montcalm et ses partisans accusaient Vaudreuil d'avoir exposé l'armée à une entière destruction, en la dispersant sur les bords du lac Ontario et au pied du lac Saint-Sacrement, et en n'appelant pas les Canadiens et les sauvages sous les armes, pour être prêts à se

porter aux points menacés. Après la bataille, le général écrivit au ministre que les mesures du gouverneur l'avaient livré sans forces suffisantes aux coups de l'ennemi ; mais que, puisque la victoire avait réparé cette faute, ce qui le flattait le plus, c'était que les troupes régulières n'en partageaient la gloire avec personne. Puis, après avoir sollicité les récompenses que méritait une armée si vaillante, il ajoutait : « Pour moi, je ne vous en demande d'autre que de me faire accorder par le roi mon retour. Ma santé s'use, ma bourse s'épuise ; je devrai, à la fin de l'année, dix mille écus au trésorier de la colonie. Et plus que tout encore, les désagréments, les contradictions que j'éprouve, l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher le mal, me déterminent de supplier Sa Majesté de m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne » (Montcalm à Belle-Isle, 11 juillet 1758). Doreil, son ami intime, qui ne se croyait pas tenu d'observer la même réserve, critiquait depuis longtemps, comme on l'a vu, avec une extrême vivacité tous les actes de l'administration. Depuis le dernier succès surtout,

il ne mettait plus de mesure dans ses paroles. « La négligence, l'ignorance, la lenteur et l'opiniâtreté du gouverneur, disait-il, ont pensé perdre la colonie ;... l'ineptie, l'intrigue, le mensonge, l'avidité, la feront sans doute périr » (Doreil au ministre, 30 juillet 1758). Et, comme on attribuait aux Canadiens une bonne part à ces victoires, il informait le ministre que Montcalm lui avait écrit confidentiellement que les Canadiens, à la bataille de Carillon, s'étaient conduits fort médiocrement, de même que les troupes de la colonie, bien qu'il eût dit tout le contraire dans le rapport officiel transmis à Paris, que nous avons cité plus haut. Après plusieurs lettres écrites dans le même sens, Doreil, croyant avoir disposé les ministres à accueillir son dessein, les invita enfin, dans une dernière lettre (31 juillet) plus violente encore que les autres, à changer le gouverneur et à choisir Montcalm pour le remplacer. « Si la guerre doit durer encore ou non, si l'on veut sauver et établir le Canada solidement, que Sa Majesté lui en confie le gouvernement général. Il possède la science politique comme les talents militaires. Homme de

cabinet et de détails, grand travailleur, juste, désintéressé jusqu'au scrupule, clairvoyant, actif et n'ayant en vue que le bien ; en un mot, homme vertueux et universel... Quand M. de Vaudreuil aurait de pareils talents en partage, il aurait toujours un défaut originel, il est Canadien. Cette qualité tire plus à conséquence que je ne puis le dire. M. le marquis de Montcalm connaît à présent à fond ce que comporte le pays mieux que M. de Vaudreuil. »

Ces intrigues, qui transpiraient dans le public, parvinrent à la connaissance du gouverneur. Déjà les officiers et les soldats de l'armée attaquaient, critiquaient tout haut sa conduite dans leurs propos, et lui attribuaient la détresse et les malheurs dont ils étaient les victimes. Il voulut mettre un terme à un état de choses qui pouvait avoir les suites les plus fâcheuses ; mais il n'échappa point lui-même à la passion qui animait ses ennemis. Dans une lettre pleine de récriminations qu'il adressa aux ministres, il demanda le rappel de Montcalm, sous prétexte que ce général ne possédait pas les qualités qu'il fallait pour la guerre du Canada ; qu'il était

nécessaire d'avoir beaucoup de douceur et de patience pour commander les Canadiens et les sauvages, et que Montcalm n'en avait point ; et il désignait le chevalier de Lévis pour successeur de Montcalm à la tête des troupes.

Au même temps, (1^{er} août), Montcalm mandait au ministre de la guerre « qu'il lui était dur d'avoir toujours à craindre la nécessité de se justifier » ; et, le lendemain, à Vaudreuil, qu'ils devaient avoir tort tous deux, et qu'il fallait apporter quelque changement à leur façon de procéder. Montcalm envoya Bougainville auprès du gouverneur, et il y eut une explication. Malheureusement la bonne entente qui parut s'établir entre les deux chefs dura peu. Bougainville, en rendant compte au ministre de sa mission, signala la cause de la mésintelligence : c'étaient les « tracasseries excitées entre les chefs par des subalternes intéressés à brouiller ».

Ces dissensions embarrassèrent beaucoup les ministres. Une note fut soumise au Conseil d'État pour rappeler Montcalm, comme il le demandait

lui-même, avec le titre de lieutenant général, et pour le remplacer par le chevalier de Lévis avec le grade de maréchal de camp. Mais le roi, après réflexion, n'approuva point cet arrangement, et les choses restèrent comme elles étaient. On pensa peut-être qu'il serait également dangereux d'enlever au pays un général aimé du soldat et qui avait toujours été victorieux et de changer un gouverneur qui avait obtenu des Canadiens tous les sacrifices de sang et d'argent qu'on pouvait attendre du peuple le plus dévoué, sans qu'ils eussent seulement fait entendre un murmure. Le système, toutefois, de deux chefs presque aussi puissants l'un que l'autre était défectueux. Il eût fallu nommer, dès le début de la guerre, un chef civil capable aussi d'être chef militaire et de commander l'armée. [Le ministre, il est vrai, décida enfin que Montcalm serait consulté sur toutes les opérations militaires comme sur toutes les parties relatives à l'administration et à la défense du Canada. Mais il était trop tard, et l'on approchait de plus en plus d'un dénouement tragique et inévitable].

Des dépêches conciliantes furent encore

adressées au gouverneur et au général ; les ministres, au nom du roi, leur recommandèrent vivement l'union et la concorde. Au printemps (10 mai 1759), Bougainville revint à Québec, les mains pleines de récompenses. Vaudreuil était nommé grand-croix de Saint-Louis ; Montcalm, commandeur du même ordre et lieutenant général ; Lévis, maréchal de camp ; Bourlamaque et Senezergues étaient faits brigadiers ; Bougainville devenait colonel et chevalier de Saint-Louis ; Dumas, major général et inspecteur des troupes de la marine. Des croix et de l'avancement étaient accordés à beaucoup d'officiers de grades inférieurs [parmi lesquels figuraient MM. de Saint-Ours, de Lanaudière, La Corne, de Lévy et Bellestre]. Ces récompenses, surtout les pressantes recommandations des ministres, rapprochèrent les deux chefs sans les réconcilier.

Mais le ministre de la guerre Belle-Isle donnait peu d'espoir d'un secours. Montcalm, le 12 avril 1759, l'avait en vain informé, « dans une longue et triste lettre, qui est comme son testament et le testament de la colonie », qu'à

moins d'un bonheur inattendu, d'une grande diversion sur les colonies anglaises par mer, ou de grandes fautes de l'ennemi, le Canada serait conquis dans la campagne prochaine, ou certainement dans la suivante, puisque les Anglais avaient soixante mille hommes sur pied, tandis que les Français en avaient de dix à onze mille au plus. Le ministre lui avait déjà écrit qu'il ne devait point espérer de recevoir des troupes : « Outre, disait-il, qu'elles augmenteraient la disette de vivres, que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il serait fort à craindre qu'elle ne fussent interceptées par les Anglais dans le passage et, comme le roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent » (19 février). Trois cents recrues, quatre ingénieurs, vingt-quatre canonniers et ouvriers, quatre frégates, vingt-deux navires marchands, dont la

plupart appartenaient au munitionnaire général Cadet, et portaient des provisions et des marchandises, voilà tout ce qui entra dans le port de Québec avant l'apparition de la flotte ennemie. Quoique cette conduite déliât les Canadiens de la fidélité qu'ils devaient à la France, puisqu'elle reconnaissait elle-même la supériorité absolue des Anglais en Amérique, pas un cependant ne parla de rendre les armes ; ils avaient encore du sang à verser et des sacrifices à accomplir pour cette ancienne patrie d'où étaient sortis leurs pères. S'il y eut des paroles de découragement, elles partirent plutôt des rangs de l'armée que des rangs des colons.

Le gouvernement anglais n'ignorait point à quelle détresse le Canada était réduit ; il redoubla de vigueur. Il obtint de la Chambre des communes tout ce qui était nécessaire, en hommes, en argent et en vaisseaux, pour terminer la conquête glorieuse qu'il avait entreprise. Quoique peu brillants, les progrès faits jusque-là étaient solides et importants ; le chemin de Québec, celui de Niagara et du Canada occidental étaient ouverts. Nombre de tribus de ces dernières

contrées [notamment de l'Ohio, les Delawares, les Chaouanons, les Wendats étaient acquises. Prévoyant la chute de la puissance française en Amérique, et voulant s'assurer de l'amitié de l'Angleterre avant qu'il fût trop tard, elles avaient signé avec ses agents un traité de paix, au mois d'octobre précédent, à Easton, où s'étaient rendus plusieurs gouverneurs et d'autres personnes notables des colonies. Ainsi se brisait chaque jour cet admirable système d'alliances avec les sauvages, fondé par Champlain et organisé par Talon et Frontenac. Le traité d'Easton, suivant Smollett, prépara la voie aux opérations militaires de la célèbre campagne de 1759.

L'Angleterre suivit son plan d'envahir simultanément le Canada par le centre et par les deux extrémités. Au reste, l'immensité de ses forces l'obligeait à les diviser ; rassemblées en un seul corps d'armée dès l'ouverture de la campagne, une partie en aurait été inutile. Louisbourg étant pris, Québec était la seconde position à attaquer par mer. Les armées envahissantes devaient se réunir sous les murs de ce dernier boulevard des Français en Amérique.

Le général Amherst, à qui la Chambre des communes avait voté des remerciements ainsi qu'à l'amiral Boscawen pour la conquête de Louisbourg, reçut le commandement suprême de l'armée anglaise à la place d'Abercromby, rappelé après la bataille de Carillon. Un corps de huit mille six cent trente-cinq soldats fut confié à un jeune officier, le major général James Wolfe, qui s'était fort distingué au siège de Louisbourg. Pendant qu'il remonterait le Saint-Laurent et investirait Québec, douze mille hommes, conduits par le général en chef lui-même, forceraient les passages du lac Champlain, et iraient la joindre. Enfin, le général Prideaux, avec un troisième corps, composé de troupes régulières et provinciales, augmenté de plusieurs milliers de sauvages aux ordres de sir William Johnson, était chargé de prendre Niagara, clef de la communication avec les Grands Lacs, et ensuite de descendre à Montréal pour se réunir aux deux armées déjà rendues sur le Saint-Laurent. Un quatrième corps, moins nombreux, conduit par le colonel Stanwix, devait battre le pays et détruire les petits postes sur les rives du

lac Ontario. Ces troupes formaient plus de trente mille hommes ; elles possédaient une artillerie considérable et toute sorte de machines de guerre. Ce n'était là, cependant, qu'une partie des forces de l'ennemi : les amiraux Saunders, Durell et Holmes firent voile d'Angleterre, pour transporter l'armée du général Wolfe de Louisbourg à Québec, et couvrir ensuite le siège de cette ville ; leurs trois escadres, [comportant 49 vaisseaux de guerre, 76 transports et 152 bateaux de débarquement avec 1850 bouches à feu,] ne portaient pas moins de dix-huit mille matelots et soldats de marine. Si à tout cela l'on ajoute les troupes nombreuses ayant la garde des colonies anglaises on voit que l'estimation des forces de l'ennemi faite par Montcalm n'était pas loin de la vérité. Pour réaliser la conquête du Canada, ses envahisseurs étaient obligés d'armer trois fois plus d'hommes qu'il ne comptait de soldats et d'habitants en état de porter les armes. Comme Doreil l'écrivait au ministre, « l'Angleterre a actuellement plus de troupes en mouvement dans ce continent, que le Canada ne contient d'habitants, en y comprenant les

vieillards, les femmes et les enfants (soit 60 000 personnes). Quel moyen de résister à cette multitude ? » Ce fait témoigne sans doute de la crainte que les braves Canadiens, si faibles en nombre, avaient inspirée à leurs ennemis.

Au bruit de ces vastes préparatifs, on fit faire en Canada, dans l'hiver, le dénombrement des hommes capables de servir à l'armée ; il s'en trouva peut-être quinze mille de l'âge de seize à soixante ans. On sait que de tout temps les colons avaient été armés. Le 20 mai (1759), le gouverneur adressa une circulaire aux capitaines de milice, les prévenant d'avoir à tenir leurs compagnies prêtes à marcher au premier signal. Déjà, en avril, le peuple avait été averti de l'orage qui allait fondre sur lui. L'évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, avait ordonné des prières publiques dans toutes les églises. Les habitants s'y étaient portés en foule comme ils allaient bientôt se porter au combat.

Au printemps, dès la fonte des neiges, le capitaine Pouchot était retourné à Niagara avec trois cents soldats et Canadiens. Il avait ordre de

réparer les ouvrages de ce fort, resté faible, et de s'y défendre. S'il n'était pas attaqué lui-même, il devait soutenir les postes voisins de l'Ohio, et prendre l'offensive, en cas qu'il se présentât une occasion de le faire avec chance de succès. Quelques barques avaient été construites à la Présentation ; un détachement conduit par M. de Corbière s'y embarqua pour aller relever les ruines du fort Frontenac, et ressaisir la supériorité sur le lac Ontario. D'autres petits bâtiments avaient été préparés au pied du lac Champlain, lesquels étaient destinés à protéger les communications avec Saint-Frédéric et Carillon. Aussitôt que la saison le permit, deux mille cinq cents hommes s'échelonnèrent de ce côté depuis Chambly jusqu'à l'entrée du lac Saint-Sacrement, sous les ordres de Bourlamaque. Cet officier fit travailler aux retranchements de Carillon, qui n'étaient pas encore terminés ; mais, les nouvelles apportées d'Europe par Bougainville ayant fait supposer que Québec était le point le plus menacé, l'ordre lui fut transmis, si l'ennemi se présentait en nombre, d'abandonner les positions de Carillon et de Saint-Frédéric, après

avoir fait sauter les fortifications, et de se replier sur l'île aux Noix, dans la rivière Richelieu. Le chevalier de La Corne, placé en observation au pied du lac Ontario, en avant des Mille-Îles, avec douze cents hommes, devait, s'il était forcé, se retirer aux rapides du Saint-Laurent, au-dessous de la Présentation, et là faire ferme contenance. Ces précautions prises, le reste des troupes se tint prêt dans ses quartiers.

Le gouverneur, Montcalm et Lévis attendirent à Montréal que l'ennemi entrât en campagne, afin de voir où il faudrait se porter, car sa supériorité les forçait à recevoir la loi de lui pour leurs mouvements. Montcalm souffrait de cette inaction. Les dispositions qui se prenaient alors pour la défense de Québec lui paraissaient être trop tardives, ce qui était vrai. Nous avons raconté ailleurs ce qu'on avait accompli dans la capitale. En vain, La Galissonnière, comme tant d'autres, avait appuyé sur la nécessité de la bien fortifier ; en vain il avait montré que la conservation du Canada était de conséquence pour la prospérité de la marine et du commerce français, et que, si cette colonie coûtait beaucoup,

les grandes citadelles qui hérissaient les frontières de la France, coûtaient bien davantage ; en vain ces raisons avaient-elles été répétées aux ministres, une répugnance fatale les avait toujours empêchés d'agir.

En 1759, on n'avait plus guère le temps de remédier à rien. Le mur de Québec était insuffisant pour soutenir un siège. Tournant les yeux avec une grande inquiétude vers tous les points menacés, les chefs attendaient que les armées anglaises se missent en branle, afin de marcher à la première qui paraîtrait.

Bibliographie

Aux sources et ouvrages cités précédemment on ajoutera : Drucourt, *Journal du siège de Louisbourg*, dans la coll. des manuscrits relatifs à la Nouvelle-France, tome IV. – Amherst, *Journal of the siege of Louisbourg*, dans T. Mante, ouvrage déjà cité. – *Journal of chevalier*

Johnstone, coll. des manuscrits Nouvelle-France, tome III. – *Lettres et pièces militaires*, collection Lévis. *Lettres de la Cour de Versailles*, ibid. – Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre*, Yverdon, 1781. – *Mandements des évêques de Québec*, tome II. – Capit. M. Sautai, *Montcalm au combat de Carillon*, Paris, 1909. – Sur Wolfe, voir W. T. Waugh, *James Wolfe*, Montréal 1928. – B. Wilson, *The life and letters of James Wolfe*, London, 1909. – A. G. Doughty, « A new account of the death of Wolfe », *Can. hist. review*, 1923. – Sir Thomas Chapais, *Montcalm*, Québec, 1911. – Dwight, *Travels in New England and New York*, New-Haven, 1821-22, tome III.

Livre dixième

Chapitre premier

Victoire de Montmorency et première bataille d'Abraham – Reddition de Québec 1759

Pendant que le gouverneur et les généraux étaient à Montréal, ils reçurent les dépêches de France, qui décidèrent Montcalm à se porter à Québec, où il arriva le 22 mai (1759) suivi bientôt par Vaudreuil et par Lévis. Des navires partis d'Europe confirmaient le rapport qu'une flotte anglaise faisait route vers cette ville, qui devenait dès lors le principal point à défendre. Le 23, un courrier annonça l'apparition de quinze vaisseaux au Bic (à 60 lieues de Québec). Les événements se précipitaient. Pour retarder l'approche de l'ennemi, les bouées et les autres marques servant à guider la navigation dans le fleuve, furent enlevées ; et les marins préparèrent

des machines incendiaires, qu'ils lanceraient contre les vaisseaux lorsqu'ils seraient en vue du port. Les vivres et les archives publiques furent transportés aux Trois-Rivières, et les magasins des troupes, placés à Montréal ; on ne conserva de provisions à Québec que ce qu'il en fallait pour nourrir les soldats et les citoyens pendant un mois. Le peu de grain qui restait dans les campagnes du haut du pays, fut acheté avec de l'argent avancé par les officiers de l'armée. En même temps, on fit donner en présent des marchandises aux sauvages de Niagara et du Détroit, restés attachés à la France ou qui dissimulaient leur traité avec les Anglais ; on voulait seulement les induire à garder la neutralité.

Ces premiers points réglés, on organisa promptement la défense de Québec, dont la perte devait entraîner celle de tout le Canada. À l'égard de la ville, elle ne fut point jugée tenable, ni même à l'abri d'un coup de main du côté de la campagne, où le rempart, sans parapet, sans embrasures, sans canons, n'avait que six à sept pieds de hauteur, et n'était protégé

extérieurement par aucun fossé ni aucun glacis. D'un commun accord, il fut décidé qu'on la couvrirait par un camp retranché, où les troupes prendraient position.

Québec est bâti à l'extrémité d'un promontoire. À l'est et au sud, le Saint-Laurent, large d'environ un mille, roule des flots profonds ; au nord, s'étend la belle vallée de Saint-Charles, laquelle se termine à un bassin, qui a trois ou quatre milles de largeur sur le fleuve, et que chaque marée couvre entièrement. À marée basse, le cours d'eau qui descend du milieu de cette vallée est guéable. Le promontoire, très escarpé du côté du fleuve et haut de cent à trois cent trente-trois pieds, était regardé comme inaccessible, surtout dans l'endroit qu'occupe la ville. Les points les plus faibles, sur le port, furent garnis de palissades et de murailles. On pensait que des batteries placées sur les quais de la basse ville et sur l'escarpement de la haute pourraient empêcher tout vaisseau de passer devant la place. Il ne restait plus, dans cette hypothèse, qu'à défendre l'entrée de la rivière Saint-Charles et à fortifier le rivage de la

Canardière et de Beauport, jusqu'au saut de la rivière Montmorency, et le côté droit de cette dernière, qui descend des montagnes par un ravin profond et coupe la route sur la rive nord du Saint-Laurent.

On barra la rivière Saint-Charles, en face de la porte du Palais, avec des mâtures enchaînées les unes aux autres, retenues par des ancres et protégées par cinq bateaux, portant chacun un canon. Derrière ce barrage, deux navires furent coulés à fond pour servir d'assiette à une batterie de gros calibre rayonnant sur le bassin. Il y avait aussi, plus en amont, vers l'endroit où aboutissent les routes de Beauport et de Charlesbourg, un pont de bateaux qui joignait les deux rives et dont les têtes étaient garnies d'ouvrages à cornes. On borda la droite de la rivière, depuis la porte du Palais jusqu'à ce pont, de palissades ayant des ouvertures où l'on plaça de l'artillerie, pour défendre l'entrée du faubourg Saint-Roch et empêcher l'ennemi de s'emparer par surprise des hauteurs de Québec. L'armée passa sur la gauche de la rivière Saint-Charles, où elle se déploya dans l'étendue de deux lieues, depuis le pont

jusqu'à la rivière Montmorency ; elle se couvrit d'épaulements, qui suivaient les sinuosités du rivage et qui furent flanqués de fortins et de redoutes aux endroits où la descente paraissait facile. Au milieu de cette ligne, à l'embouchure du ruisseau de Beauport, on établit une batterie flottante de douze bouches à feu.

La petite flotte française, c'est-à-dire les deux frégates, les bateaux armés et les brûlots, fut mise sous les ordres du capitaine Vauquelin. Les frégates se retirèrent au-dessus de Québec. On posta des gardes de distance en distance le long du fleuve, depuis la ville jusqu'au delà de l'anse au Foulon, où un sentier fut pratiqué dans le ravin d'un ruisseau pour communiquer avec les plaines d'Abraham, sur le plateau. Une petite redoute avec du canon gardait cette rampe. Tels furent les préparatifs de défense qu'on fit à Québec et aux environs.

Dans ce plan, en supposant toujours le fleuve fermé devant Québec, et l'armée de Beauport trop solidement établie pour être forcée de front, il ne restait plus à l'armée envahissante qu'à

débarquer sur la rive droite du Saint-Laurent, à la remonter jusqu'à une certaine distance, et à traverser ensuite le fleuve. Elle pouvait ainsi venir prendre l'armée française à revers, par Lorette, la route de Charlesbourg, et celle de Bourg-Royal, qui la continue vers l'est. C'était une manœuvre difficile, que Montcalm jugeait sans doute impraticable, vu que la retraite était impossible en cas d'échec.

L'armée française grossissait chaque jour par l'arrivée des milices de toutes les parties du pays. Il ne resta bientôt plus dans les campagnes que les vieillards, les femmes et les enfants. Tous les hommes en état de porter les armes étaient rassemblés à Québec, à Carillon, sur le lac Ontario, à Niagara, dans les postes du lac Érié et de la partie de la vallée de l'Ohio qui restait encore aux Français.

D'après l'ordre de bataille, l'aile droite de Montcalm, consistant en milices des gouvernements de Québec et des Trois-Rivières, au nombre de quatre mille trois cent quatre-vingts hommes, sous MM. de Saint-Ours et de Bonne,

occupait la Canardière ; le centre, formé de cinq bataillons de réguliers, qui montaient à deux mille hommes, aux ordres du brigadier Senezergues, était entre le ruisseau et l'église de Beauport, et la gauche, composée de trois mille quatre cent cinquante miliciens du gouvernement de Montréal, sous MM. Prud'homme et Herbin, s'étendait depuis cette église jusqu'à la rivière Montmorency. Lévis commandait la gauche, et Bougainville la droite ; Montcalm prit pour lui le centre, où il établit son quartier général. Un corps de réserve d'environ quatorze cents soldats de la colonie, deux cents volontaires à cheval et quatre cent cinquante sauvages, sous M. de Boishébert, qui revenait des frontières de l'Acadie, se posta en arrière de l'armée, sur les hauteurs de Beauport. Ces forces, [avec sept cent cinquante-neuf matelots et officiers] et les six cents hommes de la garnison de Québec, formée de citoyens aux ordres de Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de Ramezay commandant de la place, s'élevaient à seize mille combattants. [D'autre part, Montcalm avait incorporé cent huit Canadiens de choix dans chaque bataillon, malgré l'opposition de

Vaudreuil, mais avec l'agrément du ministre de la guerre]. « On n'avait pas compté, dit un témoin oculaire des événements, sur une armée aussi forte, parce qu'on ne s'était pas attendu à avoir un si grand nombre de Canadiens. On n'avait eu l'intention de n'assembler que les hommes en état de soutenir les fatigues de la guerre ; mais il régnait une telle émulation dans le peuple que l'on vit arriver au camp des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze à treize, qui ne voulurent jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge ! Jamais sujets ne furent plus dignes des bontés de leur souverain, soit par leur constance dans le travail, soit par leur patience dans les peines et les misères, qui, dans ce pays, ont été extrêmes. Dans l'armée, ils étaient exposés à toutes les corvées » (*Journal tenu par un officier à l'armée que commandait feu le marquis de Montcalm*).

On attendit les ennemis dans cette position. Le gouverneur et les officiers de l'administration quittèrent la ville et se retirèrent à Beauport. Les principales familles gagnèrent les campagnes, en emportant ce qu'elles avaient de plus précieux.

Les vaisseaux anglais, qui avaient jeté l'ancre à l'île aux Coudres et dont l'immobilité prolongée causait quelque surprise, étaient une avant-garde envoyée de Louisbourg, aux ordres de l'amiral Dureil, pour intercepter tout secours de France. Les trois escadres anglaises, dont l'amiral Saunders avait assigné le rendez-vous à Louisbourg, étaient entrées dans ce port en mai ; après avoir pris à bord d'autres troupes, elles avaient remis à la voile. L'armée de Wolfe consistait alors en huit régiments de ligne, deux bataillons de fusiliers du Royal-Américain, trois compagnies de chasseurs (*rangers*) des colonies, une brigade de soldats du génie, trois compagnies de grenadiers de Louisbourg et soldats de marine, ce qui faisait en tout huit mille six cent trente-cinq hommes.

Le général James Wolfe était un officier [de trente-deux ans,] plein de talents et d'énergie, qui tardait à se signaler par des actions d'éclat. Il avait eu un emploi assez considérable du duc de Bedford, lord lieutenant d'Irlande, mais il y avait

renoncé pour aller à la guerre, abandonnant ainsi son avancement aux caprices de la fortune. « Elle a été peu favorable à ma famille, écrivait-il (21 janvier 1759), mais pour moi elle m'a souri quelquefois, et m'a fait participer à ses faveurs. Je m'en remets entièrement à elle. » Sa conduite au siège de Louisbourg attira l'attention et le fit choisir pour commander l'expédition de Québec. On lui donna des lieutenants animés de la même ambition que lui et que lui-même avait désignés. Les brigadiers Robert Monckton, George Townshend et James Murray, quoique tous les trois encore à la fleur de l'âge, avaient bien étudié la guerre et acquis l'expérience des combats. Wolfe était fils d'un ancien major général, qui avait servi avec distinction. Les trois autres appartenaient à la noblesse. Ils partirent remplis d'espérance. « Si le général Montcalm, s'écriait Wolfe, trompe encore cette fois nos efforts, il pourra passer pour un habile officier ; ou nos généraux sont plus mauvais que de coutume ; ou la colonie a des ressources que l'on ne connaît pas » (29 janvier).

La flotte anglaise, forte de [cent vingt-cinq

vaisseaux, cent cinquante-deux embarcations légères et portant vingt-sept mille soldats et marins], remonta le Saint-Laurent, et atteignit l'île d'Orléans le 26 juin (1759). Chacun fut étonné dans le pays de l'heureuse fortune de cette flotte, qui avait su éviter tous les périls du fleuve. Le commandant d'une frégate française, Denis de Vitré, fait prisonnier pendant la guerre, avait dû lui servir de pilote, sous peine de mort, jusqu'à Québec, sa patrie, trahison dont il fut récompensé ensuite par une pension sur l'amirauté. L'armée anglaise effectua un débarquement le 27 juin dans l'île d'Orléans, évacuée de la veille par les habitants, et vint prendre position à son extrémité, en face de Québec et du camp de Beauport. L'amiral Saunders fit reconnaître la rade et le bassin de la ville. Le capitaine James Cook, qui s'est illustré depuis par ses voyages de découvertes, fut employé à ce service. Il est à noter que deux des plus célèbres navigateurs qui aient fait le tour du globe, Cook et Bougainville se trouvaient alors sous les murs de Québec.

Pendant ces reconnaissances, les Français avaient apprêté leurs machines incendiaires. Le

28 juin, par une nuit obscure et un vent favorable, sept gros brûlots furent dirigés contre la flotte groupée sous l'île d'Orléans ; mais le feu y ayant été mis beaucoup trop tôt, les Anglais purent les remorquer loin de leurs navires, jusque sur le rivage, où ils achevèrent de se consumer inutilement. Un mois après, on lança des radeaux enflammés ; ils ne réussirent pas mieux. De sorte que ces machines, qui, à la vérité, sont rarement dangereuses, mais auxquelles l'imagination populaire attribue toujours de grands effets, ne causèrent aucun mal à l'ennemi.

Le 27 juin, Wolfe avait adressé aux Canadiens une sommation arrogante, dont s'étaient indignés leur courage et leur fierté. Puis, ayant examiné la situation de Québec et de l'armée française, les difficultés de son entreprise lui parurent plus grandes qu'il ne l'avait supposé d'abord. D'un côté, une ville bâtie sur un rocher qui paraissait inaccessible ; de l'autre, une force nombreuse fortement retranchée pour en défendre l'approche. Il hésita, tâtonna jusque vers le moment où le général Amherst devait franchir le lac Champlain. Ces hésitations dévoilaient

l'indécision de ses plans, et confirmèrent Montcalm dans la résolution de rester immobile dans son camp de Beauport. En attendant qu'il eût découvert quelque point vulnérable pour attaquer son adversaire, Wolfe donna l'ordre de bombarder la ville et de dévaster les campagnes. Il espérait obliger par ces destructions un grand nombre de Canadiens à s'éloigner pour aller mettre leurs familles et leurs effets en sûreté.

Le 29 juin, le brigadier Monckton, à la tête [de plus de deux mille soldats,] passa à la Pointe-Lévis. Le lendemain, il y prit position en face de la ville, après avoir délogé [une petite troupe de quarante Canadiens et sauvages, conduite par Étienne Charest, seigneur de Lauzon, et qui résista durant plusieurs heures.] C'était ce que Montcalm craignait le plus mais ne pouvait empêcher à cause de la nature des lieux. [De son côté, Wolfe parvenait à la Pointe-Lévis (2 juillet), où il faisait élever des batteries pointées vers Québec ; le 9, il avait établi un autre camp sur la rive gauche du Montmorency ; et il en dressa un troisième dans l'île d'Orléans].

N'osant point risquer un corps considérable au delà du fleuve, Montcalm envoya le major Dumas, avec quinze cents hommes, pour surprendre et détruire les retranchements et les batteries de Monckton. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, Dumas traversa le fleuve au saut de la Chaudière, à une lieue et demie au-dessus de Québec et se mit en marche avec son monde sur deux colonnes ; mais dans l'obscurité une colonne devança l'autre en passant un bois, et celle qui se trouvait en arrière, entrevoyant tout à coup des troupes devant elle, les prit pour l'ennemi et tira dessus. La colonne, assaillie si brusquement par derrière, se crut coupée, riposta, tomba en désordre, et, saisie d'une terreur panique, prit la fuite, entraînant la seconde colonne après elle. Dès six heures du matin le détachement avait repassé le fleuve. On a appelé cette échauffourée « le coup des écoliers », parce que [trente élèves du Séminaire de Québec,] qui formaient partie du détachement, furent la cause première de la méprise.

Ce fut cette nuit-là même que la grosse artillerie de la Pointe-Lévis ouvrit le feu. On vit

alors que les assiégeants ne reculeraient devant aucune mesure extrême, et que les plus cruelles pratiques de la guerre seraient suivies avec la dernière rigueur, car ce bombardement était inutile. Les premières bombes qui tombèrent sur la ville, dont chaque maison pouvait être vue de l'ennemi, firent prendre la fuite à beaucoup d'habitants ; ils se réfugièrent d'abord derrière le rempart du côté des faubourgs, et ensuite dans les campagnes. On retira les poudres des magasins, et la garnison s'organisa en corps de sapeurs-pompiers pour éteindre les incendies. Dans l'espace d'un mois les plus beaux édifices avec la cathédrale devinrent la proie des flammes. La basse ville fut entièrement consumée dans la nuit du 8 au 9 août. Québec n'était plus qu'un monceau de débris fumants, et quantité de citoyens riches auparavant se trouvèrent réduits à l'indigence. Plusieurs personnes aussi furent tuées. Le canon des remparts était inutile. La distance d'un mille un quart de volée par-dessus le fleuve était trop grande pour qu'il pût incommoder les batteries anglaises, invisibles à travers les bois et les broussailles qui les

masquaient.

Après avoir battu la ville en ruine, Wolfe se jeta sur les campagnes. Il fit brûler toutes les paroisses, et couper les arbres fruitiers sur la côte de Beauport, depuis le sault Montmorency jusqu'au cap Tourmente, sur la rive gauche du Saint-Laurent. Il fit subir le même sort [aux villages de l'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne, Saint-Joachim] et aux établissements de la baie Saint-Paul, celui de la Malbaie, et l'île d'Orléans qui fut dévastée d'un bout à l'autre. Les paroisses sur la rive droite du fleuve, depuis Berthier jusqu'à la Rivière-du-Loup, au-dessous de Québec, espace de vingt-trois lieues, furent saccagées et incendiées à leur tour, ainsi que la Pointe-Lévis, Saint-Nicolas, etc. Wolfe choisissait la nuit pour commettre ces ravages, qu'il portait partout où il pouvait mettre le pied ; il faisait enlever les femmes et les enfants, les vivres et les bestiaux. Plus la saison avançait, plus il se livrait à cette guerre de brigandages, pour venger les échecs qu'il éprouvait et pour décourager la population. Un détachement de trois cents hommes, commandé

par le capitaine Alexander Montgomery, exerça à Saint-Joachim, lieu voisin du cap Tourmente, les plus grandes cruautés ; les prisonniers furent massacrés de sang-froid avec une barbarie extrême. Du camp de Beauport on apercevait à la fois, les embrasements sur la côte de Beaupré, dans l'île d'Orléans et sur une partie de la rive droite du fleuve.

La dévastation des campagnes, où plus de quatorze cents maisons furent réduites en cendres, n'avancait pas cependant le but de la guerre. Les Français ne bougeaient point. Après tant de délais et tant de destructions, Wolfe prit le parti d'attaquer Montcalm. Dans ce dessein, il fit passer le gros de son armée, de l'île d'Orléans à l'Ange-Gardien et chercher des gués sur la rivière Montmorency, au-dessus de la chute. Mais Montcalm tenait fortement tous les points guéables. Frustré de ce côté, le général anglais tourna son attention vers le fleuve. Le 18 juillet, entre onze heures et minuit, profitant du vent, il mit à la voile, avec deux vaisseaux et cinq petits bâtiments ; malgré les boulets, il passa devant Québec en serrant le rivage de la Pointe-Lévis [et

jeta l'ancre à l'Anse-des-Mères (près de Sillery).] Le 21, il examina la falaise, sur la rive gauche, jusqu'au cap Rouge et trouva que le débarquement y serait trop périlleux. Il n'osa point aller descendre au-dessus de la rivière du Cap-Rouge, on ne sait trop pour quelle raison ; car, s'il y eût atterri, Montcalm pouvait être obligé d'abandonner sa position. Alors Wolfe se disposa à attaquer le camp retranché ; il avait résolu de diriger tous ses efforts contre la gauche des Français, en l'attaquant en front par le fleuve Saint-Laurent et en flanc par la rivière Montmorency. [Au même moment un détachement commandé par le colonel Guy Carleton s'était avancé jusqu'à la Pointe-aux-Trembles et avait fait prisonnier une centaine de vieillards, de femmes et d'enfants].

Comme la rive gauche, à l'embouchure de la rivière Montmorency, est plus élevée que la droite, Wolfe décida d'augmenter les batteries qu'il y avait déjà et qui plongeaient sur les retranchements de Montcalm. Il y porta le nombre des canons et des mortiers ou obusiers à plus de soixante. Le 31 juillet, pendant la

matinée, il fit échouer sur des roches à fleur d'eau deux transports, armés chacun de quatorze pièces de canon, l'un à droite et l'autre à gauche d'une petite redoute en terre que les Français avaient élevée sur le rivage ; placée au pied d'une route nommée Courville, elle défendait à la fois l'entrée de cette route, qui conduisait sur la hauteur occupée par l'armée, et le passage d'un gué qui est au bas de la chute. Le feu de ces transports, en se croisant sur la redoute, devait la réduire au silence et couvrir la marche des assaillants. Le fameux vaisseau le *Centurion*, de soixante canons, monté par l'amiral Saunders, vint ensuite s'embosser vis-à-vis de la chute et le plus près possible, pour protéger, au passage du gué, les troupes qui devaient descendre du camp de l'Ange-Gardien. Ainsi soixante-dix bouches à feu allaient tonner contre l'aile gauche de l'armée de Montcalm.

Vers midi, elles commencèrent à tirer. Dans le même temps, Wolfe préparait ses colonnes d'attaque. Une multitude de berges étaient en mouvement. Treize compagnies de grenadiers, [un détachement du Royal-Américain et les 15^e et

18^e régiments écossais sous les ordres de] Monckton s'embarquèrent à la Pointe-Lévis pour venir débarquer entre le *Centurion* et les transports échoués. Une seconde colonne, commandée par Townshend et Murray, descendit des hauteurs de l'Ange-Gardien pour venir, par le gué, se réunir à la première colonne au pied de la route de Courville, afin d'aborder ensemble les retranchements qui l'avoisinaient. Ces deux corps formaient six mille hommes. Un troisième, de deux mille soldats, en suivant sous les bois la rive gauche du Montmorency, devait aller franchir cette rivière dans un endroit guéable situé à une petite lieue au-dessus de la chute et qui était gardé par le chevalier de Repentigny avec un détachement de Canadiens. Ce plan d'attaque eût été trop compliqué pour des troupes moins disciplinées que celles de Wolfe.

Montcalm, d'abord incertain sur le point qui allait être assailli, avait fait porter sur toute la ligne l'ordre de se tenir partout prêt. Lévis envoya M. de la Perrière, avec cinq cents hommes à Repentigny, et demanda quelques bataillons du centre, qui le soutiendraient lui-

même au besoin. À deux heures, Montcalm vint examiner la situation de sa gauche ; il en parcourut les lignes, approuva les dispositions de Lévis et donna de nouveaux ordres : trois bataillons de réguliers, avec quelques miliciens des Trois-Rivières, s'avancèrent à l'aile gauche ; le gros de ces troupes se plaça en réserve sur le chemin de Beauport, et le reste se dirigea rapidement vers le gué que défendait Repentigny. Cet officier avait été attaqué, le 25 juillet, par la colonne anglaise et l'avait repoussée après lui avoir tué ou mis hors de combat environ cinquante hommes. La retraite de cette troupe permit aux renforts de revenir sur le lieu de la principale attaque.

Les berges portant la colonne de l'île et de la Pointe-Lévis, commandée par Wolfe en personne, après avoir fait plusieurs évolutions, comme pour tromper les Français sur le point de la descente, se dirigèrent tout à coup vers les transports échoués. Mais la marée s'était retirée ; une chaîne de cailloux et de roches arrêta longtemps la flottille ; enfin l'obstacle fut franchi, et douze cents grenadiers, avec les deux cents

hommes du [Royal-Américain,] s'élançèrent à terre sur une grève spacieuse et unie. Ils devaient s'avancer en quatre divisions, soutenus par la demi-brigade Monckton, débarquée derrière eux. Par quelque malentendu, la demi-brigade les suivait de trop loin quand ils entrèrent en action ; et pendant qu'à distance Townshend passait le gué avec sa colonne, ils marchèrent au son d'une musique guerrière, à la redoute qui fermait l'entrée du chemin de Courville. La redoute avait été évacuée. Les grenadiers s'y arrêtrèrent un instant pour se disposer à assaillir, sur le coteau, les retranchements de Lévis, lesquels n'étaient qu'à une petite portée de fusil. Il pouvait être alors six heures du soir. Toutes les batteries de Wolfe faisaient pleuvoir sur cette partie du camp une grêle de bombes et de boulets, que les milices canadiennes essayaient sans rien perdre de leur fermeté. Les assiégeants, s'étant formés, se présentèrent la baïonnette au bout du fusil. Leur uniforme de grenadiers contrastait avec le costume de leurs adversaires, enveloppés d'une légère capote serrée autour des reins. Les Canadiens avaient pour suppléer à la discipline

des troupes régulières leur courage et la justesse remarquable de leur tir. [Lévis leur rendait cet hommage dans une lettre du 2 août 1759 qu'il envoyait au ministre de la guerre Belle-Isle : « On ne peut assez faire l'éloge des troupes et des Canadiens, qui ont été inébranlables et qui ont continuellement témoigné la plus grande volonté. »]

Les Canadiens attendirent froidement que les ennemis fussent à quelques verges seulement de leur ligne, pour les coucher en joue. Alors ils firent des décharges si rapides, si meurtrières qu'en peu de temps les colonnes anglaises, malgré tous les efforts de leurs officiers, se rompirent et prirent la fuite ; elles cherchèrent d'abord un abri contre les balles derrière la redoute, puis, n'ayant pu se reformer elles allèrent se réfugier derrière le reste de leur armée, déployé un peu plus loin. Dans ce moment-là même, il survint un violent orage de pluie et de tonnerre, qui déroba les combattants à la vue les uns des autres, et dont le bruit plus imposant fit taire toutes les rumeurs de la bataille. Lorsque le brouillard se dissipa, on aperçut les Anglais qui

se rembarquaient, emportant leurs blessés, après avoir mis le feu aux deux transports échoués sur les roches. Ils se retiraient comme ils étaient venus, les uns dans leurs berges et les autres par le gué. Le feu de leur artillerie avait duré jusqu'à sept heures du soir, et elle tira trois mille coups dans cette journée ; on n'avait pour y répondre qu'une dizaine de pièces, qui ne laissèrent pas d'incommoder beaucoup les troupes de débarquement. La perte des Français, causée presque entièrement par cette arme, fut [de soixante-dix hommes tués ou blessés, chiffre] peu considérable si l'on considère qu'ils furent plus de six heures exposés aux projectiles. Les ennemis eurent quatre cent quarante-trois morts, blessés ou pris, parmi lesquels il y avait trente-trois officiers. (Lettre de Lévis déjà citée. Wolfe to Pitt, 2nd September, 1759).

La victoire remportée à Montmorency fut due principalement aux judicieuses dispositions de Lévis, qui, avec moins de troupes immédiatement sous la main que n'en avait Wolfe, sut en réunir un plus grand nombre que lui au point d'attaque. Quand bien même les grenadiers anglais auraient

franchi le retranchement, il est fort douteux qu'ils eussent réussi à gagner la bataille, appuyés même du reste de leur armée. Le terrain, depuis la grève jusqu'à la route de Beauport, s'élève, en cet endroit, par petites rampes coupées de ravins, au milieu desquelles serpente la route de Courville. Il offrait donc un théâtre très avantageux à nos tirailleurs. De plus les troupes réglées de réserve en arrière étaient prêtes à marcher au secours de la milice.

Wolfe rentra dans son camp, accablé par cet échec. Son imagination envisageait avec une sorte d'effroi l'impression que la défaite causerait en Angleterre. Il voyait tous ses rêves d'ambition et de gloire s'évanouir et la fortune l'abandonner presque aux premiers pas. Il semble que son esprit n'avait plus sa lucidité ordinaire, quand, après avoir perdu l'espoir de forcer le camp de Montcalm, il détacha Murray, avec douze cents hommes sur trois cents berges, pour aller détruire la petite flotte française, qu'on avait éloignée jusqu'aux Trois-Rivières, et ouvrir une communication avec Amherst par le lac Champlain. Mais Murray s'avança peu dans le

pays. Repoussé deux fois à la Pointe-aux-Trembles par Bougainville, qui, avec onze cents hommes, avait suivi ses mouvements, [il avait perdu la seconde fois trois cents hommes tués ou blessés. Les Français combattant étaient au nombre de trois cents.] Murray débarqua ensuite sur la rive sud, à Sainte-Croix, qu'il incendia. Après quoi, il se rejetait à la rive nord, sur Deschambault, où il pillait les bagages des officiers français. Bougainville les obligea encore à se retirer (19 août). [Peu après le 22 et le 29, il réussit à prévenir de nouvelles descentes des Anglais. Il avait, d'ailleurs, dix-huit lieues de terrain à couvrir pour surveiller les mouvements de la flotte ennemie.] Montcalm venait de partir secrètement pour la rivière Jacques-Cartier, il craignait que les Anglais n'eussent l'idée d'en occuper la ligne pour lui couper ses communications avec les Trois-Rivières ; il apprit leur retraite à la Pointe-aux-Trembles, et revint sur ses pas.

Après ce nouvel échec, une maladie dont Wolfe portait le germe depuis longtemps, se développa tout à coup et le mit aux portes de la

mort. Sitôt qu'il put s'occuper d'affaires, il adressa à Pitt une longue dépêche (2 septembre), où il exposait tous les obstacles contre lesquels il avait à lutter, et les regrets cuisants qu'il éprouvait du peu de succès de ses efforts. Toute sa lettre exprimait ce noble dévouement qui tenait son âme. On fut plus touché en Angleterre de la douleur du jeune capitaine que de l'échec des armes de la nation.

L'esprit de Wolfe avait fléchi comme son corps devant une situation qui ne lui laissait plus que le choix des difficultés, ainsi qu'il le disait lui-même. Il appela à son aide ses lieutenants, dont nous avons fait connaître les talents et le caractère. Il les invita à lui déclarer quel était, à leur avis, le meilleur moyen de venir à bout de Montcalm, tout en exprimant son sentiment, qui était de renouveler l'attaque contre le camp à Beauport, et de continuer à dévaster le pays autour de Québec.

Les brigadiers Monckton, Townshend et Murray répondirent que, suivant eux, le moyen le plus sûr de frapper un coup décisif était de passer

sur la rive nord du fleuve et, après avoir suivi le bord, en remontant, jusqu'à une petite distance, de retraverser à la rive sud, afin de porter les opérations au-dessus de la ville. « Si nous prenons pied sur la rive nord, disaient-ils, le marquis de Montcalm sera obligé de nous combattre sur le terrain que nous aurons choisi ; nous serons entre lui et ses provisions, entre lui et l'armée opposée au général Amherst. S'il nous livre bataille et que nous le battions, Québec et probablement tout le Canada seront à nous, résultat bien supérieur à tout avantage que nous pourrions emporter du côté de Beauport. Par contre, si l'ennemi passe la rivière Saint-Charles et nous oppose des forces suffisantes pour faire échouer notre manœuvre, nous serons en état de nous rabattre sur le troisième projet du général ou d'entreprendre quelque chose d'autre contre les lignes de Beauport... » (30 août). Les forces navales des Anglais, en les rendant maîtres du fleuve, permettaient à Wolfe de porter ses troupes dans tous les endroits accessibles. Le plan audacieux des trois brigadiers fut approuvé par leur chef et les ordres d'exécution distribués sur-

le-champ. Wolfe ne parla point de donner l'assaut à Québec par le port ; il était convaincu que le tenter serait plus que téméraire.

[À ce propos, certains ont prétendu que la priorité du plan de descente en amont de Québec revient à Wolfe qui en écrivit à son oncle Walter, dès le 12 mai 1759. Toutefois, dans sa lettre à l'amiral Saunders (30 août), le général anglais allègue l'état de sa santé comme le seul obstacle qui pourrait empêcher l'exécution de son projet d'attaque contre Montmorency et Beauport. Il est vrai qu'ensuite, il alla lui-même reconnaître les lieux et déterminer le point de débarquement à savoir l'Anse-au-Foulon ; et qu'il ne révéla ce dessein à ses lieutenants que la veille au soir de la bataille d'Abraham. (Wolfe à Monckton, 12 septembre 1759). Quant à cette grande victoire même, Wolfe professait assez peu d'optimisme et n'osait en augurer le succès. Si bien qu'on a pu dire qu'elle fut rien de moins qu'un miracle. Ajoutons qu'en remontant le Saint-Laurent, le futur vainqueur de la bataille d'Abraham aurait avoué à ses compagnons que, pour lui, il serait plus glorieux d'avoir composé la célèbre élégie

de Gray, « Devant un cimetière de village », que de prendre Québec].

Du 2 au 3 septembre, les Anglais levèrent le camp du sault Montmorency et transportèrent leurs troupes et leur artillerie à la Pointe-Lévis et à l'île d'Orléans. On a reproché à Montcalm de ne les avoir pas inquiétés dans cette retraite, mais [il eût risqué alors de tomber entre les mains de l'ennemi.] Le bombardement de la ville, la dévastation des campagnes étaient jusque-là les seules entreprises dans lesquelles les Anglais eussent réussi ; et ces entreprises mêmes étaient encore une espèce d'hommage rendu à l'opiniâtreté des défenseurs du Canada.

Voyant que l'ennemi menaçait ses magasins, Montcalm s'occupa de la rive sud du fleuve, immédiatement en amont de la ville. [« La droite est renforcée de deux mille hommes, écrivait-il à Lévis, le 3 septembre ; j'y passe demain, et Poulhariès reste général depuis le Sault jusqu'à l'église de Beauport. Nous avons toujours dix-neuf bâtiments au-dessus de Québec, et Bougainville, garde-côte, toujours en l'air. Je

m'établis de ma personne à la maison de Salaberry pour être en belle vue et à portée de tout. »]

Montcalm, [comme Vaudreuil, Bougainville et tous les officiers français,] avait cru longtemps la falaise inaccessible, ou suffisamment gardée. [Mais la vue des navires anglais passant et repassant, jour et nuit, devant Québec, le fit changer de sentiment ; cependant que Vaudreuil, en persistant dans son erreur, en contrariant presque chaque fois les décisions que le général avait prises et les ordres qu'il donnait, compromettait gravement l'effort défensif de la colonie, et doit porter ainsi de terribles responsabilités devant l'histoire.]

[Le 5 septembre, Montcalm ordonnait au bataillon de Guyenne d'aller camper sur le plateau d'Abraham ; et il annonçait sa décision à Bougainville en ces termes : « Le mouvement de l'ennemi est si considérable que je crains qu'il ne passe la rivière des Etchemins et qu'il ne cherche à nous dérober une marche pour nous couper la communication, de sorte que je fais marcher le

régiment de Guyenne en entier, sauf un capitaine, un lieutenant et cinquante soldats des moins ingambes pour garder leurs drapeaux, tentes et équipages. C'est à vous de les emmener avec vous ou de les laisser dans la communication du Cap-Rouge, à l'Anse-des-Mères, pour relever les postes, ce qui nous conviendrait le mieux, pour être à même de rappeler ce régiment, s'il était besoin dans notre partie.» Le lendemain, 6 septembre, Vaudreuil, allant de nouveau à l'encontre du général, faisait rentrer le bataillon de Guyenne dans son camp, sur la rivière Saint-Charles].

Montcalm avait confié à Bougainville [un corps volant de onze cents] hommes, tant soldats que miliciens, parmi lesquels cinq compagnies de grenadiers ; il renforça aussi les corps de garde posés dans l'espace de trois lieues, entre la ville et le Cap-Rouge. On trouva ces postes trop faibles, et pour la sûreté des subsistances, on envoya de nouveaux renforts à Bougainville. Il fut bientôt à la tête de [deux mille deux cents

hommes, outre les sauvages,] distribués depuis Sillery jusqu'à la Pointe-aux-Trembles. C'était l'élite des troupes.

Les choses avaient donc encore assez bonne apparence à Québec ; mais les nouvelles du lac Champlain et du lac Ontario étaient moins rassurantes. Sur la frontière du lac Champlain, Bourslamaque, [qui commandait à trois mille cinq cents Français, Canadiens et sauvages,] avait eu ordre de se retirer si l'ennemi se présentait avec des forces trop supérieures. Le général Amherst agissait de ce côté avec une armée imposante. Le souvenir de la sanglante défaite de Carillon l'excitait à la prudence. Après deux semaines passées sous le fort Edward, il s'était porté à la tête du lac Saint-Sacrement (lac George) ; son ingénieur en chef, le capitaine John Montrésor, y avait tracé le plan du fort George sur une éminence, à quelque distance du lac et de l'emplacement qu'avait occupé le fort William-Henry. Le 21 juillet (1759), Amherst s'embarqua avec [onze mille cent trente-trois hommes, dont cinq mille huit cent cinquante-quatre réguliers,] et cinquante-quatre bouches à feu, et vint

descendre à terre au pied du lac sans coup férir. Après quelques escarmouches d'avant-garde, il arriva au bout de deux jours en vue de Carillon, que les Anglais appelaient d'un nom indien Ticonderoga.

Bourolamaque, qui s'était replié en bon ordre sur ce fort, feignit de vouloir s'y défendre, afin de couvrir sa retraite. Le 24 juillet, ses troupes filèrent vers Saint-Frédéric, laissant à Carillon quatre cents hommes [aux ordres du capitaine d'Hébécourt ;] ils en sortirent le 26, après avoir fait sauter une partie des murailles. Les Anglais n'avaient perdu que soixante-cinq tués ou blessés. Bourolamaque, craignant d'être tourné, fit sauter aussi les remparts de Saint-Frédéric (31 juillet) et gagna l'île aux Noix, où il débarqua le 2 août. Aussitôt, Amherst marcha avec le gros de son armée au lieu évacué, et en fit rebâtir le fort sous le nom de Crown Point. En même temps, voulant avoir la supériorité sur le lac Champlain, il construisit des barques et releva plusieurs bateaux que les Français avaient coulés bas avant de s'éloigner. Ces travaux le retinrent jusqu'en octobre. Bourolamaque, qui s'attendait à être

attaqué à l'île aux Noix, prit tous les moyens de retarder le progrès d'Amherst, soit par des embarras dans le bas du lac, soit par des ouvrages sur l'île. Mais là comme à Québec on tenait cette barrière perdue, si Amherst montrait de la vigueur.

Les nouvelles du lac Ontario et de Niagara étaient plus mauvaises encore. Le capitaine Pouchot, à son arrivée à Niagara (le 30 avril 1759), avait travaillé en diligence à relever la place, dont les murailles inachevées étaient en ruine par endroits et les fossés presque comblés. On lui avait dit de faire retirer les postes de l'Ohio s'ils étaient attaqués ; mais, n'entendant parler d'aucun mouvement, il envoya un renfort avec des vivres et des marchandises à Machault, où commandait alors Ligneris. Son dessein était de faire détruire les forts anglais de Pittsburg et de Ligonier, si l'occasion s'en présentait. La plus grande agitation régnait parmi les tribus sauvages de l'Ohio et des Lacs, parce qu'il y en avait qui s'obstinaient à tenir pour les Français, malgré les traités d'alliance conclus avec les Anglais. Les succès de ces derniers allaient donner une

solution à tous ces débats, dans lesquels perçaient les doutes des aborigènes, leurs inquiétudes, leurs projets pour l'avenir. Pouchot eut plusieurs conférences avec eux sans qu'il en résultât rien d'important. Les Cinq-Nations se rapprochaient de plus en plus des Anglais, de sorte qu'il ne pouvait se procurer aucun renseignement exact sur les intentions de l'ennemi.

Suivant le plan de campagne adopté par l'Angleterre, une armée devait aller mettre le siège devant Niagara. Le brigadier Prideaux fut chargé de cette entreprise. Il partit de Schenectady, le 20 mai (1759), avec cinq bataillons d'infanterie, un détachement d'artillerie, en tout cinq mille hommes, outre neuf cents sauvages sous les ordres de sir William Johnson. Le 1^{er} juillet, il s'embarqua sur le lac Ontario, et prit terre le 6 à une lieue et demie du fort Niagara, sans avoir été aperçu par les Français.

Ce fort, bâti sur une pointe de terre étroite, était facile à investir. Pouchot venait de finir les remparts ; mais les batteries des bastions, qui

étaient à barbette, n'étaient pas achevées. Il les forma de tonneaux remplis de terre. Il renforça par des blindages une grande maison destinée à servir d'hôpital, et couvrit par des ouvrages en terre les magasins à poudre. La garnison se composait de cinq cent soixante-quinze hommes. Aussitôt que Pouchot sut la présence des ennemis, il expédia des courriers pour ordonner à Chabert, au fort du Portage, et Aubry, au fort du Détroit, au commandant de la Presqu'île, à ceux des forts Machault et Rivière-aux-Bœufs, vers l'Ohio, de se replier en toute hâte sur Niagara avec ce qu'ils avaient de Français et de sauvages. Ainsi l'on abandonnait encore une autre vaste et belle étendue de territoire. Chabert brûla son fort, et accourut à Niagara (10 juillet). Dans la nuit du 9, les assiégeants commencèrent une parallèle à trois cents toises des murailles. Depuis le 13 jusqu'au 22, ils démasquèrent successivement plusieurs batteries de mortiers et de canons. La mort de Prideaux (20 juillet), tué par un mortier qui éclata, ne ralentit point les travaux du siège. Johnson, qui le remplaça en attendant son successeur, les poussa avec la plus grande

énergie. Bientôt les bastions du fort furent en ruine, et les batteries détruites. Les Français étaient réduits à former des parapets avec des paquets de pelleteries pour tirer moins à découvert, et à bourrer leurs derniers canons avec des couvertures et des chemises. Les murailles croulaient de tous côtés, les remparts s'éboulaient ; la brèche était devenue praticable sur un grand espace, et l'on n'avait qu'un homme par dix pieds pour la garnir. Depuis dix-sept jours personne ne s'était couché ; beaucoup d'hommes étaient hors de combat. Pouchot n'avait plus d'espoir que dans les renforts qui venaient des postes supérieurs. Le 23, il avait reçu des lettres d'Aubry et de Ligneris : on arrivait à son secours, avec [onze cents Français et deux cents sauvages.] Malheureusement l'ennemi le savait aussi par la perfidie des courriers, qui avaient même eu avec les sauvages alliés des Anglais une entrevue à laquelle Johnson avait assisté. Averti du débarquement de ces secours, celui-ci leur dressa une embuscade. Il cacha la plus grande partie de ses troupes derrière des abatis d'arbres, à gauche du chemin, qui allait de la cataracte au

fort. Les Français s'avançaient sans soupçon, suivis des sauvages, quand des ennemis furent aperçus ; c'étaient des Iroquois. Aussitôt les sauvages s'arrêtèrent, tirant prétexte d'un accord avec les Cantons. Quoique abandonnés ainsi de leur principale force, Aubry et Ligneris, qui pouvaient croire que ces Iroquois n'étaient que des hommes isolés, continuèrent à cheminer rapidement dans un étroit sentier de la forêt. Bientôt ils découvrirent devant eux des troupes plus nombreuses. Ils voulurent mettre leur monde en bataille, mais l'espace et le temps manquèrent. Au premier choc, néanmoins, ils forcèrent les Anglais sortis de derrière l'abatis à y rentrer précipitamment. Comme ils allaient les y attaquer à leur tour, ils furent assaillis de front et de flanc par près de deux mille hommes. La queue de leur colonne, incapable de résister, céda au nombre et laissa la tête exposée aux coups de l'ennemi, qui dirigea sur elle tout son feu et l'écrasa. Une cinquantaine d'hommes seulement restèrent debout ; ils essayèrent de se retirer en combattant ; mais ils furent chargés à la baïonnette et la plupart demeurèrent sur la place.

Le reste fut poursuivi à outrance. Presque tous les officiers furent tués, blessés ou pris. Aubry, [Marin, de Montigny, de Villiers] entre autres, tombèrent blessés aux mains des Anglais, et Ligneris mortellement (24 juillet). Ceux qui échappèrent au massacre rétrogradèrent vers le Détroit et les autres postes de l'Ouest, [après avoir incendié ou fait sauter les forts de la Presqu'île, aux Bœufs et Machault.]

Après ce désastre, Pouchot reçut de Johnson une liste des officiers faits prisonniers. Ne pouvant y ajouter foi, il envoya quelqu'un s'assurer de la vérité. Alors la garnison, réduite à trois cent quarante hommes, exténuée de fatigue, accepta (25 juillet) la capitulation honorable que lui offrait Johnson, qui voulait se rendre maître du fort avant l'arrivée du lieutenant-colonel Gage, déjà en chemin pour venir remplacer Prideaux. [Les prisonniers, au nombre de six cent sept, furent envoyés à New-York, puis en Angleterre et ensuite échangés. (Pouchot, *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*. Johnson to Amherst, 25th July 1759. Vaudreuil au ministre, 30 octobre 1759).]

Niagara était l'un des postes militaires les plus considérables du Canada et le plus important de la contrée des Lacs par sa situation. Sa perte sépara de Montréal toute cette contrée ; les Français se trouvèrent refoulés, d'un côté, jusqu'au Détroit, et de l'autre, jusqu'aux rapides du Saint-Laurent, près de la Présentation, car ils n'avaient pas eu le temps de relever le fort Frontenac. Tout le lac Ontario appartient de ce moment aux Anglais.

Dans ces conjonctures, il fut décidé d'envoyer Lévis vers le haut de la province examiner et ordonner ce qu'il convenait d'y faire pour retarder la marche des armées envahissantes sur le Saint-Laurent et sur le lac Champlain. On lui donna huit cents hommes, tirés de l'armée de Beauport, pour grossir les troupes de La Corne de Saint-Luc, qui commandait dans l'île aux Galops, au-dessus du lac Saint-François. Lévis partit le 9 août de Québec. En passant à Montréal, il permit à quatre cents de ses miliciens d'aller promptement couper leurs grains ; et il encouragea les femmes, les prêtres, les religieux, à prendre part aux travaux de la moisson, dont

dépendait la subsistance de la colonie. Lévis poussa son inspection jusqu'à Frontenac, indiqua les endroits qu'il fallait défendre ou fortifier entre le lac Ontario et Montréal, [fit commencer sur une île, en aval de la Présentation, un fort qui reçut son nom,] et prescrivit à La Corne de disputer le terrain pied à pied. Il visita ensuite le lac Champlain, approuvant tout ce que Bourlamaque y avait fait.

Il était revenu à Montréal depuis le 5 septembre, lorsque, le 15, à six heures du matin, arriva un courrier extraordinaire du gouverneur, qui lui annonça la funeste issue de la bataille d'Abraham du 13 septembre et la mort de Montcalm. Vaudreuil lui écrivait de le venir joindre en toute diligence pour prendre le commandement de l'armée.

On a vu ce qui s'était passé à Québec jusqu'au début de septembre. Le 7, [l'escadre de l'amiral Holmes, qui était en amont de Québec, alla jeter l'ancre au Cap-Rouge. Le lendemain,] les troupes qu'elle portait envoyèrent des détachements avec des apparences de tenter une descente, vers

plusieurs points du rivage pour diviser l'attention des Français. Une partie des soldats fut débarquée sur la rive droite du fleuve, pendant que [Wolfe, avec Holmes, Monckton, Townshend, Carleton et de Laune] examinaient attentivement la rive gauche et découvraient le sentier creux conduisant de l'anse au Foulon aux plaines d'Abraham (10 septembre). Dans le même temps, deux déserteurs du camp de Bougainville informèrent le général anglais qu'un convoi de farine pour Québec devait passer dans la nuit du 12 au 13.

Depuis que les Anglais étaient maîtres du fleuve immédiatement au-dessus de la ville, l'approvisionnement de l'armée était devenu presque impossible par eau. Il fallait faire venir par terre les vivres de magasins formés à Batiscan et aux Trois-Rivières ; et, comme il n'était resté dans les campagnes que des vieillards infirmes, des femmes et des enfants, c'était avec le secours de bras si faibles que se faisait le transport. On avait amené ainsi, sur deux cent soixante-dix

charrettes, de Batiscan à l'armée, l'espace de dix-huit lieues, sept cents barils de lard et de farine, la subsistance de douze à quinze jours. Mais on fut effrayé des difficultés de ce service ; beaucoup de charrettes étaient déjà brisées ; les femmes et les enfants qui les conduisaient, rebutés d'un travail si rude, ne laissaient point espérer qu'ils pussent le soutenir longtemps, et les hommes retournés aux champs ne pouvaient abandonner les travaux de la récolte, qui pressaient. On essaya donc d'employer encore la voie du fleuve, toute hasardeuse qu'elle était, en expédiant le convoi dont nous venons de parler. Malheureusement, les déserteurs communiquèrent le mot que les bateaux devaient donner en passant aux sentinelles placées sur la rive. [D'ailleurs, le convoi, annoncé aux postes de la côte, fut ensuite contremandé ; mais ceux-ci ne reçurent pas avis du contre-ordre. Ainsi s'explique comment les sentinelles par deux fois laissèrent passer les barges anglaises. Mais, le soir du 12 septembre 1759, un fait, gros de conséquence, se produit : Vaudreuil, contrecarrant de nouveau les ordres de Montcalm, empêchait le bataillon de Guyenne

d'aller occuper l'anse au Foulon. Or,] le plan de Wolfe était de profiter d'une circonstance propice pour se jeter à terre dans cet endroit avec son armée et emporter les hauteurs voisines. Afin de mieux cacher son dessein, [l'escadre de l'amiral Saunders devait faire] de faux mouvements en face du camp de Beauport, et les vaisseaux restés au Cap-Rouge s'approcheraient de Saint-Augustin, à une lieue en amont, pour retenir de ce côté l'attention de Bougainville. [En même temps, les batteries anglaises de la Pointe-Lévis pilonneraient la ville].

Le jeudi, 13 septembre, à une heure du matin, par une nuit fort noire, une partie des troupes, embarquée sur des bateaux plats, se laissa dériver dans le plus grand silence, avec le reflux de la marée, jusqu'à Samos. Un officier parlant bien le français, Simon Fraser, avait été choisi pour répondre aux qui vive. Il répondit aux cris de la sentinelle sur le rivage : « Convoi de vivres ; mais ne faites pas de bruit, les Anglais nous entendraient ! » Et dans l'obscurité celle-ci laissa passer les bateaux. Les vaisseaux de l'amiral Holmes suivaient à trois quarts d'heure de

distance avec le reste de l'armée. Les Anglais débarquèrent [en aval de l'anse au Foulon, qui est à un mille et demi] de Québec. Tout était tranquille. Vingt-quatre hommes sous De Laune et deux cents soldats d'infanterie légère mirent pied à terre avec Wolfe ; sans tirer, les premiers enlevèrent le corps de garde au bas de l'étroit sentier de la falaise et gravirent l'escarpement, parsemé d'arbres et de broussailles ; parvenus sur le plateau, ils surprirent et dispersèrent, après quelques coups de fusil, le poste qu'on y avait placé, dont le commandant, Duchambon de Vergor, fut pris dans son lit. [Wolfe suivit ensuite avec ses soldats tandis que les chaloupes] retournées aux vaisseaux, amenaient le reste des troupes sous les ordres de Townshend. Vers le point du jour, [dix-huit cents hommes foulèrent la plaine d'Abraham, et à huit heures sonnées,] toute l'armée anglaise y était rangée en bataille. [Pendant que l'escalade de la falaise s'effectuait, les soldats anglais en pleine obscurité, faillirent se fusiller entre eux. Même un officier alla jusqu'à pointer un canon contre Wolfe mais s'arrêta à temps.] Il est permis de croire que, sans

la surprise de ce poste [que la présence du bataillon de Guyenne eût évitée,] Québec et peut-être aussi le Canada étaient sauvés, pour le moment du moins.

Montcalm [apprit à six heures et demie du matin, au quartier général de Vaudreuil où il était accouru,] l'inattendue nouvelle de ce débarquement. [Se tournant aussitôt vers son aide de camp Johnstone, le général lui dit : « L'affaire est sérieuse. Courez ventre à terre à Beauport, ordonnez à Poulhariès de demeurer au ravin avec deux cents hommes, et de m'envoyer sans retard tout le reste de la gauche sur les plaines d'Abraham. » Là-dessus, M. de Poulhariès, lieutenant-colonel de Royal-Roussillon, fit lire à Johnstone l'ordre formel qu'il avait reçu de Vaudreuil et apporté par son aide de camp M. de Lotbinière, qui était libellé comme suit : « Pas un homme de la gauche ne devait bouger du camp (de Beauport). » Ainsi, sans l'opposition du gouverneur, l'arrivée de ce renfort considérable, formé de soldats d'élite, eût assuré vraisemblablement la victoire des armes françaises].

L'armée de Montcalm se trouvait alors réduite à moins de cinq mille combattants. Dans sa plus grande force elle s'était élevée à treize mille hommes, [sans compter les deux mille de la garnison de Québec, sous Ramezay, et les sauvages]. Huit cents avaient suivi Lévis ; Bougainville en avait deux mille deux cents, tous soldats d'élite ; [deux mille étaient au camp de Beauport ;] enfin un grand nombre de Canadiens étaient allés à leurs récoltes, tandis que les plus âgés et les plus jeunes, croyant le danger passé, s'en retournaient chez eux.

Montcalm prit avec lui environ quatre mille cinq cents soldats, miliciens et sauvages et laissa le reste dans le camp. Ces troupes défilèrent par le pont de bateaux établi sur la rivière Saint-Charles, entrèrent par la porte du Palais dans la ville en cendres, la traversèrent, en sortirent par les portes Saint-Jean et Saint-Louis, du côté des plaines d'Abraham, et arrivèrent à huit heures du matin sur ces plaines fameuses, à la vue de l'ennemi. Montcalm aperçut devant lui, non sans étonnement, toute l'armée anglaise [composée de quatre mille huit cent vingt-neuf hommes. Cette

armée était formée entièrement de réguliers, tandis que l'armée française n'en comptait que deux mille.] Craignant que les Anglais ne se retranchassent de manière à se rendre inexpugnables, il prit le parti de brusquer l'attaque, et donna l'ordre du combat.

Il rangea ses troupes sur une ligne développée, de trois hommes de hauteur, la droite touchant au chemin de Sainte-Foye et la gauche au chemin Saint-Louis, sans corps de réserve. Les réguliers, [comprenant les bataillons de la Sarre, du Languedoc, du Béarn, de Guyenne, du Royal-Roussillon placés sous Montcalm, secondé par de Montreuil] moins les grenadiers (qui étaient avec Bougainville au Cap-Rouge), formaient le centre. Les milices des gouvernements de Québec et de Montréal occupaient la droite que commandait M. de Senezergues ; les milices des Trois-Rivières et une partie de celles de Montréal avec M. de Fontbonne occupaient la gauche. Quelques pelotons de soldats de marine et de sauvages furent jetés sur les deux ailes. Montcalm commanda aux troupes de marcher à l'ennemi. Elles s'avancèrent avec tant de hâte qu'elles se

dérangèrent, et que tels bataillons dépassèrent les autres à ce point de faire croire aux Anglais qu'on venait en colonnes.

L'armée de Wolfe était disposée en forme de carré devant les Buttes-à-Neveu, qui lui cachaient toute la ville, distante d'un mille environ ; la droite appuyée à un tertre sur le bord de la falaise, la gauche à la maison d'un nommé Borgia, sur une éminence. L'un des côtés du carré faisait face aux buttes ; un autre regardait la route de Sainte-Foye ; un troisième était tourné vers le bois de Sillery. Wolfe avait fait commencer, le long du chemin de Sainte-Foye, une ligne de petites redoutes en terre, qui se prolongeait en demi-cercle derrière sa ligne. Six régiments et les grenadiers de Louisbourg, avec deux petites pièces de canon formaient le front vers la ville. [Wolfe les commandait ayant Monckton à sa droite, Murray au centre et Townshend à sa gauche.] Trois régiments, rangés en potence, garnissaient les deux autres côtés. Les montagnards écossais en faisaient partie avec un ou deux canons. C'était le 78^e régiment, fort de six cent soixante-deux hommes. Un autre

régiment, en huit piquets séparés, sous le colonel Burton, était posté en réserve au milieu des lignes.

Les tirailleurs canadiens et quelques sauvages commencèrent l'action. Il était environ dix heures. La ligne anglaise essuya leur feu sans s'ébranler ; des hommes tombèrent blessés ou morts. Wolfe, convaincu que la retraite était impossible s'il était battu, parcourait les rangs de son armée et l'animait par ses paroles. Il ordonna de mettre deux balles dans les fusils et de ne tirer que quand les Français seraient à quarante pas. Ceux-ci, dès qu'ils se jugèrent à portée, firent des feux de peloton, mais d'une manière irrégulière, et, dans quelques bataillons, de trop loin. Ils avançaient à pas rapides. Rendus à quarante verges des Anglais, ils furent accueillis par une salve si meurtrière, que, dans le désordre où ils s'étaient déjà mis par leur propre impétuosité, il fut impossible de régler leurs mouvements, et, en peu de temps, tout tomba dans la confusion. Wolfe saisit ce moment pour charger à son tour, et, quoique déjà blessé au poignet et à l'aîne, il prit ses grenadiers pour aborder les Français à la

baïonnette. Il avait à peine fait quelques pas qu'une balle lui perça la poitrine. On le porta en arrière. Ses troupes, qui ignorèrent sa mort jusqu'après la bataille, continuèrent la charge ; elles se mirent à la poursuite des Français, dont une partie n'ayant point de baïonnettes, pliait dans cet instant même, malgré les efforts de Montcalm et des principaux officiers. Une des personnes qui se trouvaient auprès de Wolfe, s'écria : « Ils fuient ! » — « Qui ? » demanda le général mourant. « Les Français ! » lui répondit-on ; « ils cèdent de tous côtés. » [— « Allez dire au colonel Burton, reprit-il, de se porter sur la rivière Saint-Charles pour couper aux fuyards la retraite par le pont. » Puis, sa figure s'anima tout à coup. « Dieu soit loué, je vais mourir en paix », ajouta] le héros, et il expira.

Le brigadier Monckton, commandant en second, fut blessé dangereusement presque en même temps que Wolfe, et quitta le champ de bataille ainsi que le colonel Carleton, atteint par une balle à la tête. Townshend prit le commandement.

Les vainqueurs pressaient alors les fuyards. La résistance ne venait guère plus que des tirailleurs. Senezergues et le chevalier de Saint-Ours étaient blessés à mort. Montcalm était à cheval entre les Buttes-à-Neveu et la porte Saint-Louis, faisant tous ses efforts pour mettre de l'ordre dans la retraite quand il reçut deux blessures. Trois grenadiers accoururent; soutenu par eux et couvert de sang, il rentra au pas de son cheval, dans la ville, où se précipitait une partie des Français, tandis que le plus grand nombre fuyait par les descentes du coteau vers le pont de la rivière Saint-Charles. [Cependant, un certain nombre de Canadiens furent ralliés et réussirent à sauver les débris des troupes.] Ils forcèrent, à la faveur de petits bois, plusieurs corps anglais à plier, et ne cédèrent enfin qu'à la supériorité du nombre. Ce fut dans cette résistance que les vainqueurs éprouvèrent leurs plus grandes pertes. Trois cents montagnards écossais qui revenaient de la poursuite, furent attaqués par eux sur le coteau Sainte-Geneviève, et forcés de reculer jusqu'à ce qu'ils eussent été dégagés par deux régiments qu'on envoya à leur secours.

Bougainville, au Cap-Rouge, avait appris vers huit heures et demie du matin, le débarquement de Wolfe. Il s'était mis en marche aussitôt avec neuf cents hommes Mais, en passant à Sillery, il perdit du temps devant la maison de Saint-Michel dans laquelle une escouade de marins, détachée à terre, s'était barricadée. Lorsqu'il déboucha sur les plaines d'Abraham, la bataille était déjà perdue sans ressource, et il dut battre en retraite. Les Anglais ne jugèrent pas à propos de profiter de la confusion où étaient leurs adversaires, pour pénétrer dans Québec, ou pour prendre le camp de Beauport, que purent regagner les troupes qui s'étaient tout d'abord retirées dans la ville. [C'est la première fusillade des Anglais, se prolongeant pendant dix minutes, qui détermina la victoire. La bataille elle-même dura une demi-heure, et toute l'affaire était terminée à midi].

Telle fut cette première bataille d'Abraham, qui décida de la possession d'une contrée presque aussi vaste que la moitié de l'Europe. La perte des Français dans une journée si désastreuse fut

considérable ; elle se monta à plus de mille hommes, y compris deux cents prisonniers, qui tombèrent entre les mains du vainqueur avec la plupart des blessés. M. de Fontbonne fut tué. Les Anglais avaient perdu [cinquante-huit tués, avec leur général en chef et le brigadier Monckton, et cinq cent quatre-vingt-dix-huit blessés.]

Certains ont prétendu que Montcalm pouvait se retrancher sur les Buttes-à-Neveu ; et, comme la saison était avancée, attendre les Anglais dans ses lignes, ce qui les aurait mis dans la nécessité de combattre avec désavantage car le temps les pressait. D'autres affirment qu'il eût mieux fait de ranger son armée sur une seule ligne [sans faire attention que le terrain où se déroula la bataille, loin d'être plat était fort accidenté et permettait à l'ennemi de dissimuler ses mouvements]. Enfin, suivant un officier qui prenait parti pour Vaudreuil : « Il devait attendre l'ennemi et profiter de la nature du terrain pour placer par pelotons, dans les bouquets de bois dont il était environné, les Canadiens, qui, arrangés de la sorte, surpassaient, par l'adresse avec laquelle ils tiraient, toutes les troupes de

l'univers. »

Quoi qu'il en soit, devant les restes inanimés du général, on ne voulut se rappeler que ses triomphes et sa bravoure. Les Canadiens et les Français le pleurèrent. Il avait su acquérir une grande influence sur les uns et sur les autres par la vivacité de sa parole et par l'entraînement de son courage. Officiers et soldats trouvaient des charmes dans les plus grandes fatigues par le désir de mériter son éloge. On ne croyait que lui capable de donner une bataille et de la gagner. Montcalm, près d'expirer, recommanda à ceux qui l'entouraient l'honneur de la France. « Je meurs content, dit-il. Je laisse les affaires du roi dans de bonnes mains. J'ai toujours eu une haute opinion des talents de M. de Lévis. » (Rapporté par Johnstone). Il reçut les sacrements de l'Église et mourut le lendemain matin, 14 septembre, au château Saint-Louis, à peine âgé de quarante-huit ans. Le soir du même jour, il fut enterré, à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, en présence de quelques officiers ; il eut pour tombeau une fosse qu'une bombe en éclatant avait creusée à moitié, sous la chaire, le long du

mur.

Montcalm avait une très petite taille, et une figure agréable, qu'animaient des yeux extrêmement vifs. Un chef sauvage, étonné que celui qui faisait des prodiges ne fût pas de grande stature, s'écria la première fois qu'il le vit : « Ah ! que tu es petit ! mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle. » Doué d'une imagination ardente, Montcalm brillait par les avantages d'une mémoire ornée. Du reste, Montcalm possédait des goûts studieux et était versé dans les langues anciennes et les lettres. [Il avait conservé l'amour de la science au milieu des travaux de la guerre. Il aimait le luxe, et il était désintéressé. Il devait au trésor dix mille écus, qu'il avait empruntés pour soutenir son rang et pour soulager ses officiers dans le dénuement de toutes choses que présentait le pays. [À tout prendre, il n'est pas exagéré de le dire, par l'expérience qu'il avait rapportée des champs de bataille européens, par l'ensemble de ses dons militaires, par sa valeur intellectuelle, Montcalm dépasse tous les officiers supérieurs qui vinrent avec lui participer à la lutte en Canada. Au

moment où il entre définitivement dans l'histoire, on voudrait se souvenir que ce grand Français découvrait l'intime de sa pensée et de son âme quand il avait écrit, le 16 mai 1759, au ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle : « J'ose vous répondre d'un entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou périr. Je vous prie d'en être le garant auprès de Sa Majesté. »].

Le soir même de la bataille d'Abraham, Vaudreuil tint un conseil de guerre. Tous les officiers, [excepté Montreuil,] furent d'avis que l'armée reculât derrière Jacques-Cartier pour s'assurer une retraite et avoir la communication libre avec les magasins. Le gouverneur et l'intendant furent d'un autre sentiment [bien que Vaudreuil, dans une lettre du même jour à Lévis, eût déclaré : « Notre retraite devient donc indispensable, d'autant mieux que nous y sommes forcés par nos propres subsistances. »] Mais la majorité l'emporta.

Après cette délibération, Vaudreuil augmenta un peu la garnison de Québec, composée en ce moment d'environ douze cents soldats, citoyens

et matelots. Pendant le combat, elle avait eu à soutenir une vive canonnade contre les batteries de la Pointe-Lévis. Le gouverneur écrivit à M. de Ramezay de ne pas attendre que l'ennemi la prit d'assaut, et d'arborer le drapeau blanc lorsqu'il n'aurait plus de vivres. L'armée, qui craignait à tout instant d'être coupée de ses magasins, commença sa retraite à neuf heures du soir. Faute de moyens de transport, elle abandonna quelques-uns de ses bagages, l'artillerie et les munitions ; elle s'écoula sans bruit par la route de la Vieille-Lorette, traversa Saint-Augustin et arriva en grande partie à la Pointe-aux-Trembles, à dix-neuf milles de Québec, le 14 septembre au soir. Afin que les Anglais ne s'aperçussent pas trop tôt de ce mouvement, elle avait laissé les tentes dressées dans le camp de Beauport. Cette retraite était fatale de toute manière : elle laissait Québec à lui-même, sans provisions ; elle affaiblissait l'armée, parce que tous les miliciens de cette partie du pays ne voulurent pas abandonner leurs familles en proie aux horreurs de la misère ; on en vit beaucoup quitter les drapeaux pour aller ramasser dans les champs le peu qui avait été

épargné de leurs récoltes. Le lendemain, le gros de l'armée atteignit Jacques-Cartier, et l'arrière-garde, commandée par Bougainville, prit poste à la Pointe-aux-Trembles. On résolut d'attendre dans ces lieux Lévis, qui accourait de Montréal.

Il parvint le 17 au quartier général. Il avait déjà fait dire aux commandants sur la frontière occidentale d'envoyer sans délai à l'armée battue les outils, l'artillerie, les munitions de guerre et de bouche qui pouvaient être encore disponibles. Dans une entrevue avec le gouverneur, Lévis représenta qu'il fallait absolument se retourner et rebrousser chemin si l'on voulait mettre fin à la désertion et au désordre ; qu'on devait tout hasarder pour prévenir la perte de Québec : les Anglais n'étaient pas assez nombreux pour investir complètement la ville ou empêcher d'y pénétrer ; on s'approcherait d'eux en profitant des bois du Cap-Rouge, de Sainte-Foye et de Saint-Michel ; pris entre deux feux, ils n'oseraient pas faire un siège, mais viendraient attaquer l'armée française ; si celle-ci était défaite, elle se retirerait vers le haut du Cap-Rouge, après avoir facilité la sortie de la

garnison, qui, au moment d'évacuer la ville, livrerait aux flammes les maisons encore debout au milieu des ruines. Lévis dépêcha aussitôt des courriers au commandant de la place. Faute de vivres, le départ de l'armée fut différé jusqu'au lendemain. Comme on savait que la ville en manquait aussi, et que la ration y était réduite à un quarteron de pain, M. de La Rochebeaucour, capitaine de la cavalerie, fut chargé d'y pénétrer avec cent chevaux portant des sacs de biscuits ; il se mit tout de suite en chemin. Le 18 septembre, le corps principal des troupes bivouaqua à la Pointe-aux-Trembles, et Bougainville avec l'avant-garde, sur la rivière du Cap-Rouge.

Lévis prenait la conduite de l'armée au moment où les affaires étaient dans une situation désespérée ; mais c'était un de ces hommes dont les circonstances difficiles font ressortir les talents avec éclat. Il naquit le 23 août 1720 au château d'Ajac, en Languedoc, de l'une des plus anciennes maisons de France. Entré de bonne heure au service, il s'était fait remarquer par sa bravoure et par son activité. En Canada il avait montré un esprit droit, réfléchi, attentif au devoir,

et rigide pour la discipline militaire, qualité rare à cette époque dans les armées françaises. « Il était doué par la nature, dit Moreau de Saint-Méry, de cet art heureux qui rend propre à apercevoir les choses sous leur véritable face. Montcalm avait la prudence de l'interroger dans les cas importants. Des réponses simplement exprimées, mais dont l'événement confirmait la sagesse, avaient rendu cette confiance encore plus entière. »

Le 19 septembre, Lévis marcha avec sa petite armée vers la Vieille-Lorette ; et Bougainville se rendit jusqu'à la rivière Saint-Charles à une demi-lieue de Québec, où il apprit que la ville venait de capituler, quoique le commandant eût auparavant reçu l'ordre positif de ne point traiter avec l'ennemi, et qu'il eût promis de s'y conformer. Cette nouvelle parvint au général à Saint-Augustin. Il ne put contenir son indignation, qu'il exprima dans les termes les plus amers. Mais le mal était sans remède.

L'abandon du camp de Beauport avait jeté la désolation dans la ville. Les négociants, qui composaient le corps des officiers de la milice,

s'assemblèrent chez M. Daine, lieutenant général de police et maire de Québec, et firent une requête au commandant pour l'engager à capituler. Ramezay, interprétant d'une manière trop large les premières instructions du gouverneur de ne pas attendre l'assaut, eut la faiblesse de consentir à cette demande (18 septembre). Un seul des officiers de la garnison, M. Louis-Jacau de Fiedmond, capitaine de l'artillerie, dont le nom mérite d'être conservé, fut d'avis dans le conseil de guerre, tenu le 15, qu'on se défendît jusqu'à l'extrémité. Quoique la ville manquât de vivres et qu'elle fût prenable d'emblée, l'ennemi n'avait encore rien fait qui pût faire appréhender un assaut, et Ramezay savait que Lévis était près d'arriver.

Les Anglais, en effet, ne songeaient point à emporter Québec par escalade. Immédiatement après la bataille, ils achevèrent les redoutes qu'ils avaient commencées autour de leur camp, et se mirent à élever des ouvrages sur les Buttes-à-Neveu, en face du rempart qu'elles commandaient, afin de le battre en brèche. Il leur fallait encore deux ou trois jours pour terminer

ces ouvrages, où ils voulaient placer soixante canons et cinquante-huit mortiers. Aussi virent-ils avec surprise arborer le drapeau blanc. À la vue d'une colonne de troupes en marche vers la ville, et des plus gros vaisseaux de la flotte anglaise qui s'avançaient sur le fleuve, la garnison se crut menacée à la fois du côté de la campagne et du côté du port ; et Ramezay s'empressa de proposer une capitulation le 17 septembre. Townshend en accepta tous les articles, hors le premier, portant que la garnison, avec ses armes et huit pièces de canon, irait rejoindre l'armée française à Jacques-Cartier ; au lieu de quoi il fut convenu que les troupes auraient les honneurs de la guerre et seraient transportées en France. [La garnison comprenait alors vingt-cinq officiers, trois cent quarante-deux soldats, cinq cent cinquante marins et neuf cent quarante-deux miliciens soit au total mille huit cent cinquante-neuf hommes]. Le lendemain, 18, la ville fut remise aux assiégeants, qui furent obligés de fournir six boucauts de biscuit pour la nourriture du peuple, et celle de quatre à cinq cents blessés ou malades dans les hôpitaux, lesquels n'avaient rien eu à manger

depuis vingt-quatre heures. Par la capitulation, les habitants conservaient leurs privilèges, leurs biens et le libre exercice de leur religion jusqu'à la paix définitive. Ainsi la faiblesse d'un conseil de guerre, composé d'officiers subalternes, rendit irréparables les suites d'un échec qui aurait pu se réparer.

Malgré la perte de leur capitale qu'ils attribuaient à la trahison, les Canadiens ne désespérèrent point. Quoique Québec eût été détruit par le bombardement ; que les côtes de Beaupré, l'île d'Orléans et, sur la rive droite du fleuve, trente-six lieues de pays, contenant dix-neuf paroisses, eussent été dévastées ; que les habitants de ces campagnes qui avaient perdu leurs maisons, leurs meubles, presque tous leurs bestiaux, dussent, en retournant sur leurs terres avec leurs femmes et leurs enfants, s'y cabaner à la façon des sauvages ; encore qu'un grand nombre de familles, faute de vivres, se vissent obligées d'émigrer vers les Trois-Rivières et Montréal, les Canadiens ne parlèrent point de poser les armes ; ils demandèrent à marcher encore au combat : c'était l'opiniâtreté

vendéenne, c'était la détermination indomptable de cette race à laquelle appartiennent une partie des Canadiens, et dont Napoléon appréciait tant la bravoure, le caractère et le dévouement sans bornes.

Québec étant tombé, Lévis ne vit point d'autre parti à prendre pour le moment que de se fortifier sur la rivière Jacques-Cartier, à trente-deux milles de distance, et il s'y rendit en laissant de petits détachements sur quelques points de la route. Il fit bâtir un fort sur la rive droite de cette rivière, qui le couvrait et dont le passage était facile à défendre. [Le major Dumas avec six cents hommes] se tint là jusqu'à la fin de la campagne. Vaudreuil avait transporté le siège du gouvernement à Montréal, où il s'était retiré lui-même. Les Canadiens regagnèrent leurs foyers à la fin d'octobre. Peu de temps après, les troupes vinrent de toutes parts prendre leurs quartiers d'hiver dans les gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières. On laissa seulement de petites garnisons dans les postes avancés : au fort Lévis, situé sur une île un peu en aval de la Présentation (Ogdensburg), à la tête des rapides du Saint-

Laurent ; à l'île aux Noix, à Saint-Jean et à Jacques-Cartier. Ces positions nous marquent ce qui restait à la France des immenses territoires qu'elle était naguère encore si fière de posséder.

Lévis rejoignit le gouverneur à Montréal le 14 novembre, et tous deux députèrent à Paris avec leurs dépêches le commandant de l'artillerie, le chevalier Le Mercier, pour instruire le roi de la situation des affaires en Canada et lui demander de prompts secours. La flotte anglaise n'était plus dans le fleuve. Le navire sur lequel s'embarqua cet officier passa inaperçu devant Québec et parvint en France sans accident.

Après la capitulation de Québec, les troupes anglaises restèrent campées quelque temps aux environs, en attendant qu'elles eussent le logement dans la ville. Elles ne songèrent pas à pousser leur succès plus loin. Les chefs résolurent de relever ou réparer sans délai cinq cents maisons, et de garder l'armée en garnison jusqu'à la prochaine campagne, hormis trois compagnies de grenadiers de Louisbourg et cinq compagnies de fusiliers et de *rangers*, qui se rembarquèrent

sur la flotte de l'amiral Saunders avec les brigadiers Monckton et Townshend, et firent voile, le 18 octobre, pour les colonies anglaises ou pour l'Angleterre. Le brigadier Murray avait été nommé gouverneur de Québec. Il avait alors sous ses ordres [sept mille trois cent treize hommes, comptant des troupes régulières et des milices provinciales.]

Sitôt qu'il fut établi dans la ville, Murray adressa une proclamation aux Canadiens pour leur représenter l'inutilité d'une plus longue résistance et tous les malheurs qui seraient la suite d'une opiniâtreté devenue sans objet (14 novembre 1759). Onze paroisses environnantes, abandonnées de l'armée française, firent leur soumission. Les maisons avaient été incendiées ; les femmes et les enfants, réfugiés dans les bois que l'hiver allait rendre inhabitables, étaient forcés d'en sortir pour ne point périr de froid et de misère. Les habitants de Miramichi, de Richibouctou et d'autres lieux du golfe Saint-Laurent, subissant la même nécessité, s'étaient déjà rendus au commandant anglais du fort Cumberland, situé dans l'isthme de l'Acadie.

Le général Amherst, [qui avait voulu pousser au nord du lac Champlain, s'était vu forcé par les vents furieux, de revenir à Crown Point. Il y avait mis ses troupes en quartiers d'hiver,] ainsi qu'au fort Carillon, dont il avait relevé les ruines et changé le nom pour celui de Ticonderoga.

Voilà, en somme, quels furent les résultats de la campagne de 1759. Les Français se trouvèrent coupés de la mer et resserrés entre Québec, le lac Champlain et le lac Ontario. Ils manquaient de soldats, d'argent et de munitions de guerre et de bouche. Les deux principales armées de l'invasion n'étaient plus qu'à soixante-dix lieues environ l'une de l'autre ; elles allaient tomber sur le centre du pays, le printemps suivant, avec un grand accroissement de forces. Quant au Détroit et aux autres postes supérieurs, ils étaient encore, il est vrai, au pouvoir des Français ; mais, après la perte de Frontenac, ils ne devaient plus attendre de secours que de la Louisiane, qui devint dès lors leur seul point d'appui, et le seul refuge possible pour leurs garnisons en cas de malheur.

Bibliographie

À la bibliographie précédente on joindra les sources et les ouvrages suivants : John Knox, *Historical Journal*, edit. by A. G. Doughty, Publication of The Champlain Society, Toronto, 1916, 3 vols. – *Journal tenu par un officier de l'armée de Montcalm...* dans Mémoires Soc. litt. et hist. de Québec, 1861. – *Journal du siège de Québec*, par Jean-Claude Panet, ibid., 1868-1875. – *Journal de Foligné*, dans Doughty, cité plus bas, tome IV. – W. Wood, *The Logs of the Conquest of Canada*, Pubs. of the Champ. Soc. Toronto 1909. – *Lettres du chevalier de Lévis*, Coll. Lévis. – *Journal de M. Jean-Félix Recher*, curé de Québec, dans *Bull. des recherches historiques*, 1903. – A. G. Doughty and G. W. Parmalee, *The siege of Québec and the battle of the plains of Abraham*, Québec, 1901, 6 vol. – Sir Thomas Chapais, *Montcalm*, Québec, 1911. Pour les détails sur la bataille d'Abraham et sur les derniers moments de Montcalm, on recourra au

témoignage de son aide de camp : Johnstone, *Dialogue in Hades between Wolfe and Montcalm*, dans les Mémoires de la Soc. littéraire et historique de Québec, 2^e série, et en français dans le *Marquis de Montcalm* par le R. P. Félix Martin, S. J. Paris, 4^e édit. 1898.

Table des matières

Livre huitième (*suite*)

II – Louisbourg.

III – Commission des frontières.

Livre neuvième

I – Guerre de Sept Ans.

II – Prise d'Oswégo et de William-Henry.

III – Bataille de Carillon.

Livre dixième

I – Victoire de Montmorency et première bataille d'Abraham.

Cet ouvrage est le 84^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.